EXHORTATION AVX FRANCOIS POVR VIVRE EN CONCORDE, ET IOVIR DV BIEN DE LA PAIX.

PAR LOVYS LE ROY.
dict Regine

A PARIS.
Chez Iaques du Puis, à la Samaritaine,
Rue Sainct Iehan de Latran.
1570.
AVEC PRIVILEGE.

EXTRAICT DV PRIVILEGE.

PAR *lettres patentes du* Roy *donnees à* Paris *le* 26. *d'*Octobre, M. D. LXVI. *il eſt permis à* Loys *le* Roy, *dict* Regius, *de faire imprimer par tel* Imprimeur *que bon luy ſemblera les* Traductions *&* Expoſitions *des* Politiques *d'*Ariſtote *&* de Platon, *&* autres œuures ſiennes *touchant les gouuernements publiques :* Et *deffendu treſexpreſſément à tous* Imprimeurs Libraires *&* autres, *de les imprimer, faire imprimer,* vendre, *ne diſtribuer en ce* Royaume, *d'autre impreſſion que de celle qu'aura faitte l'*Imprimeur *ou* Libraire, *auquel ledict* Regius *donnera leſdicts liures pour imprimer, & fera tranſport de ſondit* Priuilege : *Iuſques au temps & terme de dix ans, à commencer du iour & datte qu'ilz ſeront acheuez d'imprimer.* Et *ce ſur peine d'amende arbitraire & de confiſcation deſdits liures : ainſi qu'il eſt plus à plein contenu & declaré eſdites lettres.*

Par le Roy, *en ſon* Conſeil, *ſignées* Hurault, *& ſeellées du grand Seel dudit* Seigneur.

AV ROY.

SIRE, *puis que de voſtre ſouueraineté depend tout le Royaume, & que par icelle pluſieurs & differẽtes parties neceſſaires à l'eſtabliſſement d'vn ſi grãd eſtat ſont vnies enſemble, leſquelles ſeparees demoureroient inutiles & periroient incontinent, il conuient que le diſcours dreſſé ſur la Cõcorde de voz ſubiects, & la reuerẽce & obeïſſance deuë à voſtre Maieſté, en*

prenne sa vigueur & efficace. Vous estes par succession legitime paruenu fort ieune à la plus belle & plus noble Monarchie du mõde, la trouuant pleine de troubles, qui ont longuement continué, au grand dommage & regret de plusieurs : lesquels à ceste occasion ont beaucoup souffert en leurs personnes & biens : iusques à ce qu'il a pleu à Dieu vous inspirer naguieres d'entendre à la Paix desiree de tous, apres telle tempeste de sedition, & violences infinies qui en sont procedees, non moins pitoyables à raconter, qu'elles ont esté dures à supporter. Voyant donc la France presentement par la grace de Dieu & vostre clemence deliuree d'vn si grand et horrible mal,

qui la trauailloit exceſsiuement: à fin que les François de part & d'autre, qui doyuent porter meſme affection au ſalut de leur commune patrie, n'y retombent autrefois, eſtant toute paix entre eux plus vtile que la guerre ciuile, ie me ſuis aduisé leur propoſer certains aduertiſſemens, repreſentant entre autres choſes les biens de concorde, & maulx de diſcorde en la religion & police: pour les publier ſous voſtre tresheureux nom & adueu ſur la nouuelle reſtitution de paix, en intention de la rendre plus durable: vous ſuppliãt auoir agreable mon labeur, & le receuoir benignement. Si ainſi eſt, ce me ſera heur d'auoir eu moyen en ceſt endroict de monſtrer le deſir que i'ay

de faire treshumble et treſaffectiõné ſeruice à voſtre Maieſté, & de veoir entierement à perpetuité reconciliez voz ſubiects, & le Royaume recouurer ſa precedente dignité & reputation durant voſtre regne. A Sainct Germain en Laye, au moys d'Aouſt. M. D. LXX.

De voſtre Maieſté

Le treshumble & treſobeïſſant ſubiet et ſeruiteur

Loys le Roy.

EXHORTATION AVX FRANCOIS POVR viure en concorde, et iouïr du bien de la Paix.

AINSI que tous requerions pieça à Dieu, qu'il luy pleuſt moderer ſon ire enuers nous, & rendre la Paix à ce Royaume qu'il a touſiours mõſtré auoir en ſinguliere recommẽdation: auſsi eſt il raiſonnable, Seigneurs François, que le remercions au iour d'huy, & nous reſiouiſsions grandemẽt, la voyans reſtituee aux peuples affligez, aux païs gaſtez, à tous eſtats ennuyez de pertes: eſteinct l'horrible feu qui ardoit en France, pluſtoſt par accord, que par la ruine de

l'vne ou l'autre partie, ou parauanture des deux ensemble: & tãt que pourrons la conseruions fidelement, & entretenions inuiolablement: ostans toute occasion de plus rencheoir en troubles. Les champs parauant laissez en friche, les maisons démeublees, les villages & bourgs deshabitez, forteresses demolies, villes pillees, bruslees, ruinees, se redresserõt doresnauant, & les prouinces distraictes par le malheur de discorde pernicieuse, se rallieront au moyen de concorde salutaire, communiquans ensemble leurs commoditez. Le temps reuient plus souhaitté qu'esperé, auquel posees les armes, appaisees les cruelles haynes & inimitiez, les gents retourneront au doux repos, & rabaissee l'audace & licence des hommes, moderees les cupiditez, les loix bien ordonnees, iugemens constituez, la milicie disciplinee, religion establie, l'ancienne police restituee, guaries les parties malades de la republique, remis en vigueur les ornemens de l'estat beaucoup diminuez par les calamitez passées: pieté, foy, iustice regneront, les lettres & disciplines seront plus estimees que iamais, &

les gents de bien honorez selon leurs merites. N'estoit-ce horreur de veoir si longuement guerroyer gents de mesme nation, de mesmes prouinces, citez, familles? peres contre fils, freres contre freres, oncles contre nepueux, tous subiects d'vn mesme Roy, ayans mesme nom de François, & mesme tiltre de Chrestiens, portans dedans leurs enseignes mesmes fleurs de lis, auec apparence de mesme affection à les conseruer, & de mesme desir à la paix, pretendans par mesme occasion auoir prins les armes pour la religion, & pour l'estat du royaume: qui a esté ce pẽdant gasté de tous costez par les siens & par les estrãgers appellez des deux parts, & a desia plus enduré à cest' occasion, qu'il ne feit oncques par autre calamité qui luy soit aduenue? Puis donc que le mal a esté tresgrief & long, à grande difficulté peut-il estre si tost & tout à vne fois osté: ou tant de sang a esté espandu, tant d'outrages & iniures, tant de miseres ont passé, si meurement & par bonne intelligence elles ne sont assopies, & auec le temps oubliees: la conuersation de ceux qui les ont faictes & receuës, pouuant de iour en

iour renouueller les occaſions de querelles. Comme les releuez de maladie n'ont incontinent leur ſanté aſſeuree, ains ſubſonnent de rencheoir à chaſque friſſon leur ſuruenant: & les nauigans eſchappez de tourmente, craignent toute ſoudaine emotion de la mer ia appaiſee : & apres tonnoirres impetueux, & groſſes pluyes, l'air demoure moitte & frais, recouurant peu à peu ſa ſerenité & temperature.
A ceſte cauſe, ſeigneurs François, ie vous ay recueilly aucunes raiſons & exemples pour obuier à telle maladie que n'y retombiez plus, & y ſeruir comme de remedes : leſquels ie voudrois pouuoir proufiter : & partant ſuis deliberé les deduire auec telle facilité, qu'ils puiſſent eſtre entendus de chacun. Et iaçoit que ſurpaſſent ma condition & faculté, i'eſpere neantmoins l'intention n'eſtre blaſmee en telle entreprinſe, concernant le bien vniuerſel de la nation Françoiſe: à laquelle ie porte ſinguliere affection, & ay pieça deuoué mes principaux labeurs: N'ayant iamais rien plus deſiré que le bien, honneur & ſalut de la France ma patrie, laquelle parauant a eſté la plus re-

nommee du monde, floriſſant par deſſus les autres en Religion, Armes, Lettres, Iuſtice, Richeſſe, & puis quelque tẽps par factions a eſté tellemẽt affligee, que ſembloit prochaine de ruine, ou eſtre diſpoſee à receuoir mutation eſtrange. Parquoy ie vous prie, Seigneurs François, entendre mon exhortation, & oſter toute offenſe procedẽte de partialité ou diſſimilitude de religion qui vous en pourroit deſtourner, vous aſſeurant que n'y trouuerez rien qui n'appartienne à l'honneur & ſeruice de Dieu, obeïſſance du Roy, conſeruation du bien & repos publique, entretenement de la communion & bienueillance mutuelle neceſſaire entre vous, ſans laquelle n'eſt poſsible que proſperiez.

La France enuiron cent ans eſtoit demouree en grãde proſperité, iettant hors & au loing les guerres qu'il luy conuenoit faire. Mais ſi toſt qu'elle a cuidé ſe deliurer de l'ennemy eſtranger, elle en a trouué de domeſtiques qui l'ont pirement traittee: ainſi que la paix exterieure cauſe ordinairement és eſtats publiques, diſſention interieure. Or cõme

au regne de François premier, le changement en la religion & pretẽdue reformation de la Chreſtiẽté, euſt commencé en Allemaigne & Suyſſe, païs voiſins & alliez de la France: par la communication que ces natiõs ont auec la noſtre, tel trouble y entra incontinent. Et fut petit au commencement, puis eſt augmenté par les guerres longuement continuees: durant leſquelles, & pendant que les Roys y auoient entierement leur cueur, pluſieurs ſuperfluitez ſe ſont accumulees en leur eſtat, l'ayant diſpoſé à receuoir alteration, par laquelle il a eſté & eſt grieuement trauaillé: ne plus ny moins qu'au corps humain par nonchaloir, ou mauuais regime ſ'amaſſent humeurs ſuperflus luy cauſans maladie, ne demourant rien ſtable en ce monde, & qui ne ſoit expoſé à mutation continuelle. Mais principalement apres l'infortuné treſpas du Roy Henry ſ'eſt manifeſté le mal auparauant couuert, prenant occaſion par l'aage du Roy François deuxieſme, ſon fils aiſné, & par le gouuernemẽt du Royaume: Dont aduint premierement le tumulte d'Amboyſe, puis a eſté ſuſcitee la guerre

ciuile, ſemblant quelquefois eſtre aſſopie par reconciliation & edicts de pacification, & tantoſt par deffiance recommencee & plus enflãbee que deuant. De laquelle ſont enſuyuies pluſieurs batailles, prinſes de villes, degaſt de païs, meurdres, voleries, confuſion de tout droit diuin & humain, meſpris du ſeruice de Dieu, deſobeïſſance au Roy, & autres malheurs infinis que les factions apportent és contrees, eſquelles ſ'enracinent.

C'eſt ſommairement l'origine & progrez du mal, par lequel Dieu irité des vices multipliez en la France, a permis qu'elle ſoit affligee. Semble donc pour y remedier, eſtre beſoing deduire les biens de cõcorde, & maux de diſcorde, tant par raiſons, que par exemples des autres nations qui ont proſperé par concorde, & beaucoup enduré anciennement, & de freſche memoire, par diſcorde: Mais auant que d'y entrer nous declarerons la Nature de Sedition, en tant qu'il ſera neceſſaire à la matiere preſente, & par meſme moyen parlerons de deffiance qui la nourrit, & des mutations qu'elle engendre: puis viẽdrons aux diſſentiõs meuës

à cauſe de la Religion, conſequemment à celles de la police qui ſ'entreſuiuent ordinairement. En conſiderãt combien eſt vtile l'vnion és deux, & l'obeïſſance aux ſuperieurs par tout, cõbien auſſi le changer eſt dangereux, iaçoit qu'en long eſpace de temps il ſoit difficile, & preſque impoſſible à euiter, par l'inconſtance variable des choſes humaines: parmy leſquels propos nous eſſayerons repreſenter brieuemẽt l'ancienne dignité du Royaume, comment il a eſté fondé, augmenté, conſerué autant longuement que nul autre, dont y ait memoire: & eſt paruenu au ſouuerain degré d'hõneur, moyennant l'vnion, prouëſſe, prudence, & heureuſe conduite de voz anceſtres, ſans omettre auſſi les notables changements qui y ſont eſcheus par diuiſions. Le tout à fin que vous, ſeigneurs Frãçois, induits par tels aduertiſſements, oubliez les partialitez, eſquelles n'agueres eſtes tombez, & iouïſſez à l'aduenir en repos du beau païs & commode que Dieu vous a dõné a habiter: & quãd ſerez contraints guerroyer, exercez pluſtoſt les armes contre les eſtrangers voz malueuillants, qu'à

voſtre ruine mutuelle.

Premierement donc, venant à la nature de Sedition, ie dy qu'il ne pourroit aduenir pire calamité à tout eſtat publique, pour quelque cauſe qu'elle ſoit excitee: d'où procede toute ſorte de maulx, voire les plus pernicieux, comme irreuerence enuers Dieu, deſobeïſſance aux magiſtrats, corruption de meurs, changement de Loix, meſpris de Iuſtice, abolition des Lettres, vengeances horribles, meſcognoiſſance de conſanguinité & parentage, oubliance d'amitié, extorſions, violences, pilleries, rançonnemẽts, ruines de païs, ſaccagements de villes, bruſlements d'edifices, confiſcations, fuites, banniſſements, proſcriptions cruelles, meurtres inhumains, alterations de polices, auec autres infinis excez & miſeres inſupportables, piteuſes à voir & triſtes à raconter. Parquoy Pythagoras treſilluſtre Philoſophe diſoit, qu'il failloit en toute maniere oſter maladie du corps, ignorance de l'ame, & ſedition de la cité, corruption aduenant és Republiques opulentes pour rendre les grãds Empires mortels: ainſi qu'en Tite Liue parle Marc

Valere dictateur. Ce qui a meu le diuin Platon d'affermer, n'y auoir pire mal en la cité que celuy qui la diuise, & d'vne en faict deux: ne rien meilleur que ce qui la lie & vnit ensemble: voulant que la Republique bien policee soit entre autres choses amie à soy-mesme, libre & prudente. Tellement que pour en desraciner toutes partialitez, il souhaite vne cõmunauté non seulement de tous biens, mais aussi de ce mesme que nature a faict propre à chacun, comme des yeux, oreilles & mains: à celle fin que quiconque verroit, oiroit, ou feroit quelque chose, employast le tout au proffit & vsage cõmun, pour mieux entretenir l'amour mutuel des citoyens: lesquels n'ayants rien particulier, seroient par ce moyen touſiours touchez de mesme ioye & tristesse, louans & blasmans tous semblablement mesmes choses. Or est Sedition, dissention des citoyens, ainsi appellee, selon Ciceron, par ce qu'ils võt les vns vers les autres, & se separent en parties. Si elle est des sujects enuers leurs superieurs & seigneurs, se nomme Rebellion: entre esgaux, faction: entre priuez pour cas particulier,

culier,noise: entre Eccleſiaſtiques, Schiſme.Proprement Sedition eſt entre gents de meſme païs, Guerre contre l'eſtranger.Cõme donc guerre & ſedition ſoient deux noms, ils ont auſſi deux differences, denotant l'vn quelque parentage, l'autre eſtrangeté. A ceſte cauſe Platon parlant des Grecs, & par meſme moyen de tous peuples diuiſez, afferme que quand ils combattẽt contre les Barbares & eſtrangers, ou les eſtrangers contre les Grecs, ceſte inimitié deuoir eſtre appellee guerre: Mais quãd les Grecs commettẽt quelque excez tel cõtre les Grecs, que ils sõt neãtmoins amis par nature, & qu'alors la Grece eſt malade & ſeditieuſe, nõmant telle inimitié ſedition. Eſtant donc quelque païs diuiſé, ſi les vns gaſtoiẽt les champs des autres, & y bruſloiẽt les edifices: la ſedition ſembleroit treſpernicieuſe, & que les vns & les autres n'aymeroiẽt leur patrie. Car ſils l'aymoient, iamais ne ſingereroiẽt ruiner leur nourrice & mere, ains ſuffiroit aux vainqueurs prendre les fruits des vaincus, eſperãs qu'ils ne ſeront touſiours en diſcorde: ains ſe reconcilierõt quelquefois. Parquoy il exhorte

les Grecs, de s'entr'estimer tous comme parents & affins, & que s'ils entrent en different, soient moderez, comme s'ils auoient à se reconcilier, ne s'entrepersecutans rigoureusement à seruitude ou ruine: attendu qu'ils ne sont point ennemis, à fin que les Grecs ne destruisent point la Grece, ne reputent en chacune cité tous estre leurs aduersaires, hommes femmes & enfants: ains seulement les autheurs du different, & coulpables, qu'ils contraindront recõgnoistre leur faute, & feront chastier: conseruants le païs entier, auquel ils ont plusieurs amys. Par tout où se trouue dissimilitude & inequalité discordante, les gents y sont trauaillez de continuelles seditions. A quoy ayde beaucoup l'assiette d'aucuns lieux produisans les hommes naturellemẽt seditieux, comme lon dict auoir esté iadis Alexãdrie & Rome, & estre au iourd'huy Genes. Iamais inimitiez & mescontentements ne defaillent entre partialitez & differences de sectes, meurs, langues, seigneuries, lesquelles augmentent par mocqueries, outrages, & iniures procedentes de telles dissimilitudes: tant que

par succession de temps deuiennent la pluspart irreconciliables. Parquoy Ciceron racontant aux Romains les dissentions ciuiles qu'ils auoient ia endurees, afferme que nulle ayt esté terminee par appointemẽt, sans combat, sans effusion de sang, sans armes: ains par l'occision des principaux de la Cité, auec la diminution du peuple & calamité de la Republique. Si sont les hommes incitez à sedition par esperance de proffit & honneur, ou par crainte du dommage & infamie: plus, par l'auarice, orgueil, rudesse des Seigneurs, ou par mespris & haine qu'on leur porte: par enuie ou aduancement indigne d'aucuns, & accroissement desproportionné qu'on apperçoit en eux plus grãd que les forces, de l'estat ne peuuent supporter. Lesquels aussi estans outrageux de nature, & rendus puissans, entreprennent facilement contre leurs Princes ou Republiques. Or naissent communément les seditions de petits cõmencemens: mais si elles ne sont prõptement esteinctes, tantost croissent infiniement, n'infectans seulement les maisons, bourgs & villes: mais aussi les Prouinces

entieres, & grandes seigneuries. Parquoy il les faut assopir dés le commencement, & en retrancher les causes, auec preuoyance & prudence politique. Il est aysé de remedier aux dãgers que lon voit venir de loing: mais attendant leur approche, la medecine n'en est plus de saison, par ce que la maladie en est deuenue incurable. Comme la fieure etique à son premier aduenement est facile à guarir, & difficile à cõgnoistre: mais ne l'ayant au commencement cõgneuë ne medecinee, elle deuient de facile cõgnoissance & impossible guarison. Ainsi la sedition estant preueue de loing, lon y peut remedier promptement: mais quand pour ne l'auoir cõgneuë assez tost, on la laisse croistre, en sorte que chacun la voit à l'œil, alors toute espece de remede y est desesperee. Apres que plusieurs maulx ont esté respectiuement faicts & receuz entre seditieux, & que deffiance est vne fois entree parmy eux, elle leur faict communément oublier toute probité, toute hõnesteté, toute foy & verité. N'y a depuis trefue, n'y a pacification, n'y a serment quelconque, tant solẽnel soit il,

qui les puisse bonnement asseurer. Les appoinctemens qu'ils font, ennuyez ou lassez de pertes, durent la pluspart tant que les vns ou les autres deuiennent plus forts, & puissent surprendre leurs aduersaires: n'ayans seureté aucune en paroles, ne crainte & reuerence en sermens, ne religion en rien qu'ils facent ou contractent. Parlans d'amitié, enflambent haine: simulans Iustice, exercent cruauté. Tant irresolus le plus souuent, qu'ils ayment plustost se submettre indignement à l'estranger, sous esperance de se fortifier de luy, que par honnestes moyens se reconcilier. Toutes choses accoustumees, voire les plus cheres parauant, deuiennent suspectes, tant domestiques & publiques, que communes & particulieres: Ie dy femmes, enfans, freres, parents, affins, seruiteurs, medecins, procureurs, aduocats, iuges, soldats, & capitaines: reputãs cõbien de marits en dissentiõ ciuile ont esté trahis ou laissez par leurs fẽmes, de peres par leurs enfants, de maistres par leurs seruiteurs: cõbien de malades negligemmẽt pensez par les medecins, cõbien de procez criminelz & ciuils

precipitez par les Iuges, combien de Capitaines abandonnez ou tuez par soldats fauorisans secrettement party contraire. Iamais n'y a repos és esprits des seditieux, iamais n'y a tranquillité: ains demeurent en peine & solicitude perpetuelle. Comme les regardans par l'eauë, ou au trauers de quelque nuee, cuydent les choses veuës estre plus grãdes qu'elles ne sont veritablemẽt: ainsi les sedicieux, occupez de defiãce, ont suspects tous faits dicts, gestes: estimans tout plus grief qu'il n'est. Rien n'y a que ne doutent, craignẽt, calomnient, peruertissent, deguisent: tellement que pouuons dire à bonne cause, la deffiance estre vraye nourrice de partialitez. Oncques sedition ne fut de longue duree, qu'elle n'alterast la police, ou la religion, donnant tousiours le plus fort loy au foible, & le faisant cõdescẽdre à sa volõté & maniere de viure, meilleure ou pire: estant la force comme royne des affaires humains, qu'elle haulse, abaisse, change, destruict violẽment auec extreme desordre. Parquoy si les Sages estoient creuz, lon n'immueroit ou innoueroit iamais rien sans vrgente neces-

sité, & treseuidente vtilité? à cause des grãds troubles qui en viennent en public & en priué. De maniere qu'il est plus expedient tolerer quelques imperfections des loix, & faultes des gouuerneurs, si elles ne sont trop preiudiciables, qu'en les cuydant corriger, renuerser tout l'estat, selon le prouerbe ancien, qui admonneste, n'esmouuoir le mal bien reposant, & ia cogneu, & auquel lõ est accoustumé. Hippocrates mesme en sa medecine aduertit, que les choses accoustumees, iaçoit que soient pires, nuysent moins que les non accoustumees. Certes mutation en toutes choses, fors és mauluaises, est tresdangereuse, és saisons de l'annee, és nourritures du corps, meurs de l'ame, & absoluëment en tous cas, sinon és mauuais, comme ie disois. Premierement quand les corps vsent de quelques nouuelles viandes & bruuages & labeurs, ils sont aucunement troublez. Puis y estans accoustumez, enforcissent & engraissent, prenans plaisir à telle maniere de viure, comme ia accoustumee, familiere, & amie, & se portent tresbien: mais si par occasion sont contraints prẽdre autre nour-

riture, ils sont incontinent affligez, & demeurent indisposez iusques à ce qu'ils y soient accoustumez. Il conuient estimer le mesme és pensees des hommes & nature des ames: d'autant que tous reuerent les loix esquelles ils ont esté nourris, & craignent les immuer, si par quelque diuine fortune elles ont longuement duré, tellement qu'on n'aye souuenance ou congnoissance qu'elles ayent iamais esté autremẽt. Quand donc la necessité presse changer, à fin que nouuelle mutation ne soit trop grieue, il conuient la faire peu à peu doucement, non rompre tout à vne fois impetueusement. Car le changemẽt qui se fait par le menu est plus facile à supporter, & moins sensible: ainsi que Dieu mesme nous aduertit par ses œuures, lequel nous méne petit à petit des grandes chaleurs aux fortes gelees, & des gelees & froidures aux chaleurs: ayant ordonné le printẽps entre l'hyuer & l'esté, & l'autõne entre l'esté & l'hyuer, faisons moyennes & plus temperees. Aussi ne voyons nous point nature faire mutation quelconque pour passer d'vne extremité en autre sans moyen mutuel & reciproque.

Combiẽ donc que nouuelleté ſoit agreable aux curieux, toutesfois elle eſt dangereuſe à introduire, ſignamment és cas concernans l'eſtat & la religion. A quoy n'eſt poſſible toucher ſans troubles & diſſentions, qui vont ſouuẽt ſi auãt, qu'elles cauſent les ruines des païs & ſeigneuries.

Il me ſemble que i'aye aſſez parlé de Sedition, deffiãce & mutation, en tãt que l'eſtimois neceſſaire au propos preſent: Enſuit à deduire ſelon l'ordre premis, & parangonner les biens de concorde & maux de diſcorde: à fin que mieux entendus par vous Seigneurs François, mettez peine de fuir les vns, & iouïſſez des autres à voſtre pouuoir. Empedocle poëte grec & phyſicien châtoit en ſes vers, que toutes choſes creées en nature, & produites au monde, ou qui eſtoient eſmeuës, dependoient de deux principes, concorde & diſcorde, eſtants faictes & entretenues par l'vne, & diſſolues par l'autre. Parmenide & Meliſſe Pythagoriens ont penſé tout ce qui eſt en l'vniuers haut & bas, eſtre vn & ioinct par vne vertu & vn conſentement de nature: d'autant qu'il n'y a nul genre qui ſeparé des autres puiſſe

demourer par ſoy, ou conſeruer ſa force: comme pouuons voir par l'ornement de l'vniuers, mouuement du ciel, varieté & diſtinction des Aſtres, viciſſitude des choſes, & leur ordre, par la vertu vitale du feu, diffuſe en tout le mõde, par l'air ſouſtenant auec ſpiration & reſpiration les animaux: lequel coulant çà & là cauſe les vents, ou ſubtilizé eſt porté en hault, puis eſpeſſi & mué en nuees, d'ou procedent pluies, neiges, greſles, tonnoirres, fouldres. Par la mer battant de ſes vagues reciproquantes les riuages, iettant & receuant les autres eaux ſans point exceder ou diminuer: Par la terre aſſẽblee de toutes parts en elle par ſon panchement, ſources des fõtaines, perpetuité des fleuues, hauteurs des mõtaignes, aſpreté des rochers, mines de fer, or, argent, & autres metaux plaines fertiles des chãps: toutes leſquelles choſes ne pourroiẽt tant durer, conuenãtes en elles meſmes les parties du mõde, ſans iamais varier, ſi elles n'eſtoient retenues par vn eſprit diuin & continué. Cõtemplez le ciel touſiours tournant de meſme maniere auec incroyable viſteſſe & perpetuel ordre, embelli d'innume-

rables eſtoilles tant bien ordõnees & diuerſifiees, les mouuements reiglez des planettes ſans ſentredonner empeſchement: & oyez, ſi pouuez, le doux ſon en ſortant, lequel ioinct par interualles inegaux, diſtinguez auec deuë proportion, faict egallemẽt diuers accords. Regardez comment le Soleil duc & prince, & moderateur des autres lumieres ſe retire de nuict, donnant lieu aux autres plus obſcurs, & permettãt à la Lune enluminer en ſon tour: commẽt en plein iour quelquefois il eclipſe par l'interuẽtion d'icelle, à laquelle il fournit lumiere. Conſiderez les ſaiſons des ans en dependantes, d'autant que par les cours celeſtes ſont nombrez les iours, mois, ans, ſiecles: & vous trouuerez, que toutes & quantes fois que chaud, froid, humide, & ſec paruiennent à vne concorde moderee, il y a fertilité & ſanté tant és hommes, que és autres animaux, & és plantes: mais ſ'il y aduient diſcorde, elle corrompt & offenſe beaucoup de choſes: d'où ſengendrẽt peſtes & pluſieurs autres maladies. Outreplus voyez par quelle conuenance & proportion les quatre Elements tant dif-

ferēts en natures & qualitez, ſont aſſemblez ſans ſ'entrenuire, iaçoit que les vns ſoient plus grands & plus forts, les autres moindres : comment contraires & diuers entre eux, ſont ioincts en ſorte, que les legers par pois ſont retenuz que ne montent, & au contraire, les peſans que ne tombent ſuſpendus par les legers tendans en haut : comment par effort pareil en leurs diuerſitez ils demeurent aſtraints en leurs lieux par le circuit perpetuel du monde, lequel tournant touſiours en ſoy meſme tient la terre balācee en ſon lieu, comme la plus baſſe de tous, qui balance auſſi en contr'eſchange les autres elements meſmes, la tenans ſuſpendue : à l'entour de laquelle l'eauë eſt diffuſe, puis l'air porté ſur les deux, le feu & l'ether colloqué au plus hault, ſ'entreconſeruans par amitié mutuelle. Si donc ces choſes tant grandes & puiſſantes gardent concorde entre elles, & demeurent ſans inimitiez: pourquoy les villages, villes & prouinces particules de la moindre partie de l'vniuers, ne peuuent accorder? Sans doubte la terre à l'eſgard de tout le monde n'eſt qu'vn poinct, ce n'eſt qu'vn

poinct di-ie que la terre : où les hommes imbeciles tumultuent, guerroient, despartent seigneuries, la diuisants auec fer & feu, par fureurs publiques fondees sur auarice, ambition, vaine gloire, ire, vengeance. Et d'autant qu'ils sont prochains ou voisins, plus est aspre leur inimitié & difficile à reconcilier. Certainement il y a plus de concorde entre les bestes brutes qu'entre les hommes : car vne partie d'icelles ne porte aucune nuisance. Les oyseaux faisans leurs nids ne s'entr'espiẽt point, & ne discordent pour la mengeaille : les fourmis ayants leurs petits trous prochains, & prenants souuent froument de mesme place, ne combattẽt entre eux, ains s'entrecédent & destournẽt du chemin, trauaillans maintefois ensemble. Onques mesmes essains d'aueilles fleuretants en mesmes prairies, delaissee leur œuure, n'entrerent en debat pour la rousee des fleurs. Les troupeaux de bœufs & harats de cheuaux meslez paissent doucement sans bruit. Les cheures & ouailles ayants peu le iour ensemble, sont departies au soir aisément par les bergers. Les plus cruelles comme loups, tygres, lions,

ne combattent contre leurs semblables. Lon ne voit le lyon contre lyon exercer sa fureur, dragon ne faict iamais guerre à dragon, & quand aucunes bestes se font la guerre, elles combattent auec leurs armes: mais l'homme n'a en ce monde rien plus contraire que l'hõme: de sorte que chacun iour l'hõme pour deffaire l'homme inuẽte nouuelles armes. Ne les tremblements de terre, ne les foudres & tonnoirres, ne les ardeurs & seichereſſes, ne les inondations & naufrages, ne la peſte, ny la famine, ne cruautez de beſtes nuisent plus au genre humain que les hommes meſmes: ce qui eſt plus eſtrãge, d'autant qu'ils semblent par la figure & compoſition de leurs corps, eſtre faicts plustoſt pour exercer concorde que diſcorde, procurer le ſalut non la mort d'autruy: bien faire, non endõmager. Les autres animaux ont eſté creés chacun en ſon eſpece garnis de leurs armes, les hommes ſeuls ſans armes: le taureau a cornes, le lion ongles, le ſanglier deffenſes, l'elephant outre la rudeſſe de ſon cuir & monſtreuſe grandeur de corps eſt armé de trompe, le crocodile d'eſcailles, le coq d'argots, le

dauphin de pennons. Aucuns ſont enclos & couuerts de coquilles, les autres fortifiez de teſt, & à ceux qui ne ſont armez a eſté donnee pour ſauueté, legereté de vol, & venim, pour aſſaillir ou empeſcher l'approche d'eux: outre leſquelles armes ont eſté creez de figure hideuſe, d'orgueilleux & cruel regard, de cris & hurlemens eſpouentables: mais l'homme ſeul a eſté creé auec charnure molle & cuir delié, nud, imbecile, delicat, nullemẽt armé, n'ayãt riẽ en ſes membres qui ſemble eſtre faict pour nuyre. Il a le viſage doux & gracieux, les yeux attraians & amyables, les bras proportionnez de longue eſtendue pour receuoir & accueillir toutes manieres de gẽts. A luy ſeul eſt ottroyé le rire & plorer: l'vn en ſigne d'alegreſſe, l'autre de clemence & cõpaſſion. Il a voix entẽdible & articulee, eſt doué de langage & vſage de raiſon, enclin à frequenter compaignie. Quand il eſt nay ne peult de long temps cheminer, parler, ne repaiſtre: ains par cry l'amentable ſignifie auoir beſoin d'ayde. Tellemẽt que lon peult iuger par toutes ces choſes les hõmes eſtre creez pour l'vſage d'amitié,

laquelle principalemẽt ſ'acquiert par aide & ſecours mutuel. Toutesfois oublians l'humanité à laquelle ilsſont nays, ils ſentreperſecutent cruellement par haynes & inimitiez, ſe monſtrans plus bruttaux que beſtes, qui ne ſ'adonnent à cruauté pour chaſque occaſion, ains ſeulement quand la famine les preſſe, ou quand elles ſont outragees, ou ſont en ialouſie de leurs femelles, & crainte de perdre leurs petits: mais les hommes ſont iritez entre eulx pour cauſes la plus part legeres, & de petite importance, pluſtoſt dignes de riſees que de pourſuite. La diſcorde entre les beſtes dure peu: entre les hommes quand elle ſemble eſtre appaiſee, c'eſt alors que recommẽce plus enflambee que deuant. Par ainſi iaçoit qu'ils ayent en l'integrité de leur ſubſtance aſſemblees les ſubſtances de toutes les natures du monde: les quatre elements en leurs corps par vraye proprieté, eſprit diuin correſpondant par proportion au ciel, ſens des beſtes interieur & exterieur, l'ame pleine de celeſte raiſon, participation de l'intelligence angelique, ſoient faicts à l'image & ſemblance de Dieu, vray pere de con-

de concorde: tellement que les autres creatures ne dedaignent leur aider: les ſuperieures fauoriſent, inferieures obeïſſent, le Ciel trauaille pour eux, les Anges procurent leur ſalut: neantmoins douez de telles graces meſcognoiſſent leur bien & aduantage: n'en pouuans vſer comme il appartient, aueuglez de rancunes, & tranſportez de partialitez. Les citoyens diſcordants ne marchent autrement en leur cité, qu'en vne foreſt infeſtee de briganderie. Les ſeruiteurs ſubiects en concorde ſont ſuſpects en diſcorde: fẽmes, enfans, parẽts, affins, alliez, habitatiõ, famille, poſſeſſiõs, meubles, richeſſes plaisẽt en concorde, deſplaiſent en diſcorde, pour crainte de les perdre. L'honneur beaucoup deſiré de tous ne peut eſtre acquis en diſcorde, où les hommes partialiſez iugẽt tout par faueur & hayne. En concorde le bien d'autruy eſt noſtre par communicatiõ, en diſcorde le noſtre meſme n'eſt noſtre, par ce que l'vſage nous en eſt oſté, auquel giſt le fruit du bien. En concorde la terre & la mer eſt ouuerte: en diſcorde les propres maiſons ſont fermees. Toute puiſſance en diſcorde eſt foible: durant

cordants au reſte, & ennemis entre eux domtoient tellemẽt leurs choleres, qu'ils les appaiſoient pour le regard de la republique, & de leur patrie. Ainſi en vſerent Brutus, Publicola, Camille, Fabrice, Scipion, Lepide, Flaccus, Salinator, remettant toutes leurs douleurs particulieres aux vtilitez communes : d'autant qu'ils ſçauoient ne ſe pouuoir autremẽt maintenir parmy tãt de nations vaincues, que par concorde, ayants à perir ſi toſt qu'ils diſcorderoient en commun, & au public, troublans l'vtilité de la patrie par haynes priuees. Doncques la ſeigneurie a eſté maintenue par tels perſonnages, & heureuſemẽt adminiſtree: laquelle depuis fut agitee, affligee, gaſtee, & quaſi deſtruitte, par Sylla, Marius, Cinna, Ceſar, Pompee, Antoine, pourſuiuants leurs inimitiez priuees par les extremes dangers de leur patrie. Salluſte treſilluſtre hiſtorien preuoyant ceſte ruine de l'eſtat Romain, voire de toute ſeigneurie & nation diuiſee, en parle ainſi. I'eſtime, dit-il, puis que toutes choſes commencees finiſſent: alors que par deſtinee la ruine de Rome approchera, Citoyens combatrõt

" contre citoyens, & ainſi laſſez & affoiblis
" ſeront expoſez en proye à quelque Roy
" ou nation eſtrange : autrement tout le
" monde & les autres nations aſſemblees
" ne pourroient eſbranler ceſt Empire.

Autant en peut on dire de ce Royaume, lequel ſçauons eſtre accreu, & auoir eſté rendu inuincible par la cõcorde & prouesſe de noz anceſtres, & voyons maintenãt affoiblir peu à peu, & diminuer auec grãd blaſme & reproche, tournans les commoditez de la France telles & ſi grandes à noſtre dõmage. L'occaſion ſemble admoneſter, puis qu'il vient à propos parler de la France & des François, que repreſentons premierement la beauté & fertilité du païs dont abuſons ingratement, puis la vertu de noz predeceſſeurs en paix & en guerre: leſquels ont eſtably ce Royaume le mieux policé qui fut oncques : à fin qu'eſſayons à le conſeruer par les meſmes moyens qu'il a eſté acquis, en nous rendant auſſi bons qu'ils ont eſté, ou meilleurs ſ'il eſt poſſible. Il n'y a en tout le mõde region mieux ſituee que la Frãce, plus belle, & plus ſaine, commode, fertile, & abondante en toutes choſes conuenables

à l'entretenement de la vie humaine. Car où le chaud n'eſt trop ardant, ne le froid aſpre & lõg, où n'y a pluyes deſmeſurees, ny vents beaucoup violents: ains perſeuerent les parties de l'annee en diſpoſition moderee, là ſe trouue aggreable tẽperie de l'air, ſalubrité d'eaues, fertilité des terres: moyennant leſquelles choſes le païs eſt rendu plaiſant, ſain, propre à produire tous bleds & legumes, nourrir toutes plantes domeſtiques & ſauuages, portans fruicts abondãment en leurs ſaiſons: les animaux meſmes y ſont mieux formez, plus grãds & fertiles qu'ailleurs, ſans iamais y defaillir les habitans par famines & peſtes trop cruelles: mais ou le chaud & froid, ſec & humide excedent, ils offenſent toutes choſes, & les rendent pires. La temperature que ie dy ſe voit en la France: laquelle eſtãt ſituee entre Midy & Septẽtrion, & bien oriẽtee, eſt treſſalubre. Icy n'y a ſolitudes vagues, ne deſerts ſablonneux, ne bruieres ou landes inutiles, ne mõtaignes inacceſſibles, ne boys deshabitez, ny ſe trouuent ſerpents venimeux, ou beſtes cruelles, & monſtres horribles. Mais ſe voyent belles Campai-

gnes labourables, claires fontaines, ruiſſeaux & riuieres coulans de toutes parts, verdes préries, graſſes herbages, foreſts ombrageuſes, couſtaux & collines couuertes de vignes, & tout le païs veſtu de fleurs, herbes, arbres, bleds: fourny de beſtes, poiſſons, oyſeaux, laines & cuirs, beurres, & formages d'vn coſté, huiles de l'autre. Et cõme la vie humaine ſoit ſuſtẽtee par trois choſes, par le mãger & boire, & par l'air que ſpirons & reſpirons inceſſammẽt, les plus cõuenables à la nourriture des perſonnes ſont les fromẽts & les vins, que la Frãce produit en telle abõdãce, que nõ ſeulemẽt, elle demeure fournie ſuffiſammẽt: mais en ayde à tous ſes voiſins, qui ne ſ'en peuuẽt bonnemẽt paſſer. D'auãtage le ſel qui dõne gouſt & ſaueur à la plus part des viãdes, & ſert aux autres de cõfiture & conſerue: viẽt preſque naturellemẽt és deux mers la coſtoyãs: qui eſt le meilleur qu'on puiſſe trouuer, duquel ſe fourniſſent les eſtrangers de tous coſtez, ſignãment les Septentrionaux: qui le viẽnẽt querir en brouage auec groſſes flottes de hourques & nauires, telle fois cinq ou ſix cens enſemble C'eſt choſe in-

croyable du lin & du chanure qui y croiſſent, & des toilles qu'on en tire pour porter en Eſpaigne, en Barbarie, és Indes Orientales & Occidentales : des aulonnes & cordages qu'on y appreſte, dont tout le nauigage eſt equippé, de la grande draperie, du papier, & Imprimerie, qui ſ'y font, du paſtel pour la tainćture, du ſaffran qui y vient. Lon ne penſeroit iamais en quelle quantité ſont recueillis les fruits de toutes ſortes, & enuoyez dehors : retenans du naturel de la terre qui les produit, exquis en bonté, & ſinguliere perfection : & partant requis de toutes parts. Les autres contrees ont certaines graces & ſingularitez diſtribuees particulierement à chacune par nature regardant au bien commun de l'vniuers: qui ne peut perſeuerer en ſa perfection ſans telle varieté, & à fin que les vnes ayans beſoing des autres communiquent enſemble, entretenãs la ſocieté du genre humain par ſecours mutuel & ayde reciproque. Mais la France n'eſt heureuſe en vne choſe ſinguliere & vne commodité ſeulement, ains abonde preſque en toutes naturellement, ou par induſtrie: rece-

uant vne douce humeur tant par les ro-
sees & pluyes qui y tombent souuẽt, que
par les ruisseaux & riuieres qui l'abbreu-
uẽt de tous costez. Et ayãt plusieurs fleu-
ues nauigables courãts les vns en la mer
mediterranee, les autres en l'oceã, esquels
descendent plusieurs autres moindres:
elle recouure par le moyen du nauigage,
facilité & commodité du commerce, ce
qui est excellent ailleurs seruãt plus à l'or-
nement, delices, & superfluitez qu'à la ne-
cessité. D'auãtage elle est embellie en tou-
tes ses parties de plusieurs beaux edifices,
chasteaux, villages, bourgs, villes, & citez
bien peuplees, riches & fortes, signammẽt
celles des frontieres: entre lesquelles Paris
est la capitale du Royaume, estimee com-
me le premier miracle du monde, à cause
de sa grandeur, multitude, industrie &
richesse des habitans, affluence de viures,
& commodité d'autres choses, autorité
du Parlement, & l'Vniuersité floriſſante
en toutes sciences. Seigneurs François
où estes vous reduits puis quelque temps
par discorde? que vous entr'empeschez
vser de ses belles commoditez, fermants
les vns aux autres les passages, aboliſſans

le commerce, destourbants le labourage, ruinans maisons, abbatants chasteaulx, bruslans bourgs & villages, saccageans villes. O Ciel par le mouuement continuel & influence duquel, la diuine prouidence dominant, incroiable abondance & varieté insatiable de toutes choses est incessamment restauree & renouuellee en France; ô Soleil auteur du temps, de chaleur, & de lumiere: qui approchant & recullãt faites les quatre saisons necessaires à la maturité des fruits, & temperature des corps; ô Lune dame des humeurs, mere de toute croissance; ô Planetes & autres Astres assistãs en leurs effects sur les Elements, & ce qui est engendré d'eux; causez vous & entretenez en France ceste temperie d'air, fertilité d'eau & de terre, multitude de toutes sortes de grains, fruits, animaux, plantes, à fin que les François s'entr'affamẽt & destruisent eux mesmes? Non, non, c'est pour en vser doucement, auec action de graces, recognoissants Dieu autheur de tout, puis en despartir aux prochains, & voisins, ainsi que charité l'ordonne, & l'entretenement de la societé humaine requiert.

Pourquoy donc enragez de partialitez laiſſez vous les terres & vignes en friche? faictes fouller les bleds aux cheuaux & manger en herbe, ou les bruſlez és granges : abandonnez les préries & foreſts, effarouchez, rauiſſez ou tuez les beſtes neceſſaires à voz vſages priuez? meſpriſans voſtre ayſe, ignorans voz biens, ennemis de voſtre felicité? employans les armes, auec leſquelles deuriez conſeruer voſtre païs, à ſa ruine? Ne craignez vous point d'eſtre appelez quelque iour deuãt le iũgement eſpouuentable de Dieu pour voſtre ingratitude, d'eſtre condamnez & punis griefuemẽt par ce crime deteſtable?

La France parauãt dicte Gaule fut premierement habitee par gents originaires du païs, nommez Celtes & Gaulois, qui precederent en gloire militaire les Romains, marcherẽt auec puiſſantes & groſſes armees iuſques en Grece & en Aſie, qu'ils remplirẽt de leurs hõmes appellez par apres Gallogrecs: leſquels pardela acquirẽt telle reputatiõ au faict des armes, que les Roys d'Orient ne ſ'entrefaiſoient la guerre ſans leur aide, & chaſſez de leurs eſtats n'auoient recours qu'à eulx. Qui

prindrent & bruſlerent Rome, occuperent Italie: où ils dreſſerent pluſieurs colonies, donnans le nom de Gaule à la meilleure partie: & comme quelque tẽps apres toutes gens cedaſſent à la vaillance Romaine, neantmoins les Romains faiſoient la guerre contre les Gaulois pour leur ſalut & conſeruation. Qui deffendirent conſtamment leur liberté par l'eſpace de lxxx ans, iuſques à ce que diuiſez en pluſieurs gouuernemens diſcordans, furent ſubmis entierement à l'Empire Romain. Puis les enuieux de l'honneur & repos de France murmurent de la cantonner: qui ne ſeroit autre choſe qu'en la diuiſant l'affoiblir, & icelle rempliſſant de guerres ciuiles, la donner en proye aux eſtrangers. Car iamais le pays ne fut diſtraict en pluſieurs ſeigneuries, qu'il n'ayt eſté expoſé à ces dangers: premierement deſlors qu'il y eut pluſieurs Republiques, puis pluſieurs Royaumes: en apres quand il fut parti en pluſieurs groſſes Duchez & Comtez, & iamais n'y eut repos iuſques à ce que le tout fuſt reduit ſous vne obeiſſance. Eſtant la Gaule diuiſee en deux factiõs, l'vne deſquelles eſtoit menee par

les Autunois, l'autre par les Auuergnacs: apres qu'ils eurent debatu entre eux longuemẽt de la preeminẽce, les Auuergnacs & Sequanois appellerent à leur solde les Germains qui passerẽt au commẽcemẽt, enuiron x v mil, puis prenans plaisir aux terres, richesses & ciuilité des Gaulois, ils en firẽt venir à diuerses fois iusques à six vingts mille: contre lesquels combattirẽt les Autunois, & eurẽt du pire en vne ou deux batailles, esquelles perdirent toute leur Noblesse, tout leur Senat, toute leur cheualerie, en sorte qu'ils furent pressez donner ostages les plus nobles de la cité, & astraints par serments de ne les repeter, ne requerir secours du peuple Romain, & que iamais ne refuseroient d'estre soubs leur Empire & seigneurie. Mais aduint pis aux Sequanois vainqueurs que aux Autunois vaincus, d'autant qu'Ariouiste Roy des Germains en ces entrefaictes arriua en leur païs, & en occupa la tierce partie, qui estoit la meilleure de toute la Gaule, & demandoit encores autre troisieme, pour la bailler à seize mille hommes n'agueres arriuez. Par ou il appert n'estre nouueau que les Ger-

mains ou Allemans se meslent des affaires de ce païs, n'estans à la longue moins dommageables à ceux qui les appellent à leur ayde, qu'aux autres contre lesquels ils sont appellez. Cesar trouuant la Gaule ainsi diuisee, comme il y fust appellé par les Autunois, apres qu'il eut rompu les Suisses voulans aller en Guienne, & tué en bataille Ariouiste: il y troubla si auãt les affaires, qu'en huict ou neuf ans il les subiuga les vns apres les autres, passa en la grand Bretaigne, & en Germanie: puis auec les richesses qu'il emporta de Gaule, & le secours de la cheualerie qu'il emmena: changea l'estat de sa republique lors pareillement diuisee, comme verrons cy apres. Voyla les fruicts accoustumez des factiõs, voyla les effects qu'elles causent. Nous les voyons, sentõs, touchõs: pourquoy ne les euiterons nous donc? Quãd les Gaulois eurent cogneu & esprouué la force des Romains, esmerueillé la fortune: ils ne leur obeïrent moins volontiers, qu'ils auoient parauant resisté vaillamment: monstrans la fidelité si grande qu'il n'y auoit que M. C C. soldats deputez pour la garde de toute la Gaule:

qui estoit à peine vn homme, pour chaque ville. Or venant l'Empire Romain à decliner, qui a esté de plus grande estendue par terre & par mer que nul autre dont y ayt memoire, & duquel Plutarque au temps de Traian esmerueillant l'incomparable puissance, disoit, qu'il auoit esté estably par vertu & fortune pour reduire en vn corps plusieurs seigneuries humaines variables parauãt, & soubmettre à vne obeissance durable, infinies nations differentes, l'Occidẽtal fut plustost destruict que l'Oriental. Car estans par Constantin trãsportees en Grece les forces & richesses principales de Rome, & l'Empire diuisé, il fut beaucoup affoibly, lequel demeurant vny eust peu longuement, & quasi perpetuellement resister à toutes inuasions. En apres cuidans les Empereurs se fortifier par armes estrangeres mercenaires & auxiliaires, qu'ils appellerent à leurs secours, en eneruant les forces propres & naturelles de l'Empire, ils meirent sans y penser Rome & Italie, & consequemment les autres Prouinces, entre les mains des estrangers. Auquel temps comme les Ostrogots eussent d'vn

costé occupé l'Italie, les Visigots d'autre l'Aquitaine & Espagne, les Bourguignõs la partie des Gaules possedee parauãt par les Sequanois, les Vãdales la Bethique & Affrique : alors les François sortans de Germanie soubs Pharamond : premierement au temps de l'Empereur Honore, puis soubs Valentinian le tiers, conquirent le païs ioignãt au Rhin, & quelques places de la Belgique & Celtique : mais principalement prospererent soubs Clouis, auquel conuient raporter leur vraye promotion en Gaule. Et meslez auec les les Gaulois prindrent leurs meurs, langue & religion, baptisez à l'exemple du Roy, apres la victoire miraculeusement gaignee sur les Allemans, & ne representans de là en auant qu'vne nation. Les descendans de Clouis auec le temps deuindrent si pusillanimes, pareſſeux & lasches, qu'ils s'adonnerẽt à toute lasciueté, demourans continuellemẽt enfermez auec les Dames, sans manier affaires, & se monstrer au peuple qu'en appareil royal vne fois l'an, se fians de leurs personnes & estats sur les Maires du Palais, qui estoiẽt comme Regents, dont ils vindrent en

mespris

meſpris, & donnerent occaſion à Pepin fils de Charles Martel Auſtraſien, ayant lors le threſor, les forteresſes & toutes les munitions du Royaume en ſa diſpoſition, d'oſter la couronne à Childeric dernier de ceſte race, ſimple & imbecile : interuenant en ce le conſentement tel quel de la nobleſſe, à laquelle il commandoit deſia, & l'authorité du Pape Zacharie, qui ſ'en vouloit preualoir contre les Lõbars : auquel il fut propoſé, qui eſtoit plus digne de regner, ou celuy qui paſſoit ſon tẽps en voluptez & oiſiuetez comme vne femme, ou celuy qui par ſon ſens & ſa vertu gouuernoit ſagement & honorablement les affaires. Ainſi tomba le Royaume de France en autre lignee, ſoubs laquelle il proſpera & accreut grandement en puiſſance & en renommee : ayans Pepin & Charles ſon fils nommé le grand plus faict que les autres Roys qui ont eſté deuant & apres, en ioignant entre autres cas memorables, l'Empire de Rome au Royaume de France inſeparablement, n'euſt eſté la diſcorde & mauuais gouuernement de leurs ſucceſſeurs : entre leſquels eſt compté Loys faict neãt.

Car celle vertu commença incontinent à diminuer en la troiſieſme generation, & ſoubs Lothaire & ſes enfans fut tant aneantie, que defaillãs les Carlinges, comme auoiẽt faict les Merouinges : Hugues Capet print le maniement du Royaume. La poſterité duquel a regné pres de ſix cens ans : ayant eſté depuis la France aucunefois en grande gloire, autrefois en decadence & preſque ruine, ſelon les occurrẽces des affaires. Si la vertu des commandans eſtoit touſiours ſemblable, les affaires humains iroient mieux & plus aſſeurément : ſans qu'on les veiſt tranſporter çà & là, & eſtre inceſſamment muez. Car l'authorité eſt aiſément maintenuë par les meſmes moyẽs qu'elle eſt acquiſe. Mais où pour diligence oiſiueté, pour cõtinence & equité cõuoitiſe & orgueil prẽnent lieu : la fortune change auec la maniere de viure. Parquoy les regnes & empires ſont transferez continuellemẽt des moins idoines aux plus habiles, chãgeans de famille en famille, & de nation en nation. Cõme au cours variable de la Lune eſt regie la grand mer, eſmouuant ou appaiſant ſes ondes, auãçant & retardãt les

flux & reflux des marees, selon que par chacun mois elle augmente, emplit, ou diminue sa lumiere : ainsi sont par l'instabilité de fortune, & imprudence humaine les estats publiques accreuz, diminuez, haussez, abbaissez, changez, destruicts, conuertis & remis des vns és autres : ayãs les mieux policez leur puissance plus asseuree, & plus durable, sans toutesfois qu'il en soit de perpetuelz : d'autant qu'ils se corrompent au long cours des ans, quelque bon ordre qu'il y ayt du cõmencement, si lon n'y prent soigneusement garde, en les reformant souuent, & les reduisant à leur premiere integrité. Rien ne dure longuemẽt en mesme maniere, rien n'y a exempt de mutation, non le ciel, non la terre, non la constitution de l'vniuers : combien qu'elle soit conduitte par la prouidence diuine, elle ne tiendra tousiours son ordre, ains en sera quelque iour deiettee. Toutes choses võt par tẽps certains, naissent, croissent, perissent, & sont en espaces inegaux, reduittes par nature en mesme fin : sentant chacune sa vieillesse. Tout ce qui est, ne sera poinct, & ne perira entieremẽt, ains sera

resolu, mourant & viuant par tour. Le composé sera dissolu, le dissolu composé, estant la corruption de l'vn generation de l'autre. Paule Orose afferme Rome auoir cõmencé lors que Babylone fina, & l'empire de l'vne auoir duré autant d'ans que celuy de l'autre, à fin que lon sçache tels affaires estre disposez par ineffables mysteres, & profonds iugemẽts de Dieu, n'aduenir casuellement par rencontres ou forces humaines. Les peuples passent de païs en païs, changeans les meurs, langues, religions, seigneuries: en rauissant par les vainqueurs tout ce qu'ils trouuent de beau és terres des vaincus, ou destruisant par enuie ce que ne peuuent emporter: à fin d'en abolir l'honneur & vertu, & que la leur soit seulement celebree. Les regions prosperent en vn temps, endurent beaucoup en l'autre. Les Royaumes & Empires fondez du commencement auec grande prouësse des premiers conquerãts: se gastent tantost par le nonchaloir des successeurs, ou diminuent peu à peu par vieillesse consommant toutes choses. Les citez deuiennent maintenant de petites grandes, & de grandes petites:

maintenant de mauuaiſes bonnes, & au cõtraire mauuaiſes de bõnes: receuãs ruines en diuerſes ſortes, aucunes par guerre, les autres par pareſſe, les autres par longue paix tournee en laſcheté, & par luxe pernicieux aux grandes richeſſes. Les anciẽnes fõtaines & riuieres tariſſẽt, & en ſourdẽt autres nouuelles: les mõtagnes applaniſſent, & campaignes ſe couurent ſoudainemẽt de mer, ou abiſment par tremblement de terre, ou bruſlẽt par ardeur & ſeichereſſe deſmeſuree. Les Aſtrologiens meſmes promettent la diſſolution & renouuellement du monde, apres l'accompliſſemẽt du grand an: quand les ſept Planettes & autres eſtoilles fixes retourneront à leurs premiers ſieges, repreſentans la meſme nature qui eſtoit au commencement. Ce pendant y a touſiours au monde quelque bien meſlé parmy le mal, & vont par tour la vertu & le vice, paſſants de païs en païs, & regnants plus en vn temps qu'en l'autre: car eſtans (comme dict eſt) les affaires humains en perpetuel mouuement, ils montent & deſcendent ſans ceſſe, amendans ou empirants alternatiuemẽt. Lon void qu'vne

prouince ou cité instituee par quelque excellent Legislateur, prospere quelque temps par la vertu de son gouuernement, & va de bien en mieux, tirant de droict fil vers le milieu ou le faist de son vray cours politique, puis decline du haut en bas, ou du milieu en extremité. La vertu eut son premier siege en Assyrie, d'où elle se transporta en Medie, puis passa en Perse, & en Grece: finablement tant se pourmena, qu'elle vint seiourner à Rome. Et si depuis la ruine de l'empire Romain, il ne s'en trouue point qui ait duré longuement, ny où le monde ait tenu sa vertu assemblee & vnie, en recompense il l'a espandue en diuers lieux, comme en France, Espaigne, Allemaigne, Angleterre, Pologne, Moscouie, en l'Empire des Turcs, & du Souldan, & long temps a en Sarrazinesme, dont les Roys acheuerent tant de hautes conquestes, assubiettirent tant de regions, & en fin destruisirent l'empire oriental Romain. Voila comment la vertu & le vice, prouësse & lascheté s'entresuiuent, honorants & diffamans les païs & nations en diuerses saisons, par la prouidence, diuine qui veut

que chacune ait en ſon tour part à l'heur & malheur, à fin qu'elles ne ſe meſcognoiſſent, ou enorgueilliſſent, demourants en perpetuelle proſperité.

Ie retourne à noz François, leſquels iaçoit que par trois fois ayent changé de familles royales: toutesfois ils ont cela propre qu'ils n'eurent iamais Prince eſtranger, ordonnans ſagement du commencement que le Royaume iroit continuellement par ſucceſſion de maſle en maſle, & ne ſortiroit de ſon ſang. Car les Royaumes hereditaires ſont moins ſubiects à diſſentions ciuiles que les electifs, pour auſquels paruenir ſe font toutes prattiques & menees, en y adiouſtãt ſouuent la force. Auant qu'eſtablir certaine forme de gouuernement, ils trauaillerent grandement à chaſſer les Romains reſtans en Gaule, à dompter les Allemans leurs competiteurs, à repouſſer les Hunnois qui y eſtoient arriuez en nombre de cinq cents mil, ſous Attila ſoy diſant fleau de Dieu, à ſupplanter le Royaume des Bourguignõs & des Viſigots, d'Auſtraſie, & Neuſtrie, de Bretaigne, d'Acquitaine: à debeller les Sarraſins, chaſſer les An-

glois. Mais apres qu'ils furent deliurez de tels ennemis, ils reiglerent leur monarchie par trop meilleure ordre que nulle des autres dont nous ayons cognoissance à present, & dont peut estre il soit memoire par les histoires. Ie tais l'institution des pairs, erection des parlements & chambres des comptes, renouuellement de la loy Salique, introduction d'apanages aux fils des Roys, interdiction de dõs & alienations du dommaine de la couronne sans cognoissance publique, alliances & confederations auec les estrangers, fortifications es frontieres, gendarmerie ordinaire, estat de l'artillerie, marine de Leuãt & Occident, maniemẽt & administration des finãces, ordre de tous magistrats, offices, dignitez, capitaineries: appellations comme d'abus, pour brider sans aucun scandale la puissance des prelats entreprenans sur l'autorité Royale, Regales en archeueschez & eueschez, serments de fidelité, pragmatique sanction, concordats & preuilege de l'Eglise Gallicane, & autres telles considerations par eux obseruees: qui monstrent assez leur prudence & preuoyance à la conduitte,

conſeruation,& augmentation de l'eſtat. Ils choiſirent le gouuernement Royal comme le plus iuſte, plus moderé, plus ſupportable & durable, plus paiſible,puis reiglerẽt l'autorité des Roys par bonnes loix & couſtumes:à fin qu'elle ne fuſt totalement abſolue: ne trop aſtrainte: leſquels auſſi de leur part ſe ſont monſtrez tant faciles enuers leurs ſujects, que pour ſe faire obeïr, ils n'ont eu beſoing d'eſtre ſeruis à genoux & teſtes nues,comme les Roys d'Angleterre: ny qu'on baiſſaſt les yeux deuant eux quand ils marchent en public,comme les Empereurs des Turcs: ne qu'ils ſe feiſſent adorer,comme Alexãdre le grand & Auguſte: ne qu'ils ſe mõſtraſſent au peuple le viſage couuert, cõme le Preſte Iean: ou enclos en vne tour de fin voirre,cõme le grãd Cham de Cathay:ne qu'ils entretinſſent armee pretoriane, comme les Empereurs Romains: mais par leur ſeule bonté ont eſté mieux ſeruis & ſuiuis, que tous les autres: trouuants leurs ſubjects touſiours preſts d'expoſer auec ſinguliere affection non ſeulement le biens, mais auſſi les vies, pour leur dignité & majeſté.

D'auantage ils eſtablirent les principales parties du royaume, en ſorte qu'ayãs les ſubiects les biẽs, honneurs, & charges publicques diſtribuees proportiõnémẽt entre eux, ils n'euſſent occaſion de ſe meſcontenter du Roy, ou de contendre enſemble cherchans nouuelletez, & mutatiõ en l'eſtat. Les Nobles iouïſſent de pluſieurs grandes prerogatiues & preeminences: pourtant qu'ils deffendent le demourant du peuple au danger de leurs vies. Ils ſont exempts de toutes gabelles, aydes, tailles, impoſitions & ſubſides: tiẽnent les premiers hõneurs du Royaume: ils poſſedẽt en haute, baſſe, & moyẽne Iuſtice, villages, bourgs, villes, chaſteaux & fortereſſes: auec vaſſaux tenans & releuans d'eux, obligez par foy & hommage: laquelle Iuſtice depend neãtmoins du Roy, & reſpond en dernier reſſort à ſes cours ſouueraines. Les Princes ſont honorez comme collateraux des Roys: les Pairs aſſiſtent premiers és ceremonies & ſacres des Roys habillez à l'antiquité, ayans leurs cauſes commiſes en premiere inſtance au parlement de Paris, dont ils ſont membres, en ce qui concerne leur

pairrie,& ne peuuent eſtre iugez que par leurs freres Pairs. Et à eux tous portent tant de fiance les Roys,qu'ils en ſemblent eſtre domeſtiques: leurs eſtant loyſible de les aborder ſans ſubſon, & de porter armes iuſques en leur chambre: ce qui n'eſt permis aux autres. Outre ce y a gendarmerie ordinaire plus grande & mieux entretenue qu'en nul autre Royaume: laquelle eſt introduitte tãt pour la deffenſe du païs,que pour l'entretenement des gẽtils hõmes. Tel eſt le traittemẽt de la nobleſſe, autant honorable & fauorable qu'il en puiſſe eſtre. Au regard du peuple il a occaſiõ de ſe cõtenter exerçant libremẽt toutes choſes cõuenantes à ſa condition: il laboure, marchãde, faict tous meſtiers mecaniques, tient fermes, ce qui eſt defẽdu aux nobles,participe de pluſieurs honneurs & emolumens communs auec les nobles: à ſçauoir de benefices grands, petits & moyens, offices de iudicature, finances, comptes,ſecretaireries: qui luy eſt grand aduãtage tant pour l'authorité que le profit. Encores peuuent ils paruenir à l'eſtat de nobleſſe, auquel ils aſpirent touſiours, comme au plus digne, par

grace & priuilege, en faisant quelque recommẽdable seruice à la republique : par ainsi n'ont occasion de se mescontẽter & machiner contre la noblesse, sachans que par bons moyens & licites ils y peuuent paruenir. Estans en ceste maniere entretenus les estats de la noblesse & du peuple? & iouissant chacun de ses droicts & libertez: à peine peut l'vn opprimer l'autre, ne les deux ensemble conspirer contre leur chef & monarque. Si la noblesse qui a les armes veut opprimer le peuple, la iustice l'en garde & la chastie: laquelle a authorité moyennant le cõgé du Roy, de mettre la force sus contre les rebelles : de sorte qu'il n'y a si grãd, soit prince ou autre, qui ne soit cõtrainct y obeir. Pareillemẽt si le populaire qui est le plus grãd en nõbre se vouloit rebeller : la noblesse est si puissãte auec la Iustice, & iceluy peuple tant debile au faict des armes, qu'il peut estre aisẽmẽt remis en son deuoir. Quelle folie est-ce dõc? quelle fureur? quelle rage de vouloir peruertir ceste belle police anciẽne? ceste ordre & cõuenãce vsitee en seleuãt, & opposant non seulemẽt la noblesse au peuple, & le peuple à la noblesse,

mais auſſi la nobleſſe à la nobleſſe, & le peuple au peuple? Au reſte ſi vous enquerez quels ont eſté voz anceſtres, & cõmẽt eſtans enuiez de toutes parts, ils ont ſi lõguemẽt duré & proſperé entre infinies inuaſiõs des voiſins: vous trouuerez que ce a eſté par leur cõcorde & vnion & autres louables vertus: deſquels ils eſtoiẽt treſſoigneux, & vous faictes peu d'eſtime. Ils ne ſe ſoucioient de ſomptueux edifices, de meubles magnifiques, de iardins delicieux rẽplis de fruictiers exquis recherchez par tout. Ils n'eſtoiẽt ſi curieux en bons vins, en la quantité & apreſt des viandes, que lon eſt en ce temps. Ils ignoroient tant de ſaulces & deſguiſemens pour iriter les appetis, tant de patiſſeries & ſuperfluitez d'eſpiceries: ils ignoroient la maniere de ſeruir auec tant de plats, & en couurir les tables: ains ſe contentoient d'vn grand ou tout eſtoit ſerui enſemble, & alloit de bout à autre. Ils ne ſe paroient mignonnement, ny ſ'addreſſoient à danſer en diuerſes modes, ne ſ'equippoient de licts de Camp, ny veſtoient d'acouſtremẽs de ſoye: mais eſtoient ſobres en leur viure, endurcis és trauails, hardis és combats, ils

ſ'exerçoient à la chaſſe, accouſtumoient à leuer matin, à endurer faim, ſoif, froidures & chaleurs, à cheminer & courir. Celuy qui manioit & picquoit le mieux vn cheual, qui couroit la lance, cõbattoit à l'eſpee, luttoit, ſaultoit, ruoit la barre, voltigeoit, fourny de bonnes armes & de cheuaux bien bardez, eſtoit le plus reputé. Ils eſtoient magnifiques en public, eſpargnans en priué, loyaux enuers leurs amys. Leurs querelles eſtoient auec les eſtrangers, Frãçois auec François contẽdoient par vertu. Ne trouuoient aucun trauail trop dur, ne lieu aſpre : ne craignoient ennemy quelconque : maintenoient leur reputation par hardieſſe en guerre, & par equité en temps de paix. Alors la nobleſſe & gendarmerie de Frãce emportoit le bruict par tout, tant d'adreſſe & equipage, que de vaillance. Le Royaume eſtoit le vray refuge des ſeigneurs affligez Grecs, Italiens, Allemãs, Anglois, Eſpagnols, & autres : pour abreger, eſtans comme dit quelque poëte ancien,

Iuſtes en faicts, ſecourants leurs amis,
Durs aux mauuais, & fiers aux ennemis,

Ardents d'honneur, & hauts entrepreneurs,
Aymants vertu, des vices repreneurs,
Regnans par droit, heureux & glorieux,
Et contre tous forts & victorieux:

Ils ont fait par le passé tant d'actes heroiques, tant d'expeditions militaires par tout, & voyages d'outre mer contre les infideles: qu'en memoire de leur ancienne vertu, tous Chrestiens d'Europe sont nommez François par les Asiens, Africains, Indiens, Abissins, Perses, Tartares, Mores, Sarrasins: pour n'auoir les gents de par de la gueres senti les armes d'autres Chrestiens que des François: & la Chrestiété Latine appellee France, comme de la plus noble region qui soit en Occidét. Et s'ils eussent recouuert Historiens sçauants & eloquents, comme les Grecs & Romains, leurs gestes seroient plus celebres: attendu que lon estime autãt la vertu, que les excellẽts entẽdements la peuuent illustrer de parolles. Le malheur a esté qu'il n'y a eu que moynes ignorants, ou estrangers enuieux, qui en ayent escrit. Les meilleurs d'entre eux employoient aux negoces, aymants mieulx faire que dire, & qu'on louast leurs beaux

faicts pluſtoſt qu'ils recitaſſent ceux d'autruy. Comme toutes nations en leurs commencemens ſoient pauures, elles ne ſe ſoucient des lettres, & peu ſe trouuent d'hommes ayants loiſir d'eſtudier & eſcrire: à ceſte cauſe les origines & antiquitez en ſont ignorees: mais ſ'auancent par les armes, puis enrichies delaiſſent le dur exercice de la guerre, & auec opulence & oiſiueté ſ'appliquent aux arts & ſciences qui y viennent lors en reputation: apres qu'elles ont pourueu aux choſes neceſſaires à la vie, non au parauant. La raiſon pourquoy la vertu des Gaulois n'eſt cognue, eſt d'autãt qu'ils n'eſcriuoient rien, & que tombans ſous l'obeiſſance des Romains, ils laiſſerent perdre leur langue, en receuant la Latine. Et les François faiſans leur principal exercice des armes, ne ſe ſont ſouciez de recommãder leurs faits à la poſterité par hiſtoires elegantes & fidelles.

Quant à leur religion, c'eſt choſe certaine que les habitans de ce païs ont touſiours eſté fort religieux & deuotieux, tant au temps de la religion gentile, qu'apres la venue de la Chreſtienne, laquelle ils receu-

ils receurent les premiers, & depuis l'ont gardee conſtamment auec telle reputation, que les voiſins ont ſouuent & à diuers temps reformé leur religion ſur la Francoiſe: alors que l'honneur du ſcauoir & vertu de la Chreſtienté eſtoit és prelats & au clergé de France: dont ceux de preſent ſont bien eſloignez. Auſſi les princes & peuples Francois ont eſté plus prõpts & plus ardents à la deffendre contre tous meſcreans, que nuls autres: dont le Royaume a eſté appellé treſchreſtien, & les Roys treſchreſtiẽs. C'eſtoit n'agueres merueille de voir par les villes, châps & foreſts, innumerables baſtimẽs, & temples edifiez ſomptueuſement, & fondez richement des eſueſchez, abbayes, monaſteres, conuents, prieurez, chanoinies, commanderies, hoſpitaux, maladeries: que fonderent iadis noz Roys, & à leur exemple pluſieurs Ducs, Comtes, Barons, & autres ſeigneurs, donnans au clergé terres, maiſons, fiefs auec toute Iuſtice, & autres grands biens amortis: qu'ils laiſſoient és mains des eccleſiaſtiques, ſe confians en leur integrité: pour les employer à la nourriture des pauures & autres œu-

ures pitoyables, qu'on a depuis conuertis ailleurs. Que diray-ie de la Iuſtice? qu'ils ont adminiſtree tant ſyncerement que les eſtrãgers meſmes, pour la bonne reputation des Iuges, ſe venoient volontairement ſubmettre à leurs iugements. Ils auoient peu d'ordonnances & edicts, mais bien gardez: eſtimants les vrayes loix eſtre les bonnes meurs, & le ſens naturel aſſiſté de droite conſcience, ioincte auec deuë experience, la droite reigle de iuger. Ils ſe contentoient communément des premieres ſentences, ignorants les formalitez & ſubtilitez de prattique. Ce euſt eſté grand heur de demourer en telle ſimplicité, ſans nous enuelopper en tant de procedeures captieuſes, qui ont corrompu & preſque eſteinct la lumiere de Iuſtice empraintе és cœurs & entẽdemens de toutes perſonnes bien nees: tellemẽt que voyons les procez rendus immortels, rien tant certain qui ne ſoit reuoqué en doubte, nul different ſi facile qui ne ſoit rendu difficile, nul contract ſi aſſeuré qui ne ſoit reſcindé, nulle ſentence ou arreſt ſi meurement deliberé, qui ne ſoit caſſé. Toutes les actions humai-

nes exposees aux calomnies, finesses, malices, rançonnements & pilleries des plaideurs, la maiesté & integrité du droit ancien perdue, & és meurs du iour d'huy ne se trouuer plus apparence de vraye iustice: ains en estre demouree l'ombre seulement. Dequoy me deporteray plaindre plus auant, à fin qu'on ne me repute estre expressément tombé en ce propos, cherchant occasion de reprendre noz meurs. Lesquelles neantmoins ie desire singulierement estre changees: d'autant que c'est l'vn des moyens plus requis à recouurer paix durable, & concorde asseuree.

Nous auons iusques icy traitté de sedition, defiance & mutatiõ, deduict & cõferé les biẽs de cõcorde & maulx de discorde, representé les commoditez de la Frãce desquelles abusons, & la police du Royaume si biẽ reiglee, tant de la part du Roy que de ses subiects, qu'il n'y eust occasion de mescontentement, & de rien immuer ou innouer: maintenant venans aux remedes ou aduertissemẽs plus propres du mal present, nous parlerons des diuisions en la religion, puis de celles qui aduien-

nent au faict de police: où citerons plusieurs exẽples des autres nations. Conſequemment de l'vnion neceſſaire és deux, & de l'obeiſſance enuers les ſuperieurs, par tout treſrequiſe. Les diſſenſions en la religion ſappellent proprement ſectes & hereſies, & ſont les pires de toutes & plus dangereuſes. Car la querelle de religiõ paſſionne plus les hommes, que nulle autre: pour laquelle ils combattent plus volontiers, que pour leur patrie & republique, leurs vies, biẽs, femmes, & enfans. Par ce different les plus proches parents perdent leur amour naturel, ceux de meſme païs & langage ſentreperſecutent cõme ennemis mortels, diuerſes nations ont horreur l'vne de l'autre. Et comme les hommes en tous cas eſquels ils ſe fouruoyent de raiſon, accuſent & condamnẽt eux meſmes, leur conſcience en cela les remordant: neantmoins és ſeditions & guerres ſuſcitees par diuerſité de religiõs: quand ils arrachent les enfans des ventres des meres, ou les tuent és berceaux, violent filles & femmes, gaſtent païs, bruſlẽt maiſons, chaſteaux, bourgs, & villes, deſtruiſent temples, briſent ſepultures, ra-

uissent biens, s'entreperſecutãs inhumainemẽt en tout genre de cruauté, comme beſtes ſauuages: ils penſent faire actes profitables à leur ſalut, & agreables à Dieu. Les differents de religions engendrent ordinairement ligues ſeditieuſes, coniurations pernicieuſes, perſecutions horribles, proſcriptiõs abominables, tumultes populaires, guerres treſcruelles, d'ou procedent mutations extraordinaires és païs & és eſtats, auec leur deſolation & ruine. Les Hebreux multipliez infiniement en Egypte & differents de religion auec les Egyptiẽs: d'autãt que Pharaon leur refuſoit lieu au deſert pour prier Dieu à part à leur mode, ils partirẽt de là en main forte, auec grands miracles & prodiges eſpouentables. Et apres qu'ils eurent receu de Dieu au mont de Sinay par la main de Moyſe la Loy & ceremonies, arriuans és païs qui leur auoiẽt eſté promis, ils en chaſſerent deuant eux tous les habitans, tuerent leurs Roys, occuperẽt terres, villes & fortereſſes, rompirent paincture & images de fonte, demolirent les haults lieux eſquels on ſacrifioit au parauant. Et accommodez qu'ils y furent, vſans de

leur religion & maniere de viure fort diuerſe des autres, & eſtans circoncis abhorroient les incircõcis cõme ils eſtoient abhorrez d'eux, guerroyans continuellement enſemble. Auſſi furẽt ils touſiours hays & perſecutez des payẽs leurs voiſins ou ſeigneurs. C'eſt merueille auec quelle obſtination ils ſe defendirent par armes contre les Aſſyriens, Egyptiens, Macedoniens, Romains, taſchans tous à ruiner leur Loy & nation: combien d'outrages & iniures ils endurerent, quantesfois ils furent exilez, puis rappellez, & finablement eſpars cà & là en diuers païs: où ils demourẽt pauures tributaires, faiſans exercices viles, comme de la fripperie & vſure, n'ayans maiſons, heritages, n'autres poſſeſſions propres, ny retenans aucune forme de republique, ſelon leur inſtitution, meſpriſez, rançonnez, affligez inſupportablement.

De quelles cruautez vſerent contre les Chreſtiens les Empereurs de Rome par l'eſpace de C C C ans, Neron, Domitian, Traian, Seuere, Maximin, Dece, Valeriã, Aurelian, Diocletian, Maximian? quants miliers de fideles martyriſerent ils par in-

numerables sortes d'horribles tourmens iusques à Constantin le grãd, qui embrassa la vraye religion, & pour la foy de Iesus Christ entreprint contre Licinius Cesar son beau frere grande guerre plus importante que ne fut celle d'entre Pompee & Cesar, ou entre Auguste & Antoine, en laquelle n'estoit questiõ de l'Empire seulement, comme és autres : mais aussi de la religion, à sçauoir si le monde obeïroit de là en auant aux Empereurs Chrestiẽs qui ruineroient la religion Gentile, ou aux Gentils qui extermineroient la Chrestiẽne. Dont ensuiuit mutatiõ l'vne des principales & la plus illustre qui fut iamais: demourant par la grace de Dieu Cõstantin victorieux, qui asseura les Chrestiẽs, leur permettant librement & publiquement prier Dieu, & edifier temples, ausquels il assigna reuenuz: & voulut qu'ils fussent receuz aux honneurs & Magistrats, nonobstant leur profession.

Autre mutation aduint apres merueilleuse & soudaine par la loy de Mahumed, laquelle estant receuë par les Sarrasins: ils occuperent dedans cent ans l'Arabie, Palestine, Phenice, Surie, Perse, Egypte,

puis toute l'Affrique, d'ou ils passerẽt en Espagne, & de là en Gaule, marchans en multitude incroyable iusques en Touraine, où ils furent défaicts par Charles Martel. D'autre part entrans en Asie la mineur, assiegerent par deux fois Constantinople, estendans au long & au large és païs qu'ils conqueroiẽt, auec l'Empire leur religion, que suyt maintenãt la plus grande partie du genre humain. Et s'il y a quelques Chrestiens entre les Mahometistes, ils sõt leurs tributaires ou esclaues, reputez comme infideles, & tyrannisez indignement, deshonorez, pillez, mãgez, battus, priuez de lettres & disciplines. Semblablemẽt Godefroy de Bouillon auec les princes & seigneurs ses confederez, tira des Gaules & lieux circonuoisins forces innumerables par terre & par mer, qu'il mena des extremitez d'Occident & du Nort, en l'Anatolie & Surie, iusques aux frõtieres d'Arabie & de Perse, occupees lors par les Turcs, & establit par sa prouëesse le Royaume des Chrestiẽs Latins en Hierusalem, qui dura assez longuement en païs loingtain & enuironné d'infideles. Et s'il est licite de mesler icy

les religions plus esloingnees, les Perses estimoiēt prophane tout ce que les Grecs croyoient sainct: & pourtant Xerxes leur Roy venant d'Asie en Grece auec infinis hommes par mer & par terre, en intention de la subiuguer, brusla tous les temples des Grecs, d'autant qu'ils enfermoiēt Dieu en murailles, auquel tout doit estre ouuert & libre, & duquel cest vniuers est le temple & maison, suiuant le conseil & opinion des prestres & theologiens Perses nommez Mages, qui ne faisoient autels, images ne tēples: ains oroyent & offroiēt leurs sacrifices ès lieux plus haults. Au temps que Daire regnoit il demanda aux Grecs qui estoient à la suitte de sa court, pour quelle somme d'argēt ils voudroient manger les corps de leurs peres trespassez, & ils respondirent que pour rien ne voudroient ce faire. Apres il feit appeller certains Indiens, lesquels auoiēt coustume de manger leurs peres, pour combien ils voudroient consentir à les brusler, ils s'escrierent & dirent, Sire, Dieu vous doint bonne vie: mais faictes nous dire propos de meilleur presage.

Les reputez sages entre les Gentils, pē-

ſoient la ruine de l'Empire Romain proceder du delaiſſement de la religion ancienne, en laquelle il auoit eſté eſleué, acreu & maintenu longuement. Si n'aduient telle diſcorde ſeulement entre peuples de diuerſe creance, comme les Iuifs, Chreſtiens, Sarrazins, Payens: mais auſſi quand gents de meſme religion debatẽt entre eux d'aucunes ceremonies & articles, ou expoſitiõs contraires de leur loy. Anciennemẽt entre les Iuifs y auoit trois ſectes, des Phariſiẽs, Eſſeiens, Saduceens: & auiourd'huy qu'ils ſont diſperſez en diuers lieux, ils ont auſſi pluſieurs opinions diuerſes en l'intelligence des Prophetes. Lon dit y auoir ſeptante deux ſectes en la ſuperſtition Mahometane, dont les Turcs & les Perſes en tiennent deux differentes, ſuyuants les vns Haly, les autres Homar, leſquels à ceſte cauſe s'entrehayent, & guerroyent comme heretiques. Dés la primitiue Egliſe iuſques à preſent les ſectes n'ont ceſſé en la Chreſtienté, & ſe trouuent auiourdhuy neuf ſortes de Chreſtiẽs en Hieruſalem, pres le ſepulchre de Ieſuchriſt: à ſçauoir des Latins, Grecs, Armeniens, Iacobites,

Maronites, Neſtoriens, Georgiens, Abyſſins, Suriens, differents les vns des autres: ſans parler des hereſies qui croiſſent de iour en iour, ou ſe renouuellent.
Mais n'en y eut iamais de plus pernicieuſe que l'Arrienne, laquelle vint au temps de Conſtantin, alors que la Chreſtienté ſembloit eſtre deliuree du paganiſme: d'ou ſourdirent troubles & ſcandales terribles, ſignãment entre Conſtant & Conſtance Empereurs ſes fils: dont l'vn eſtoit Arrien, l'autre Orthodoxe. Quelle calamité eſtoit de veoir Conciles contre Conciles, retractations des vns par les autres, Confeſſions contre confeſſiõs, Symboles contre Symboles, accuſations, defenſes, baniſſemens, martyres? Les Vandales arrianiſans commeirent cruautez execrables en Affrique cõtre les Orthodoxes, prindrẽt Cartage & Hippone d'ou S. Auguſtin eſtoit Eueſque, qui y mourut durant le ſiege, deplorant la ruine de l'Empire, & diſtraction des Egliſes: vexerent Sicile, pillerẽt Rome, & tout le païs circonuoiſin. Deuant cent ans les Huſſites en Boeſme abbattirent Egliſes, Monaſteres, Conuents, pillerent citez, raſe-

rent forteresses, tuerent indifferemment personnes de tous sexes, ages & qualitez. Quand les Iuifs se diuiserent soubs Roboan & Ieroboã leurs Roys, l'vn de Iuda, l'autre d'Israel, ils eurent entre eux de merueilleux & longs differents, tãt pour leurs royaumes que ceremonies.

Or naissent dissensions en la religion par plusieurs causes, signamment quand lon s'ingere en introduire de nouuelle: ce qui aduiẽt raremẽt, auec violẽce extreme, en longueur de temps inestimable: ou quand lon pretend reformer la receuë, en quoy n'y a moins de difficulté: aigrissans l'affaire tant que peuuent les prescheurs & docteurs, quand par leurs sermons, disputes, & escrits ils deffendent obstineement leurs opinions, ou impugnent les contraires: en partialisans les gents qui sont alors plus iritez, quand les vns perseuerent constamment és traditions & coustumes de leurs ancestres, les autres les reprouuent: pensans tous bien faire, & auoir bonne cause des deux costez. Les guerres des princes sont dommageables: mais les contentiõs entre sçauans, sont beaucoup pires & plus

difficiles à appaiſer. Car les affaires des princes conſiſtent en force humaine, ſont rangez par puiſſance plus grande, refroidiſſent à la continue, cédent au temps & aux ſaiſons, attendent les occaſions, & ſe changent auec leurs volontez. Mais les querelles entre les doctes, meſmement au faict de la religion, aigriſſent tant plus qu'elles vont en auant, & croiſſent par la reſiſtẽce, & cõtradiction qu'on y faict. Elles ne ſe ſoucient de menaſſes & perſecutions, ne varient par terreur du feu & de l'eſpee, ne craignent la cruauté des ſupplices, & tourmens retenans ſeulement les corps, non penetrans iuſques aux ames: deſquelles ne peuuent autrement ſortir qu'elles y ſont entrees, à ſçauoir ſoubs quelque apparence de verité. Quant aux contendans, ils ſont plus animez les vns contre les autres, que gladiateurs combattãs pour la vie. Ils eſtriuent des choſes diuines prophanement, & auec grande hayne raiſonnent de charité. Premierement la vie de l'aduerſaire eſt recherchee, ſa condition, fortune, entendement, ſçauoir, ſes dicts & faicts, ſuſpicions, & rumeurs de luy, obiectees

iniures atroces, vrayes ou faulſes, à fin d'en diminuer la reputation, & oſter l'autorité. Les princes & magiſtrats ſont implorez, le peuple ſolicité, gẽts furieux prouoquez, qui ne craignent venir aux mains: inuectiues, criminatiõs, apologies, epigrammes, dialogues, epiſtres volent de tous coſtez: diſputes publiques ſont demandees, & quelquefois commencees ſans rien reſouldre. Tout l'art oratoire, toute l'eloquence eſt employee: ſi ne conſiſte le different en parolles ſeulement, mais vient aux pierres, aux baſtons, aux eſpees, aux picques, hallebardes, piſtolets & arquebuſes. Ainſi la langue & plume laſſees, lon vient aux armes, ſuyuãt les morſures apres les abbois. Si aucuns veulent eſtre moyens, & ne ſe declarent point de part ou d'autre, ils ſont reputez ennemis: faire mention de paix & reconciliation, n'eſt ſans ſoubçon de fauoriſer l'opinion contraire. Parler d'affaire fort chreſtien ou pluſtoſt vniquement chreſtien: deſirer, ſuader, procurer choſe principalement recommandee par Ieſuchriſt, n'eſt ſeur, alors tout y eſt hoſtile, tout atrocẽ & capital, tout plein de violẽce, or-

gueil, cholere, seuerité, cruauté. Lon estime peu telle alienation & distraction de volontez, mais si lon y regarde de plus haut, lon trouuera qu'elle a tousiours esté la source & occasiõ de grãds maux. Quelle calamité a receuë la Chrestienté depuis ces troubles susciteż? Cõbien est refroidie la pieté parmy tant d'altercations? Combien est diminué le nõbre des fideles? Anciennement tout le pais entre le destroict de Gibaltar & la riuiere d'Euphrates, estoit Chrestien, tãt du costé de l'Europe, que de l'Affrique. La Perse mesme a esté nostre, l'Arabie, l'Armenie maieur & mineur, l'Egypte, & presque toute l'Asie: desquels païs nous ont premierement chassez (comme dict est) les Sarrasins, puis les Turcs, nous reserrants peu à peu en ce coing d'Europe, & extremité d'Occidẽt. Les heresies des Nestoriens & Arriens donnerent occasion à Mahumet de mettre son Alcoran en auant. Par la diuision de l'Eglise Grecque & Latine nous auons perdu l'Orient auec deux empires, plusieurs Royaumes & citez: par nos dissentions auons perdu le Royaume de Hongrie, & veu Vienne en Austriche assiegee:

la Pologne en eſt merueilleuſement affligee. D'autre part le Moſcouite eſt entré en Lithuanie, & a occupé grande partie de la Liuonie: les cheualiers Theutoniques ont renoncé leur ordre & profeſſion: les autres ont eſté chaſſez de Rhodes, & peu ſ'en eſt failly qu'ils n'ayẽt perdu Malthe. La France a deſia beaucoup ſouffert par ces querelles, & ſouffre encore: l'Angleterre, Eſcoce, Suece ne ſçauent où elles en ſont reduictes: iamais n'y eut moins de pieté en la Chreſtienté, iamais lon n'y ſentit plus arrogamment de ſoy & pirement de ſon prochain: les hommes reprochent aux hommes impieté, les nations obiectent aux nations qu'elles ſont peu Chreſtiennes, chacun cuide auoir du meilleur. Il n'y a article de la foy qui ne ſoit mis en cõtrouerſe. Les Conciles ſont peu eſtimez, leſquels s'ils euſſent eſté cõtinuez de temps en temps, comme il eſtoit ordonné, pouuoient preſeruer la Chreſtienté de ſcandales, & obuier aux corruptiõs qui luy ont beaucoup oſté de ſa premiere integrité. Ie tays les aſſociations faictes à l'occaſion de telz differẽts: leſquelles ſont treſpreiudiciables au repos

pos publicque. Au contraire, par concorde, patiẽce, & charité, Iesus Christ gaigna le monde: quand lon veoit ses sectateurs non seulemẽt conuenir entre eulx, mais aussi auec les autres. Comment ils vouloient bien à leurs ennemis & persecuteurs, & faisoient plaisir à ceux qui les iniurioient, oublians entierement le tort, opprobre, ou dommage qu'ils auoiẽt receu. Rien donc n'a tant confirmé nostre Religion que la concorde des Chrestiẽs, & rien ne l'a plus infirmee que la discorde. Comme veritablemẽt n'y a chose plus apte & conuenable à la Loy de charité, que consentement: ne plus contraire & dommageable, que dissension. Chacun demande, chacun requiert, & crie qu'on oste les erreurs multipliees en la Chrestienté: mesmement celles qui semblent ne pouuoir estre soustenues en saine conscience. Certes comme deuons desirer que l'Eglise soit entierement repurgee de tous abus: aussi fault-il aduiser qu'en cuydant oster le mal, lon n'oste quant & quant le bon: ou qu'au lieu du mal, lon n'introduise pis: & se garder de faire comme le nonchallãt laboureur, ou iardinier,

qui en ſerclant arrache les bõnes & mauuaiſes herbes enſemble. Puis qu'ainſi eſt, eſſayons à nous accorder au pluſtoſt que pourrons en la religion, ſentans & parlãs meſme choſe, rapportans toutes noz pẽſees, propos & actiõs à l'hõneur de Dieu, & au ſalut des hommes: cherchons ſeulement verité, cherchons l'honneſteté & vtilité publique: laiſſons toute haine, toute ambition, & gloire propre, toute arrogance, indignation, emulatiõ, mauuaiſes conſeilleres: & embraſſons charité, qui edifie & proufite merueilleuſemẽt à l'entretenement de l'Egliſe. N'expoſons l'eſcriture ſaincte autremẽt qu'il n'appartiẽt, ne la deprauons & tirons à noz fantaiſies violemment ou malicieuſement: contendons entre nous, nõ pour vaincre les vns les autres par diſputes, ains par bienfaicts & plaiſirs. Ne nous aymõs trop, plaiſons & admirons: ne nous opiniaſtrons ſciemment en choſes manifeſtement mauuaiſes: ne contemnons perſonne, ains penſons que deuons eſtre non moins aſpres repreneurs ou iuges de noz vices, que des autres. Attẽdu que chacun eſt plus preſſé des ſiens, & que Dieu abhorre ceux qui

en condemnant les faultes d'autruy, supportẽt les leurs. Accusons nous plustost, & essayons reduire à equité noz haineux & contredisans: à fin qu'il n'en aduienne ainsi qu'aux nauigans en haute mer : qui par haine de leurs compaignons percent le nauire commun, ou se iettent en l'eauë, pour estre separez d'eux : ausquels estoit plus tolerable demourer au mesme vaisseau, que s'exposer au peril euident de mort. Telles sont les dissensions en la religion : desquelles nous auons escrit à part vn discours publié au cõmencement des premiers troubles.

Quant à celles qui aduiẽnent au fait de la police, elles se font en quatre manieres: la premiere pour changer d'vne forme de gouuernement en autre differente : comme iadis à Rome lon vint de la monarchie des Roys, au gouuernement des dix hommes, & apres au populaire, auquel les Romains furent longuement gouuernez par les Consuls, & le Senat, soubs l'autorité du peuple : puis de rechef à la monarchie des Empereurs, par longues seditions auec force & violence. Nagueres les Rupubliques de Florence

& de Sienne ont eſté muees en Duché.

Les Suiſſes qui auoient eſté ſoubs les Roys de France, puis ſous l'Empire d'Allemaigne, par l'inſolence, cruauté, & auarice des gouuerneurs qu'on leur enuoyoit, ils ſe rebellerent, & feirent ligues enſemble, ſignamment contre les Ducs d'Auſtriche, qui les infeſtoient, & dreſſerent la Democratie diuiſee par Cantons, en laquelle ils perſeuerent. La ſeconde où les ſeditieux ne cherchent changer la forme du gouuernement: ains en entretenant le meſme eſtat, ils veulēt qu'il ſoit adminiſtré par eux, comme en Angleterre les maiſons de l'Enclaſtre & d'Iorc debattoient non pour ruiner le Royaumé, mais à qui en auroit l'adminiſtratiō. Les mutations aduenues en France des trois familles Royales, ont eſté ſemblables. La monarchie donc demeure ſouuent, changeant ſeulement de famille, ou ville, ou prouince, ou en la forme d'y paruenir. De ville en ville, l'empire de Rome à Conſtantinople, celuy des Turcs de Burſie en Adrianopoli, & à Conſtantinople de prouince en prouince, le Royaume d'Aſſyrie en Medie, & de Medie en

Perſe. l'Empire Romain d'Italie en Grece, puis en France, quand l'Aigle commẽça auoir deux teſtes, & en Allemaigne, où d'hereditaire il a eſté faict electif.

Tiercement quand les formes de gouuerner ne ſont chãgees, ains varient par plus ou moins: cõme en rendant la Monarchie plus ou moins abſoluë & rigoreuſe: ainſi qu'on dit du Roy Loys XI, qu'il rendit l'authorité Royale plus abſoluë qu'elle n'eſtoit parauant: Le Roy Loys douziéme, plus moderee.

Quartement, ou ne taſchẽt à muer l'eſtat totalement, ains en vne partie: comme és principaux Magiſtrats, en la maniere de cõſeil & iudicature, adminiſtration des finances, & au faict de la guerre. Anciẽnement tenir le parlemẽt en Frãce, n'eſtoit autre choſe qu'aſſembler les eſtats du Royaume, & cõmuniquer par le Roy auec ſes ſubiects, ou aucuns leurs deputez, de ſes plus grands affaires: prendre leurs aduis & cõſeil, ouïr auſſi leurs plainctes & doleances, & y pourueoir, dont le nõ eſt demouré en Angleterre, & Ecoſſe. Mais d'autant que par meſme moyen les Roys cognoiſſoient tãt des plainctes ge-

nerales qui concernoient l'vniuerſel, que des priuees qui regardent le particulier: le nom de Parlement eſt demouré és audiences priuees, tenues par certain nombre de Preſidens & Conſeillers eſtablis à Paris, Tholoze, Bordeaux, Rouë, Dijon, Grenoble, Aix, Bretaigne. Les audiences publiques reſeruees par le Roy ont prins le nom d'Eſtats. Et le parlement à Paris d'annuel eſt deuenu ordinaire, & d'ordinaire ſemeſtre, & de ſemeſtre retourne ordinaire. La dictature à Rome fut erigee auec puiſſance abſoluë à temps, pour remedier aux vrgens affaires de l'eſtat, & depuis ſuprimee. D'autant que Sylla premieremẽt l'auoit retenue outre le temps prefix, & Iulles Ceſar l'auoit faicte perpetuelle. Sylla n'oſta du tout le tribunat, mais luy diminua l'authorité, en empeſchãt qu'on n'appellaſt plus aux tribuns, & qu'ils ne feiſſent nouuelles loix: mais voulut qu'ils euſſent ſeulement pouuoir de ſoppoſer, & de faire aſſembler le ſenat: Pompee depuis reſtitua entierement ceſt autorité. Le Maire du Palais a eſté ſupprimé. Autre fois le Conneſtable a eu d'eſtat ordinaire quatre cens hommes d'armes:

dont luy meſme eſtoit commiſſaire, & en faiſoit la monſtre. La Iudicature à Rome fut oſtee au Senat par les Gracques, & baillee au peuple: & par Sylla oſtee aux cheualiers & au peuple, qui la reſtitua toute au ſenat: depuis par Pompee remiſe aux cheualiers. Le manimẽt des finãces de Frãce a ſouuent mué, en y chãgeant de tẽps en tẽps pluſieurs officiers. En la diſcipline militaire, la gendarmerie ordinaire miſe ſus par le Roy Charles ſeptiéme, & les legions par le Roy Frãçois premier: tous leſquels chãgemẽs n'aduiennẽt communémẽt ſans tumulte, ou pour le moins ſans crierie & grands meſcontentemẽts, iuſques à ce que lon y ſoit accouſtumé.

Thucydide hiſtorien grec ſingulierement recommandé entre tous, comme treſueritable & treſelegant a grauement deſcrit vne diſſenſion vniuerſelle qui aduint en ſon temps par la Grece, procedant de la diuerſité des gouuernements: voulans les vns eſtre gouuernez en democratie, c'eſt à dire par le peuple: les autres en oligarchie ou par petit nombre de perſonnages plus apparents en nobleſſe, richeſſe, vertu. Dont aduindrent plu-

ſieurs maulx, & aduiendront touſiours, tant que les gẽts ſeront de telle nature & inclination, & bien plus grãds, moindres, ou d'autre ſorte, ſelon que les cas des mutations eſcherront. Des qu'on entendoit (dit il) auoir eſté faitte en vn lieu quelque inſolence, les autres prenoient courage de faire encore pis, pour attenter quelque cas de nouueau, ou pour monſtrer qu'ils eſtoient plus diligents que les autres, ou plus inſolents & ardents à eulx venger. Et tous les maulx qu'ils faiſoient ils les appelloient par noms nouueaux & inuſitez. Car ils nommoient la temerité magnanimité : tellement que les temeraires eſtoient nommez deffenſeurs vertueux de leurs amis. Et la tardité & froideur ils nommoient vne honneſte crainte, & la modeſtie puſillanimité couuerte, l'indignation precipitee virilité & hardieſſe : la conſultation & deliberation prudente, tergiuerſation palliee : par ainſi celuy qui ſe monſtroit touſiours furieux eſtoit reputé loyal amy, & le contrediſant tenu à ſuſpect : qui executoit bien ſes entrepriſes & vengeances, eſtoit reputé ſage & ſçauant, & encores plus le preuoiant

« celles de ſon ennemy, ou pouruoiant
« que de ſon coſté n'y euſt homme qui ſe
« deſpartiſt de la faction, ou euſt crainc-
« des ennemys. Somme toute, qui plus
« prõptement nuyſoit à l'autre eſtoit loué,
« & encore plus qui à ce faire induiſoit vn
« autre n'y pẽſant pas. Laquelle faction eſ-
« toit plus grande entre gents eſtrangers
« qu'entre parents: d'autant qu'ils eſtoient
« plus preſts à faire toute entreprinſe ſans
« aucune excuſation. Auſſi ces aſſemblees
« & conſpirations ne ſe faiſoient point par
« auctorité des loix, ne pour le bien de la
« republique: ains par auarice contre toute
« raiſon: & la foy qu'ils gardoiẽt entre eux
« n'eſtoit pour religion qu'ils euſſent, mais
« pour entretenir celle peſte & ce crime en
« la republique. Si quelcun dẽ faction con-
« traire diſoit choſe bonne & honneſte, ne
« l'acceptoient comme telle, ne comme ve-
« nant de cœur genereux, ains ſi elle eſtoit
« à leur profit, & aymoient mieux venger
« quelcun, qu'il ne fuſt outragé. S'ils faiſoiẽt
« quelque appoinctement auec ſerment
« ſolennel, il duroit iuſques à ce que l'v-
« ne des parties fuſt la plus forte: apres à
« la moindre occaſion qu'ils trouuoient

« les aduerſaires à leur auantage, ils eſtoient
« plus ioieux de les ſurprendre ſoubs cou-
« leur d'iceluy appoinctement, que ſ'ils les
« euſſent deffiez parauant: tant pour ce que
« cela eſtoit le plus ſeur, comme auſſi qu'il
« ſembloit grande prudence d'auoir vaincu
« le combat par malice: car auſſi eſt il plus
« commun que les mauuais (dõt le nombre
« eſt infini) ſoient appellez induſtrieux,
« que les ſimples & innocens bons: ains les
« gents ſont hõteux d'eſtre ainſi ſimples, &
« ſe glorifient d'eſtre mauuais. Leſquelles
« choſes procedoiẽt d'auarice & conuoitiſe
« du bien d'autruy: d'ou ſ'allumoient les fa-
« ctions & partialitez. Car ceux qui eſtoiẽt
« chefz des bandes par les citez, prenoient
« chacun vne honneſte occaſion de leur
« partialité: à ſçauoir les ſouſtenans l'eſtat
« populaire, que c'eſtoit ciuile equalité: &
« les ſouſtenans le petit nõbre de gens par-
« ticuliers, que c'eſtoit le regime des plus
« gens de bien qui eſt à preferer. Par ainſi
« chacun debatoit pour deffendre la repu-
« blique quant aux paroles: mais la fin de
« leur queſtion, & l'effect de leur victoire
« eſtoit d'entreprẽdre toutes choſes cruel-
« les l'vn contre l'autre par violẽce, ou par

« forme de iuſtice & de punition: non ayãs
« regard au bien commun, ne à ce que la iu-
« ſtice vouloit, mais au plaiſir qu'ils auoiẽt
« de veoir le mal les vns des autres, fuſt par
« faulſes condemnations ou par violentes
« oppreſſions: eſtans touſiours preſts à exe-
« cuter ſoudainemẽt leur malice, ſans por-
« ter aucun reſpect à la religion des dieux,
« en cas qu'ils feiſſent, ne qu'ils contra-
« &aſſent: ains qui ſoubs couleur de paro-
« les frauduleuſes pouuoit mieux deceuoir
« l'autre, eſtoit le plus eſtimé: & ſi quelcun
« y auoit qui vouluſt eſtre neutre, ſans te-
« nir l'vn parti ne l'autre: il eſtoit affolé de
« toutes les deux parts, fuſt par ce qu'il ne
« tenoit leur party, ou par enuie qu'ils a-
« uoyẽt de le veoir en repos & exempt des
« maux que les autres ſouffroient. Auſſi la
« ſimplicité dont la generoſité principale-
« mẽt participe, eſtoit exterminee & per-
« ſecutee auec grãde deriſiõ, & eſtoit tenu
« à choſe excellente de preuenir les grands
« aſſaults, & les entreprinſes les vns des au-
« tres. Si quelque fois ſe reconcilioient
« enſemble, n'y auoit aucune ſeureté à leurs
« paroles, n'aucune crainte & reuerence à
« ſerment qu'ils feiſſent. Mais par la def-

" fiance qu'ils auoient generalement les
" vns des autres, aymoient mieulx eux
" tenir ſur leur garde, craignans d'eſtre ſur-
" pris, que d'adiouſter foy aucunemẽt aux
" promeſſes de leurs ennemis. Meſmemẽt
" les plus terribles & rudes gents, & plus
" pauures d'eſprit ou moins habiles, ſou-
" uent pouruoyent mieux à leurs affaires,
" que les plus habiles : car cognoiſſants
" l'imbecilité de leurs entendements, &
" l'habilité des autres: & par ce moyen crai-
" gnãs eſtre abuſez de leurs paroles, & ſur-
" pris de leurs ſubtilitez preuenoiẽt teme-
" rairement aux œuures de faict, là où les
" plus fins pour la petite eſtime qu'ils a-
" uoient des autres, eux confians que par
" leur ſubtilité ils preuerroyent les affaires
" de loing, & auſſi voulants executer leurs
" entrepriſes pluſtoſt par conſeil & par art,
" que par force, eſtoient ſouuent ſurpris
" & affolez. En telle maniere par le moyen
des factions tout le païs de Grece endura
toutes ſortes de maux : comme auſſi de-
puis feit Rome par meſme occaſion du
gouuernement, eſtãt preſque continuel-
lement bandé le peuple contre le Senat
& la Nobleſſe : d'autant que le Senat taſ-

choit dominer ſans meſure, & le peuple à eſtendre ſa liberté: laquelle diſſention fut le vray venim & la peſte de leur cité qui confondit tous droicts diuins & humains, & iamais ne ceſſa qu'auec la ruine d'Italie. Ceux (dict Salluſte) qui troubloient la republique, le faiſoient ſoubs honneſtes tiltres: aucuns comme deffendans les droicts du peuple, les autres pour rendre l'authorité du ſenat plus grãde, & faignãs que c'eſtoit pour le bien public, neãtmoins chacun debatoit pour ſa puiſſance particuliere, ſans modeſtie & meſure exerceant cruellemẽt la victoire: à lors la nobleſſe commença à tourner ſa dignité en arrogance, & le populaire vſer de liberté à ſon appetit: chacun prendre, tirer & rauir à ſoy. Ainſi eſtant le tout diuiſé en partialitez, la republique qui eſtoit moyenne, fut laceree. Si eſtoit la nobleſſe plus puiſſante en faction & la force du peuple moĩdre, cõme eſparſe en multitude. La republique en paix & en guerre ſe manioit à l'appetit de quelcuns: qui diſpoſoient des finances, prouinces, magiſtrats, honneurs & triomphes: le peuple eſtoit preſſé de guerre & poureté,

« les Capitaines emportoient tout le but-
« tin. Ce pendant les parents ou enfans
« des gents darmes, selon qu'ils se rencon-
« troient voisins des plus puissants, estoiẽt
« chassez de leurs habitations: tellement
« que l'auarice auec la puissance sans mesu-
« re & modestie, vsurpoit, corrompoit &
« gastoit tout, ne faisãt respect ou conscien-
« ce de riẽ, iusques à ce qu'elle precipita soy
meſme. Il est certain qu'il n'y eut iamais lieu où les partialitez pleines de toute sorte de maux, fussent tant frequentes & longues, ny les factions & guerres ciuiles plus cruelles qu'à Rome. Dont Appian Alexandrin a faict vne narration sommaire telle. « Le Senat & le Peuple Ro-
« main eurent plusieurs contentions & dis-
« sentions ensemble: quelquefois pour la
« promulgatiõ des loix, autrefois pour l'ab
« rogation & remission des debtes, autre
« pour la diuision des terres, ou quand ils
« estoient assemblez es comices pour eslire
« les officiers: mais ceste dissention ciuile
« ne se faisoit point par main armee, ains
« leurs questions se vuidoient entre eux se-
« lon la loy doucement & paisiblement. A
« ceste cause s'estant le menu peuple pour

« ſemblables differents quelquefois aſſem-
« blé, ne print pas ſoudainement les armes:
« ains ſe retira au mont Auentin qui pour
« raiſon de ce fut depuis appellé Sacré, & là
« sãs mouuoir aucune guerre, crea vn Ma-
« giſtrat de ſoy meſmes, qu'il apella tribu-
« nat, principalemẽt pour reſiſter à l'auto-
« rité des Conſuls, que le Senat eſliſoit: àfin
« qu'ils n'euſſent pas entieremẽt la puiſſan-
« ce abſoluë au gouuernement de la Repu-
« blique. Dõt il aduint que ces deux digni-
« tez qui commẽcerent à cõtinuer en con-
« tẽtion & fureur l'vne de l'autre, ſe creoiẽt
« par le Senat & par le Peuple en grãde di-
« uiſion & partialité: car par ambition & a-
« uarice, l'vne taſchoit à diminuer l'autori-
« té de l'autre. A l'occaſiõ dequoy Martius
« Coriolanus eſtant en ces diſſenſions con-
« tre droit & raiſon chaſſé de la cité, ſe reti-
« ra deuers les Volſques, & auec eux mena
« la guerre contre ſon païs, lequel on pour-
« roit dire auoir eſté le premier qui print
« les armes contre la cité eſtant exilé. Et de
« faict ny au conſeil, ny en la cité, n'auoit
« iamais eſté deſgainé glaiue, n'homme tué
« en ſedition ciuile iuſques à ce que Tybe-
« re Gracque en fauoriſant le peuple &

" prononçant les loix en ſa faueur, fut oc-
" cis, & auec luy pluſieurs qui furent trou-
" uez au Capitole pres le temple, à raiſon
" dequoy non eſtans refrenees, ains croiſ-
" ſans les haines & rancunes entre eux ou-
" uertement, & eux portants armes, tant
" aux temples & lieux ſaincts, comme aux
" aſſemblees & lieux publiques, ſ'en enſui-
" uirent les meurdres d'aucuns des prin-
" cipaux de la cité meſmes : quelquesfois
" par ſucceſſion de temps des tribuns, au-
" autrefois des ducs & conducteurs, & au-
" tre des Conſuls, ou de ceux qui auoient
" eſté eſleus auſdittes dignitez : dont ad-
" uindrent queſtions tres deshonneſtes, &
" ſans aucun ordre, & de là ſ'en enſuiuit
" le meſpriſement des loix & des iuge-
" ments. Et renforçant iournellement ce
" mal, ſe commencerent à faire entrepri-
" ſes manifeſtes contre la Republique, &
" les grands exercites eſtre menez par for-
" ce dedans le païs, qui eſtoient aſſemblez
" de gents fugitifs, ou condemnez, ou de
" ceux qui debattoient enſemble pour a-
" uoir quelque office ou charge de gents
" d'armes. A l'occaſion de cela ſe mei-
" rent ſus les Princes & les chefs des ſedi-

tions,

" tions, pource que les aucuns refuſoient
" de laiſſer les exercites qui leur auoient
" eſté baillez par le peuple, autres ſans au-
" ctorité publique aſſembloient grand nõ-
" bre de gents mercenaires contre leurs
" ennemis particuliers, & contendoient
" entre eux, lequel obtiendroit & gaigne-
" roit le premier la cité. Et iaçoit qu'à leur
" dire cela ſe feiſt contre leurs aduerſaires,
" toutesfois à la verité c'eſtoit contre la re-
" publique, pource qu'ils enuahiſſoient la
" cité cõme ennemis, & cruellemẽt tuoient
" ceux qu'ils rencontroient, ou les perſecu-
" toient par bans & proſcriptiõs abomina-
" bles. Dont pluſieurs eſtoient contraincts
" ſ'enfuir, & ſupporter maux innumera-
" bles: & autres eſtoiẽt par haine queſtion-
" nez & tourmentez. Et en effect aucun
" outrage deteſtable n'y eſtoit oublié: iuſ-
" ques à ce que Sylla vn des mutins & ſedi-
" tieux voulant remedier au mal par autre
" mal, enuiron cinquante ans apres le tri-
" bunat de Gracque, ſe conſtitua Prince ſur
" les autres en pluſieurs choſes, en prenant
" l'office de Dictateur, lequel anciennemẽt
" ſe ſouloit creer aux plus grands dangers
" de la republique par ſix mois tant ſeule-

« ment: mais par bien long temps on auoit
« ceſſé de le faire. Toutesfois Sylla eſleu à
« ceſt office perpetuel par force & par ne-
« ceſſité, (comme il diſoit) apres qu'il eut
« vſé de ſa puiſſance bien largement, fut le
« premier, comme il ſemble, qui ſe deſmeit
« de ſa tyrannie: diſant qu'il vouloit por-
« ter la peine de ceux pour la mort deſquels
« il ſeroit condamné. Et comme hom-
« me priué ſe pourmena par le Palais & par
« le Marché, à la veuë d'vn chacun, & apres
« ſ'en alla en ſa maiſon, ſans que perſonne
« luy feiſt outrage : tant eſtoit grande la
« crainte & la reuerence que ceux qui le
« voyoient, auoient de luy: fuſt pour l'ad-
« miration qu'ils auoient de ce qu'il ſ'eſtoit
« ainſi depoſé de ſon auctorité, ou pour la
« honte qu'ils auoiẽt de punir vn tel hom-
« me, ou pour autre leur benignité: comme
« ſi tyrannie eſtoit vtile à la republique.
« Tantoſt apres eſtans les diſſentions fail-
« lies en la perſonne de Sylla, ſ'enſuiuit la
« vengeance depuis ſa mort des cruautez
« qu'il auoit commiſes, iuſques à ce que
« Iulle Ceſar occupa la ſeigneurie & prin-
« cipauté, apres qu'il eut acquis grãde gloi-
« re au païs de Gaule: car luy eſtant com-

« mandé par le Senat, qu'il laissast l'exercite, il s'excusa disant, que ce n'estoit pas le « Senat qui le commandoit, mais Pompee « son ennemy: qui vouloit assembler ledit « exercite sous sa charge en Italie pour se « faire Roy. Si offrit les conditions de la « paix, ou que tous deux retinssent les exercites qu'ils auoient, pour se pouuoir garder l'vn de l'autre, ou que Pompee laissast « semblablemẽt le siẽ, & que par ce moyen « tous deux vesquissent soubs l'obeïssance « des Loix. Lesquelles choses luy estants « refusees, il s'en partit de Gaule auecques « son armee contre Põpee & contre le païs « de Rome, & le poursuyuit iusques à tant « qu'en Thessale le vainquit par vne glorieuse bataille. Et de là le suiuit iusques « en Egypte: & estably les Roys s'en reuint « à Rome. Ainsi persecuta son capital ennemy Pompee, (qui par la grandeur de « ses faicts estoit appellé le grand) si viuement, ne se trouuant aucun qui luy osast « resister, qu'il fut le second qui apres Sylla, « fut creé Dictateur perpetuel: & par ce « moyen appaisa les seditions ciuiles. Mais « Brute & Casse pour enuie de dominer, « ou pour amour de la liberté publique,

« l'occirent au ſenat. Et pourtant qu'il
« eſtoit moult populaire, & experimenté
« à dominer, le peuple le commença à
« regretter plus que tous les autres, & à
« enquerir ſes occiſeurs. Et au ſurplus
« feit apporter ſon corps emmy le marché,
« & luy edifia vn temple pres le buchier,
« où il fut bruſlé, & l'adora comme Dieu.
« Si furent les ſeditions plus grandes que
« iamais n'auoient eſté, & furent pluſieurs
« citoiens occis, proſcripts, & chaſſez de
« toutes les parties, tant ſenateurs que no-
« bles & cheualiers Romains. Tellement
« que les ſeditieux ſe donnoient les enne-
« mis les vns aux autres, ſans auoir regard
« à freres, parents n'amis, tant auoit la cha-
« rité naturelle eſté vaincue par la conten-
« tion ciuile. Et finablement ces trois chefz
« Antoine, Lepide, & Octaue ſe departirẽt
« l'empire Romain, tout ainſi qu'on depart
« vn champ ou vne poſſeſſion. Et eſtoit
« Octaue de la lignee de Ceſar, par lequel il
« fut inſtitué en ſon teſtament heritier: &
« par ce moyen print le nom de Ceſar. Mais
« en ceſte diuiſion de l'empire ces trois,
« (ainſi qu'il eſt de couſtume en tel cas) ſe
« tournerent l'vn contre l'autre, tellement

« que Cesar, qui estoit beaucoup de plus
« grand esprit & experiẽce que Lepide, luy
« osta la seigneurie de Lybie qui luy estoit
« aduenue par sort. Apres vainquit An-
« toine empres Actie, auquel pareillement
« il osta l'empire qu'il tenoit depuis Syrie
« iusques à la mer Ionique. Et puis auec
« vne armee si grãde & si merueilleuse que
« tout le monde en estoit esbahy, alla en
« Egypte, & print la prouince: laquelle estãt
« d'ãtiquité & de richesse depuis le temps
« d'Alexãdre le grand tresexcellente, sem-
« bloit rester seulement pour la seureté &
« felicité de l'empire Romain. Pour ces rai-
« sons Octaue, iaçoit qu'il fust encores vi-
« uãt fut neãtmoins surnommé Auguste,
« lequel tiltre luy fut attribué le premier,
« & se monstra aux Romains encores plus
« puissant que Iulle Cesar son oncle: car il
« estendit son empire sur toutes gents, sans
« plus auoir besoing d'election, de creatiõ,
« ne d'ayde. Et estant par temps venu à la
« monarchie heureux en toutes choses, &
« espouuentable à tous: laissa des heritiers
« de sa lignee pour regir l'Empire apres
« luy. Au moié dequoy la republique apres
« beaucoup de dissensions reuint à grand'

concorde, & à la monarchie du monde.

Y eut il iamais folie ou pluſtoſt rage & furie pareille à celle des Guelphes & Gibellins en Italie? Dont les vns tenoient le party du Pape, les autres de l'Empereur. Et ſans autre occaſion, pour la faueur de ces deux nõs, les Italiẽs entrerẽt par tout le païs en querelle ſi grande, quelle n'euſt peu cauſer d'auãtage de cruauté entre les infideles & les Chreſtiens, laquelle a duré iuſques à ce tẽps: de ſorte que les meurtres ſe ſont cõmis par les villes ça & là entre les propres freres, voire entre le pere & les fils, ſans auoir eſgard à ſang, ny à parẽtage. Les biẽs pillez, les maiſons raſees, les vns citoyẽs bannis, les autres occis. Et craignãt vn chacun qu'on ne luy gardaſt quelque vengẽce ou à ceux de ſon party, tuoit ſouuent les petits enfans meſmes, auſquels le plus cruel barbare du monde euſt pardonné à cauſe de l'aage. Ces deux factions combattoient continuellement enſemble par hayne mortelle, & ne pouuoient habiter en meſme cité. Mais celle qui eſtoit la plus forte dechaſſoit l'autre. Ils ſe entrecognoiſſoient aux plumes, à la façon des chauſſes, à tailler pain, coupper

orenges, ou autres pommes, & par les doigts de la main: chose tresperniciense dont maintes destructions de peuples, & ruines de villes sont ensuiuies. Tous conuiennent que ceste malheureuse peste cõmença au temps de l'Empereur Frederic second, & du Pape Gregoire neufiesme: mais desaccordent aux noms. Les Italiens disent que le feu salluma premierement à Pistoye entre deux freres: l'vn nommé Guelphe, l'autre Gibellin, querellans ensemble, auec lesquels se diuisa toute la ville. Et pourtant qu'ils estoient tous deux fort notables personnages, de la estre venu, qu'vne partie commença à se nommer Guelphes, les autres Gibellins: l'vne desquelles parties, qui furẽt les Guelphes, chasserent tantost les Gibellins hors de la ville, puis chacune ayant acquis la faueur de plusieurs voisins: ce diuorse sespandit comme vne maladie contagieuse par toute l'Italie sans cause, & se diuiserẽt toutes les controuerses en Guelphes & Gibellins. Les Allemans pensent telles appellations estre venues de leur païs & langage, & que l'Empereur Frederic appelloit ses amis Gibellins, pour ce qu'il

ſappuyoit ſur eux, ainſi qu'vne maiſon ſur deux fortes murailles qui la gardent de tomber: & ceux qui luy eſtoient contraires, illes appelloit Guelphes, c'eſt à dire loups.

Combien a fouffert l'Angleterre par les partialitez des maiſons d'Iorch & de l'Enclaſtre, portants en leurs couleurs roſes blanches & rouges, dont elles prindrent les noms, leſquelles iaçoit que cõmençaſſent en l'vſurpation du Royaume que feit Henry quatrieſme eſtant au parauant duc de l'Enclaſtre & cõte d'Herbi ſur Richard deuxieſme ſon couſin qu'il feit mourir de faim en priſon, apres l'auoir cõtraint à luy reſigner le Royaume, ſeigneurie, couronne & heritage d'Angleterre: toutesfois elles furent en leur plus grand ardeur au regne du roy Henry ſixieſme: lequel ſuccedant à ſon pere & ayeul fut en l'aage de dix ans couronné à Paris Roy de France & d'Angleterre, puis à cauſe de ſa ſimplicité priué de l'eſtat Royal, par la maiſon d'Iorch contraire, & mis priſonnier au chaſteau de Londres comme trahiſtre & crimineux de leſe maieſté: où il vſa la plus part de ſa vie, & fina-

blement fut tué. Ces factiõs (di-ie) sourdirent en Angleterre incontinent apres que les Anglois furent chassez de France: car sortants alors de la guerre estrangere ils entrerent en la ciuile: dont ensuyuirent plusieurs horribles batailles, & cruelles occisions des plus grands du païs les vns contre les autres. Laquelle meslee fut commencee par Richard duc d'Iorch qui conspira auec les Comtes de Salbery & de Vuaruic contre le Roy Henry. Et en la premiere iournee qu'il eut contre luy demoura vainqueur, & l'ayant prins obtint de luy par accord passé au parlement, que la couronne d'Angleterre apres son trespas viendroit à la maison d'Iorch, & en demoureroit priué le Prince de Galles fils vnique d'iceluy Henry. Et ce pendãt qu'il seroit regent du Royaume, s'appropriant toute l'autorité du gouuernement. La Royne Marguerite qui estoit de la maison d'Anjou, dame de courage & de cõduicte, indignee du tort faict à son mary, & à son fils, par l'aide des Ducs de Sõmerset & de Buchyngan, & autres partiaux de l'Enclastre, faict amas de gents, & donne bataille au Duc

d'Iorch: sur lequel tourna la desconfiture celle fois, & y fut prins auec son second fils & le Comte de Salberi: & tost apres les fit decapiter la Royne, & mettre leurs testes sur trois lances, & sur celle du Duc apposer vne couronne de papier, par mocquerie, pour ce qu'il auoit voulu estre Roy, & n'y auoit peu paruenir. Le Comte de Vuaruic eschappa de celle bataille auec le Comte de la Marche fils aisné du Duc d'Iorch, & alla à Calais en vn petit bateau auec peu de gents fort auantureusement, puis retournants eux deux leuerent incontinẽt grande armee qu'ils menerent droict à Iorch, où estoient la Royne, le Duc de Sommerset, & autres alliez ayans aussi grosse puissance, qui les attendoient. Eux approchants les vns des autres combattirent asprement par trois iours, & finablement la Royne eut du pire. Edouard apres ceste victoire fut couronné Roy d'Angleterre au preiudice de Henry, & de son fils, qui fuirent en Escoce & la Royne aussi: laquelle apres vn espace de temps reuint en Frãce, menant quant & elle le Prince de Galles. Quant au Roy Henry il s'arresta en Esco-

ce, & y resida enuiron dix ans, puis retournant en Angleterre en habit dissimulé, fut tantost recongnu, & derechef mis en prison. Or ayant le Comte de Vuaruic faict Roy Edouard duc d'Iorch en la maniere susditte, entra en different auec luy, & eurent battaille l'vn contre l'autre: où le Comte fut deffaict, & fuit en France auec le duc de Clarence son gẽdre & tenant son party, iaçoit qu'il fust frere du Roy Edouard. Où trouuant la Royne Marguerite, il feit alliãce auec elle, & maria Anne sa fille auec le Prince de Galles, promettant de ne poser iamais les armes, qu'il n'eust restitué le Royaume d'Angleterre au Roy Hẽry qu'il auoit au parauãt deffait, ou à son fils. C'estoit merueilleuse chose à luy d'auoir deux gendres si prochains des deux Roys: l'vn fils, l'autre frere. Or estant aydé le Comte de Vuaruic de gents, de nauires, & d'argẽt par le Roy Loys vnzieſme de France, repassa en Angleterre: & incõtinent qu'il fut descendu grand nombre de gẽts se ioignirent à luy, de sorte que surprenant le Roy Edouard au despourueu, & pourtant que le Marquis de Montagu frere du Comte qui

auoit touſiours demouré pres de luy, faignant eſtre ſon amy, l'abandonna au beſoing: il le reduiſit à telle extremité de ſe ietter en vn nauire accompaigné de deux barques: eſquelles entrerent ſept ou huit cens Anglois, ne portans rien que leurs habillements de guerre: ſans auoir argent ne ſçauoir où ils alloient. Le Comte de Vuaruic ayant par ce moyen acquis la domination en Angleterre, & chaſſé le Roy Edouard: ſi toſt qu'il arriua à Londres, il alla en la tour & en tira le Roy Henry qu'il auoit autrefois appellé trahiſtre, & maintenãt l'appelloit Roy: & le menãt au palais d'Vueſt munſtier, le remeit en ſon eſtat Royal. D'autre part le Roy Edouard ſ'eſtant retiré vers Charles duc de Bourgongne ſon parent, duquel il fut aſſez petitement & couuertement ſecouru, retourna en Angleterre, & tãtoſt ſe rẽdirẽt à luy deux mille hõmes tenans ſon party, qui eſtoient dedãs les franchiſes: & auec les autres qu'il peult amaſſer, il alla au deuant du Comte de Vuaruic: & cõme ils ſe trouuerent l'vn contre l'autre, Georges duc de Clarence laiſſant ſon beau pere, ſe tourna vers le Roy Edouard ſon frere a-

uec douze mille hõmes: qui fut grand eſbahiſſemẽt au Cõte, & reconfort au Roy. Ce nonobſtant la bataille fut treſapre, & obſtineement cõbatuë: & tellement alla, que le Comte & ſon frere le Marquis de Montagu auec pluſieurs gents de bien y moururẽt. Auſſi le roy Hẽry, qui là auoit eſté mené de Lõdres, fut remis en priſon, puis occis de la main propre du duc de Cloceſtre frere du Roy. Le prince de Galles à l'heure de ceſte bataille eſtoit ia deſcendu en Angleterre, auquel ſe ioignirẽt incontinẽt les Ducs de Buchyngan & de Sombreſſet auec pluſieurs autres de ſa lignee & anciẽs partiſans: & y eſtoient plus de quarante mille cõbatans. Et ſi le Cõte de Vuaruic euſt voulu attendre, il y auoit grande apparence, qu'ils fuſſent demourez les maiſtres. Mais la crainte qu'il auoit du duc de Sombreſſet, dont il auoit faict mourir le pere & frere, & auſſi de la Royne mere dudict prince, fut cauſe de le faire combatre à par ſoy, ſans les attendre. Tantoſt apres que le Roy Edouard eut à ſon retour gaigné la premiere bataille, il tira au deuant du Prince de Galles, & la combatirent: ayant le prince plus de gẽts

que le Roy, toutesfois le Roy eut du meilleur, & print le Prince, qu'il feit mourir, laissant aller sa mere apres qu'elle eut payé rançon. En vnze iours le cõte de Vuaruic gaigna tout le Royaume d'Angleterre, aumoins le meit en son obeissance. Le Roy Edouard le recouura en vingt iours par deux grosses batailles qu'il y eut en si peu de temps. De la en auant il demoura paisible tant qu'il vesquit, non toutesfois sans trauail d'esprit. Car il feit mourir le duc de Clarence son second frere en vne pipe de maluoisie, le subsõnãt qu'il se vouluſt faire Roy. Apres le trespas d'Edouard Richard duc de Cloceſtre son autre frere feit mourir ses deux fils qu'il luy auoit laissez en garde, & declarer les filles bastardes, puis se couronner Roy, laquelle cruauté n'alla pas loing. Car estãt en plus grand orgueil que n'auoit esté cent ans auparauant Roy d'Angleterre, & tenant grande armee preste: Dieu luy suscita vn ennemy qui n'auoit nulle force, à sçauoir le Comte de Richemont: lequel depuis l'aage de cinq ans auoit touſiours esté captif en son païs, ou fugitif ailleurs. Ce Comte de Richemont moyennant trois

ou quatre mille hommes seulement que Charles huictiesme Roy de France luy fraya pour le passage, auec quelque artillerie, monta sur la flotte de Normandie, & alla descendre en Galles dont il estoit: où il trouua vingt six mille combatans Anglois, que luy auoit amené son beaupere. Le Roy Richard vint au deuant, & eurent bataille, ou il fut occis sur le chãp, & ledit Comte couronné à l'instant de la couronne mesme que portoit Richard: & appellé Hẽry septiesme. Lequel apres espousa Elizabeth fille d'Edouard: restãs alors eux deux seuls des familles de Lẽclastre & d'Iorch. Moyẽnant lequel mariage les partialitez cesserent en Angleterre, & furent assemblees les Roses, blanche & rouge, en vne. Ces factiõs durerent enuiron xxviii ans (cõme dit Philippes de Comines) esquelles moururent plus de quatre vingts personnes du sang royal, auec la fleur de la noblesse d'Angleterre, & infinis autres vaillãs hommes, & meilleurs combatãs du peuple: les autres seigneurs furent mis en prison ou bannis, passans le reste de leur vie miserablement en païs estrange. L'ancienne police du Royau-

me corrompue, iuſtice meſpriſee, & l'Iſle appauurie. D'ou pouuons inferer eſtre perilleux d'entretenir factions entre les Princes & ſeigneurs courageux, & parmy gents prompts à s'eſmouuoir, comme les Anglois. Iaçoit qu'ils ayent ceſte grace de ne deſtruire par guerres ciuiles le païs & le peuple, ne bruſler ny demolir les edifices, ne mettre gents à rãçon tombãt la fortune ſur les Nobles & grands Princes autheurs des querelles. Faiſant crier le victorieux qu'on pardonne au peuple, auquel chacun cherche complaire, par ce qu'il eſt le plus fort. Il n'y auoit region plus affligee que l'Eſpagne, lors qu'elle eſtoit diuiſee en pluſieurs Royaumes & religions. Les Mores la couroient d'vn coſté, les François & Anglois la mãgeoiẽt de l'autre, ſe meſlans premierement des querelles qui furẽt en Caſtille entre Don Pierre & Don Henry: puis des differents qui ſourdirẽt entre Caſtille & Portugal, qui cauſerent aux deux Royaumes grãds maulx: en telle maniere que les Caſtillans & Portugalois ne les peuuent oublier apres tant d'annees qu'ils ſont finis, & la grãde alliance qui a depuis eſté continuee

tinuee entre les deux couronnes. Mais depuis que l'Espagne a esté vnie, elle a estendu sa domination en Affrique & és terres neufues, porté les armes en Allemagne & en Hongrie: cõmandé sur les principales Isles de la mer mediterranee, sur Naples & Sicile, sur Milan & Flãdres. Au contraire, l'Italie ayant anciennemẽt ses forces vnies, obtint l'Empire du monde: & maintenãt diuisee en plusieurs seigneuries & potentats mal accordans, est exposee aux iniures des estrangers. Par mesme cause est grandement diminuee la puissance d'Allemagne: laquelle a veu n'agueres les Princes de Saxe bandez les vns contre les autres: Iehan Frederic, Philippe Landegraue d'Est, le Duc de Vuirtemberg auec plusieurs villes franches rebeller cõtre l'Empereur Charles: les païsans esleuez cõtre la noblesse, pour se mettre en liberté: les Anabaptistes saisis de Munster, auoir faict vn cousturier ou rauaudeur leur Roy, & soustenu le siege par deux ans: les Suysses d'vne ligue generale qu'ils auoiẽt entre les treze Cantons, en auoir faict deux: l'vne des Catholiques, l'autre des protestans. En

Perſe, apres le treſpas du Roy Iacup, contendãs par armes ſes deux fils Aleuant & Morat-cham pour l'empire du païs: le Sophi Iſmaël ſuruenãt auec ſa nouuelle religion, en tua l'vn en bataille, & cõtraignit fuir l'autre en Arabie: occupant ainſi le royaume qu'il a depuis augmẽté, & laiſſé à ſes enfans, qui le poſſedẽt auiourd'huy.

Quant aux François, ils ont eſté comme les autres ſouuent moleſtez de ſeditions, ſignamment quand la couronne de France a changé de familles, ouqu'elle eſt eſcheuë à vn ieune enfant, ou Roy imbecile de ſens, & vicieux: dont ſont iſſus les noms de Pragueries, Iaqueries, & autres ſemblables. Mais les plus grieſues factions qu'on veit iamais en France, furent celles de Bourgongne & d'Orleans, cauſans vne treſcruelle guerre ciuile, qui dura ſoixante & dix ans: meſlez parmy les Anglois, leſquels cuyderẽt occuper le royaume. Or aduint ce malheur par l'ambition & enuie des Princes: dont furẽt appellees les partialitez, voulans chacun d'eux auoir plus de part au gouuernemẽt, apres que le Roy Charles ſixieſme, frere de l'vn, & couſin de l'au-

tre, eut perdu l'entendement. Lesquels se trouuans vers luy l'vn apres l'autre, & espians l'absence de leurs aduersaires, l'enclinoient à faire leur singuliere volonté, sans auoir esgard tous ensemble au bien publique du Royaume. Et pourtãt que la Court demouroit lors à Paris, la querelle y fut principalement debatue: deuenant le peuple de ceste ville tant insolent, qu'il fingera dõner la Loy au Roy & aux Princes: voulant estre gouuerné à sa folle fantaisie, & par qui bon luy sembloit, empriſonnãt & tuãt licẽtieusemẽt seigneurs & dames qui luy desplaisoient, voire aux logis mesmes & chambres du Roy, de la Royne, & du Dauphin, esquelles y a franchise. Tellemẽt que tous Nobles de quelque faction qu'ils fussent, y estoient en grand danger: par ce que le commun populaire auoit grande partie au gouuernement & domination. L'vn quartier de Paris estoit bandé cõtre l'autre: ceux des halles, & signamment les bouchers acharnez & nourris au sang, fauorisoient Bourgongne: l'Vniuersité tenoit pour Orleans. Et entremeslez parmy eux les gensdarmes conuoquez d'ail-

leurs par les partiaux vindrent quelquefois à bataille ouuerte dedãs la ville mesme : les factieux plus forts bãnissoient du Royaume leurs aduersaires, adherents, alliez, & complices: & à cloches sonnans & chandelles allumees les faisoient excommunier & publiquement anathematiser: ou coniuroient secretemẽt pour les surprendre & tuer aux iours les plus deuotieux : comme du vendredy sainct, & de Pasques : pilloient, brusloient, & ruinoient leurs maisons. Vsurpoient possessions, changeoient estats & offices: de maniere qu'on voyoit en mesme saison deux Connestables, deux grands Maistres, & Pannetiers, deux Admiraux & Chancelliers, deux premiers Presidẽs, deux Capitaines & Preuosts de Paris. Et apres auoir perpetré toutes sortes de meschancetez, ils obtenoient telles abolitions & declarations que vouloient, abusans à leurs vẽgeances de la religion, & de la iustice. Mesmement se trouuerent de si meschãs & impudents prescheurs qui osoient publiquement soustenir tels faicts, & les approuuer par l'escriture saincte, dont ils deprauoient le sens. Ils se reconcilioient,

puis tantoſt recommençoient la guerre: ſans garder accord, ny obſeruer ſerment qu'ils iuraſſent. Aucunefois les chaines de Paris par cõmandemẽt du Roy eſtoiẽt enleuees, portes abatues, Eſcheuinage auec ſes franchiſes oſté, autrefois remis, & toutes les terres à l'enuirõ, tãt d'vn coſté de la riuiere que de l'autre, treſdurement pillees : les autres villes prinſes au iourd'huy, demain récouſſes. Tout le plat païs gaſté: les vns apres les autres appellerẽt à ſecours les Anglois, qui ne demandoient pas mieux. C'eſtoit pitié de voir la Frãce cruellement affligee par les ſiens, & par les eſtrangers: demourant ſans droict, ſans magiſtrats, ſans iugements, ſans loix: qui n'auoient lieu parmy le fer & la force y regnants par violence longuement.

Premieremẽt, le Duc Iean de Bourgõgne feit tuer le Duc d'Orleans, puis le Duc de Bourgongne fut occis à Monſtreau parlementant auec le Dauphin Charles, deux autres Dauphins empoiſonnez, la Royne Yſabel pretendant le gouuernement du Royaume luy appartenir, & auoir eſté deferé, pendant la maladie du Roy ſon mary & minorité

de ſes enfants, chaſſee de Court, & enuoyee priſonniere à Tours. Le Conneſtable d'Armignac & le Chancellier de Marle, auec tous les Conſeillers du Roy, de la chambre de parlemẽt, des requeſtes, & notables bourgeois eſtimez de leur party, occis cruellement par les Pariſiens auec maillets, haches, coignees, maſſues, iuſques au nombre de ſeize cents pour vn iour : qu'ils auoient au parauãt mis és priſons, craignans, comme diſoient, quils n'eſchapaſſent. Enſemble durãt celle fureur furẽt tuees pluſieurs femmes & laiſſees és rues: & cõme les priſõniers du grãd Chaſtellet, garnis d'armes ſe deffendoiẽt, ayants ia nauré & tué pluſieurs deſdicts mutins, ils les prindrẽt par feu & par fumee, en faiſant ſaillir pluſieurs du coupeau de la tour aual, & receuans les autres ſur leurs piques & baſtons, où ils les mettoient à mort tres inhumainement. Les corps du Conneſtable & du Chancellier furẽt tous nuds liez enſemble d'vne corde, & par trois iours traynez de place en place à la veuë de chacun par grande deriſion, & au quatrieſme iour mis ſur vne claye, & menez p vn cheual hors la ville,

& enterrez en la fosse auec les autres. Et qui à Paris hayoit vn hõme de quelque party qu'il fust, Bourguignon ou autre, il ne falloit que dire, voylà vn Armignac: tantost estoit mis à mort, & trainé en la riuiere sans en faire autre information.
Le Dauphin Charles fut mesme en grãd danger durant ceste emotion, & difficilement sauué, puis en son absence banny par le parlement, & iugé indigne de succeder à la couronne, dont il appella à la pointe de son espee: Henry cinquiesme Roy d'Angleterre espousant Catherine derniere fille du Roy mis dedãs Paris par le moyen du Duc Philippe de Bourgongne, & declaré heritier & regent de France par les trois estats tenus à Troye. Ainsi la France dechoyant de son haut honneur de seigneurie par le malheur de diuision, s'en alloit submise au ioug de domination estrãgere, sans la mort qui aduint de ce Roy d'Angleterre, laissant pour heritier vn enfant aagé de seize mois. Puis le Duc de Bourgongne quittant son amitié par le traitté d'Arras, & reprenant celle de France, Le Roy Charles septiesme par sa vaillance & bonne conduitte, auec

l'amour & fidelité des François, reſtitua le Royaume en l'eſtat qu'il eſt demouré iuſques aux troubles preſents. Oncques les Romains aſpirans à l'empire du monde, n'entrerẽt en païs qui ne fuſt diuiſé, & qu'ils ne fuſſent introduits par l'vne des factiõs pour ſ'en aider à l'acquerir & garder: comme par les Capuans en Samnie, par les Camertins en Toſcane, par les Sagontins en Eſpaigne, par Maſiniſſa en Afrique, par les Etoles en Grece, par Eumenes & autres princes en Aſie, par les Marſiliens & Autunois en Gaule. Philippe de Macedoine conquit l'ancienne Grece par les partialitez qui y regnoient.

L'empereur de Conſtantinople ayant appellé dix mile Turcs à ſon ſecours contre certains Princes Gregeois qui luy eſtoient rebelles, il leur mõſtra le chemin de paſſer d'Aſie en Europe: & la deſſus auſſi ces Turcs prindent occaſion de venir ſur la Grece en treſgrande puiſſance, & l'occuper toute peu à peu: dont a prins commencement la ſeruitude & captiuité en laquelle eſt maintenant reduitte ceſte miſerable contree. Comment euſſent peu les Portugalois prendre pied és In-

des à trois mille lieux de leur maiſon, ſans la diſcorde qu'ils trouuerẽt entre les Rois de Calecut & de Cochin de meſme langue & religion? comment les Caſtillans au Perou, conduits par Pizzarre, ſinon en prenant la protection du Cacique Cuſco contre le Roy Atabalibas ſon frere?

Qu'eſt il beſoing de tant d'exẽples anciẽs & modernes? qui ſont touſiours ſemblables ou plutoſt meſmes en diuers peuples par l'vniuerſel genre humain. Iamais eſtranger pour puiſſant qu'il fuſt, n'entreprint enuahir autre ſeigneurie ſinon diuiſee, en ſupportant & ſecourant l'vne des parties pour y auoir entree. Pendant que les Atheniens & Lacedemoniẽs guerroyoiẽt enſemble Alcibiade bãny d'Athenes ſe retira vers Tiſſapherne lieutenant du Roy de Perſe qui fauoriſoit le party des Lacedemoniens, auquel il remonſtra qu'il ne deuoit pas dõner trop grande aide auſdicts Lacedemoniens (car la victoire ne venoit pas à ſon proffit) ains ſeulement leur fournir tant que par faute d'argent ils n'abandonnaſſent la guerre. Car par ce moyẽ la faiſant durer, le Roy de Perſe ſeroit arbitre de

la paix & de la guerre & vaincroit les Grecs par leurs forces meſmes, leſquelz il n'auoit peu vaincre par les ſiennes : là où ſi la guerre eſtoit acheuee, incontinẽt celuy qui auroit la victoire, luy viendroit courir ſus. Parquoy eſtoit beſoing que la Grece fuſt affoiblie par diſſenſiõs ciuiles, pour garder qu'elle ne feiſt la guerre dehors: & par ainſi deuoit il conſiderer la puiſſance des parties, à donner touſiours aide aux plus foibles. Cela conſiderans iadis les habitans de Crete, iaçoit que fuſſent fort ſeditieux: neantmoins es diſſentions qu'ils auoiẽt enſemble, ſi toſt qu'ils apperceuoiẽt mouuoir ou approcher les armes des eſtrãgers, ils ſ'accordoient enſemble pour les repouſſer, ſans prendre aucune ayde d'eux de part ou d'autre.

Cõme Aſtyages Roy des Medes euſt eſté vaincu par Cyrus fils de ſa fille, moyẽnãt la trahiſon d'Harpage, & mené vers le vainqueur: voyant Harpage luy reprocher ſa cruauté, l'interroga ſ'il auoit cõſeillé à Cyrus entreprendre la guerre, & aux Medes ſe reuolter, & Harpage ſe glorifiãt l'euſt confeſſé, Vieillart (dict il) faut que tu ſois ſot, ou meſchant: ſot, pour auoir

voulu regner vn autre pluſtoſt que toy: meſchant, puis qu'as priué du regne & liberté les Medes, tes citoyens qui ne t'auoyent fait aucun deſplaiſir, & les as mis ſous la ſeruitude des Perſes.

Quād l'Empereur Othon en la guerre ciuile qu'il auoit cōtre Vitel, eut perdu la bataille, iaçoit que luy reſtaſſent encore grādes forces, neātmoins il voulut ceder à ſon ennemy, & delibera de ſe tuer, diſant: Gens d'armes nous ne faiſons la guerre à Hānibal, Pyrrhus ou aux Cymbres, pour la deffenſe d'Italie: ains guerroyons cōtre hōmes Romains, faiſons iniure à la patrie tāt vainquās que vaincus, attēdu que l'vtile au vainqueur eſt dommageable à la patrie. Croyez que ie puis mourir plus glorieuſement qu'imperer: car ie ne voy point comment en vainquant ie puiſſe tāt profiter au peuple Romain, que profiteray à la concorde & paix publique, en me deuouant à la mort. Apres la bataille de Pharſale, Pōpee qui y eut du pire propoſa au cōſeil des ſeigneurs Romains qui le ſuyuoient, où il iroit pour reparer ſes forces, parlant ſpecialement de fuir en Parthie, d'autant que les Parthes eſtās

anciẽs ennemis des Romains, ils secourroient volontiers vn Capitaine Romain guerroiant contre les Romains. L'affaire fut debatu auec tel respect enuers leur patrie, que les deliberants sembloient plus tost estre Cesariens que Pompeiẽs, entre lesquels Lẽtulle fut d'aduis, qu'és dissensions des citoyens ne deuoient estre meslez les estrãgers & barbares, & qu'il ne failloit espandre le noble sang des Romains par les armes Parthiques. Qu'il estoit Põpeien & vaincu, & hayoit Cesar ennemy victorieux, toutesfois qu'il n'estoit transporté tellemẽt par la rage de leur contention, qu'il vouluſt veoir perir Cesar par la main des Parthes. Ie desirerois volontiers (dict il) voir Cesar vaincu & prisonnier, & par la grace de Dieu espere ainsi le voir: neantmoins ie serois ioyeux de le voir triompher des Parthes. En telle maniere parla Lentulle en ce conseil, & fut suiuy par les autres. Qui n'admireroit telle constance en gẽts vaincus? sens, iugement & prudence en tristesse, affliction, calamité si grande? laquelle toutesfois ne pouuoit faire oublier l'amour & hõneur qu'ils deuoient à leur patrie. La magna-

nimité qui eſtoit en eux ſurpaſſoit toute difficulté. Helas Seigneurs Frãçois vous faittes bien autrement, gaſtans la France voſtre patrie, voſtre mere, & nourrice: & appellãs à paracheuer de la gaſter, eſtrangers de toutes parts, en intẽtion d'aſſouuir inhumainemẽt voz courroux & vengeances! Helas vous les meſlez à voz querelles, deſquelles la pluſpart d'eux ſont treſaiſes, eſtimans voſtre trauail leur repos, voſtre dommage leur profit, voſtre ruine leur proſperité & grandeur. Ils en ſont, (di-ie) treſaiſes: à fin d'auoir occaſion de vous piller, cognoiſſans ce pendãt voſtre païs, voz forces, voſtre maniere de guerroier, pour ſ'en preualoir apres quelquefois cõtre vous meſmes, ſ'ils peuuent.

Or puis que par diuiſion eſtes tombez en troubles, il faut, Seigneurs François, que vous efforcez par vnion recouurer repos aſſeuré. Il eſt ordinaire en toute nature, que les choſes diuiſees ſoient reduittes à neant, & les vnies demeurẽt fermes & ſtables. La robbe deſpiecee n'eſt plus robbe: les parois de la maiſon demolies elle n'eſt maiſon: du corps decoupé ne reſtẽt que mẽbres pourris. Et ainſi par tout

ailleurs le diuiſer eſt pernicieux, meſme-mẽt en l'Egliſe. Car ce qui eſt ſeparé d'vn corps d'vn Chriſt, pert la vie, & pourrit. Encores entant que l'Egliſe eſt diſtraitte en parties, Chriſt eſt diuiſé par grãd meſchef. Dieu recommandant l'vnion parle ainſi en l'Exode, Il n'y aura qu'vne Foy à celuy qui eſt né au païs, & à l'eſtranger qui habitera auec vous. Ieſuchriſt priant pour icelle: Pere, dit il, faittes que comme moy & vous ne ſommes qu'vn, ainſi ceux cy ſoient vnis auec nous. S. Paul aux Corinthiens, Ie vous prie que diſiez tous vne meſme choſe, & qu'il n'y ait point de partialitez entre vous: ains que ſoyez biẽ vnis en meſme ſens, & meſme aduis. Et aux Philippiens, Perſiſtez en vn eſprit, combattans enſemble tous d'vn courage par la foy de l'Euãgile. Et aux Epheſiens, Il n'y a qu'vn Seigneur, vne foy, vn bapteſme, vn Dieu & pere de tous: qui eſt ſur tous, & parmy tous, & en vous tous. Aux Actes des Apoſtres, la multitude de ceux qui croyoient eſtoit vn cœur & vne ame. Puis donc que l'vnion en la religion eſt tant recommandee & par experience ſe trouue treſneceſſaire, demandons la à

Dieu, comme procedãt pluſtoſt de grace diuine, que par aucune vertu humaine. Mais pourtant que les troubles en la religion engendrent communemẽt troubles en la police, & changemens cauſans corruption de meurs & deſobeiſſance aux magiſtrats: il faut auſſi, ſeigneurs Frãçois, qu'ayans eſté touſiours gouuernez par vn Roy, & recommandez entre toutes nations par la volontaire obeiſſance & fidelité entiere enuers luy, ne perdiez auiourd'huy ceſte reputatiõ: ains perſeuerez en voſtre bonté accouſtumee: eſtimans l'honneur que luy faittes le faire à voſtre patrie, à laquelle apres Dieu eſtes les plus tenus, & vous perſuadans de viure entierement ſelon ſon commandement, qui eſt loy en tẽps de paix & de guerre, & en toutes actiõs tãt publicques que priuees. Les poetes anciens ont dit que la maieſté qui ſe trouue és Roys, eſtoit creée d'honneur & reuerence: & pour les rendre plus venerables, attribuoient aux Dieux leurs œuures. Ils ont faict Iuppiter ſouuerain, luy donnants Senat & autres Dieux pour aſſeſſeurs: attribuans tribunal duquel il rend droict, & pouruoit aux af-

faires humains. En Virgile eſtant tourmẽte eſleuee en mer par les vents, eſt exprimee par Neptune la perſonne d'vn ſouuerain magiſtrat appaiſant la ſedition eſmeuë. Or comme naturellement tous animaux terreſtres, aquatiques, aeriẽs ou volans, domeſtiques, ſauuages cherchent pour viure les compagnies & aſſemblees de leurs eſpeces: les hommes ſingulierement ornez d'ame immortelle, de raiſon & parole, ſont auec ces prerogatiues plus ſociables que les autres, ayans beſoing en leurs aſſemblees de quelque conducteur qui les gouuerne, moderãt la multitude, dreſſant & reiglant ſes actions. Car attendu que chacun de propre inclinatiõ pouruoit en particulier à ſes neceſſitez: d'ou naiſſent pluſieurs & differents exercices requis à l'eſtabliſſement de la cité: elles ſe porteroiẽt mal, ſi en telle diuerſité de cõplexions & varieté d'arts, n'y auoit aucun procurant le bien de tous enſemble, & l'vtilité commune. Et combien que particulierement cherchent leur bien, par lequel ils different l'vn de l'autre, neantmoins ils ſont aſſociez & conuiennẽt enſemble par le commun, inuitez aux deux

par nature: qui veut qu'en toute multitude assemblee en vn corps & en vne substance, il y ait quelqu'vn presidént à tous. Premierement il y a en l'vniuers vn esprit entretenant perpetuellement les quatre Elements, & infus en eux agite le grand corps du monde & le ciel, se meslant en sa masse, lequel accõpagné de lumiere & de chaleur, penetre viuifie, nourrit, modere toutes choses. Il y a vn mouuement perdurable contenant les autres mouuemens dissemblables, vne cause premiere d'ou dependent les inferieures. En chacun animal plusieurs membres differents en offices sont cõprins & recueillis en vnion & accord par l'ame: sur laquelle preside raison, & sur raison intelligence. Semblablement il est requis en toute grande seigneurie, y auoir quelcun reiglant & vnissant plusieurs parties diuerses, necessaires à son establissement, par authorité & cõseil souuerain: d'où procede la conduitte de la religion, iustice, armes, finãces, loix, mœurs, magistrats. Platon l'appelle ancre de l'estat, par lequel il est arresté & affermi comme le nauire en l'eauë: dict d'auãtage, que cela tient tel lieu en la police que fait

l'ame & la teſte és animaux: d'autant que l'intellect eſt infus en l'ame: & en la teſte ſont miſes la veuë & ouye, tellement que l'intelligence iointe à deux beaux ſens, & cõduitte en vn, cõſerue chaſque choſe. Le meſme autheur au Politique ſoubhaitte en toute la terre habitable à l'exemple de Dieu en l'vniuers, vn Prince qui aymaſt egalement toutes nations, les entretenãt en bonnes loix, iugemens, ordre, paix, & commerces aſſeurez: n'eſtant poſſible accorder tant de regions diuerſes, ſinon en les liant enſemble, & reduiſans en vn. Par ou il appert euidemment, que nature pouruoyant treſbien à ſes ouurages, a ordonné qu'il y euſt en toute compagnie quelque ſouuerain, ou magiſtrat, ou Roy pour la regir, & procurer le bien cõmun, & eſtre duc & moderateur des actions ciuiles. Ceux cy au cõmencement ont eſté appellez Roys, par ce qu'ils regiſſoient les peuples, puis par ſimilitude Peres & paſteurs, que l'ãtiquité a voulu eſtre ſainctz, & auguſtes: & par leurs merites en a mis pluſieurs au nombre des Dieux. Si donc nature l'ordonne ainſi, & l'antiquité l'a confirmé: il leur conuient obeïr comme

à noz gouuerneurs, veu que sans Empire (comme dit Ciceron) ne maison, ne cité, ne le genre vniuersel des hommes, ne la nature des choses, ne le monde pourroit consister & durer. Non sans raison (dit Seneque parlãt de l'Empire Romain à Neron) les peuples & villes accordent en la protection & amour des Roys, & s'exposent auec leurs biens, où le salut du commandant les attire. Ce n'est mespris de soy, ou folie, que tant de milliers d'hõmes se hazardent pour vne teste, & que par la mort de plusieurs lon sauue la vie de quelqu'vn souuent vieil & debile. Cõme tout le corps sert à l'ame, lequel est plus grand & plus apparent : l'ame demeure simple en lieu occulte & incertain couuerte de peau, toutesfois les pieds, mains, yeux, luy obeïssent. Nous reposons & trauaillons par son commandement. Ainsi ceste immense multitude enuironnãt vne ame, est gouuernee par son esprit, est fleschie par sa raison : preste à s'abbaisser & rompre auec les forces siennes, si elle n'estoit soustenue par conseil. Doncques ils ayment leur seureté, quand pour vn homme ils rengent en bataille

" dix legions, quand ils marchent de front,
" & se presentent aux coups: à fin que les
" enseignes de leur Empereur ne fuyent.
" Car il est le lien par lequel la republique
" s'entretient. C'est l'esprit vital qui tient
" tant de milliers d'hommes, qui par eux ne
" seroient que charge & proye, si l'ame de
" l'Empire estoit ostee. Le Roy sauue, tous
" ont vne intelligence: l'ayans perdu, rom-
" pent la foy. Ceſt accident sera la ruine de
" la paix Romaine. Il perdra la fortune de
" ce grand peuple: qui sera esloigné de tel
" danger, tãdis qu'il pourra endurer bride.
" Mais si quelquefois il la rompt, ou estant
" tombee fortuitemẽt, ne souffre luy estre
" remise, ceſte vnion & liaison de grãd Em-
" pire cherra en plusieurs parties, & y aura
" en ceſte ville, mesme fin d'imperer, que
" d'obeïr. Veritablement sans obeïssance
nulles citez du commencement eussent
peu s'assembler, ou apres qu'elles ont esté
assemblees: en vain eussent faict loix, &
creé Magistrats, si lon n'y eust obey. Il
n'y a maniere de viure quelconque fon-
dee sur honnesteté, qui s'en puisse passer.
Nulle societé humaine, nulle amitié, nul-
le conionction peult consister sans elle.

Que ſeroit ce des hommes ſi cõtemnans raiſon, ſuiuoient conuoitiſe qui luy doit obtemperer? La conſtitution meſme des Elements, les cours & mouuemens des aſtres ne perſeuereroiẽt entre eux, s'ils ne obeiſſoient à leurs Loix. Ce n'eſt pas iuſques és choſes inſẽſibles, qu'il n'y ayt apparence d'obeiſſance: par laquelle elles s'entrecedẽt naturellement. Ieſus Chriſt dit, n'eſtre deſcendu du ciel pour faire ſa volonté, ains celle de ſon pere qui l'a enuoyé. Puis donc qu'elle eſt vertu tãt vtile, obſeruons la diligemmẽt: à fin d'apprendre comment il nous fault conduire enuers Dieu & nature, enuers les parents, Magiſtrats, & Princes. Au contraire, deſobeiſſance eſt l'affoibliſſement de toute puiſſance, ruine des maiſons & familles priuees, des villes, ſeigneuries, Royaumes & Empires: qui ne peuuent durer ou lon n'a honneur aux Loix & aux Magiſtrats: conſiſtant le ſalut & tranquilité publique en l'obſeruance des deux. Si iamais y eut geants, ſemblent auoir eſté ceulx qui deſobeiſſans aux loix ont eſſayé à vſurper les republiques. Dieu pour deterrer les hommes de ce vice a puny les

rebelles plus seuerement qu'autres, vsant de supplice non ouy parauant. Quād Dathan, Coré & Abiron furēt engloutis dedans terre & consommez par le feu, auec tout ce qui leur appartenoit, à l'occasion de laquelle rebellion moururēt quatorze mille hōmes. Par desobeissance Adam & Eue furent chassez de Paradis terrestre: Par desobeissance les enfans d'Israel deliurez miraculeusement de la seruitude d'Egypte, n'entrerent en la terre de promission fors Iosué & Caleb. Moise mesme singulieremēt fauori de Dieu, & esleu cōducteur de l'entreprinse, la veit seulemēt. En sōme, toutes loix diuines & humaines pour leur principal but, ont obeissance, & ne detestēt rien plus que desobeissance.

Parquoy ie vous prie, Seigneurs François, qu'apres auoir consideré tous les propos precedents, si dignes de consideration les trouuez: vous vnissez le plus que pourrez en la religion enuers Dieu, & obeissance au Roy. S'il ne vient mal pire aux estats que sedition, ostez de voz cœurs toutes partialitez: si defiance la nourrit, asseurez vous les vns des autres. Si mutatiō est tresdangereuse, & ne peut

aduenir sans grands troubles, ny touchez sans vrgente necessité, & y procedez, peu à peu pour la rẽdre moins sensible. Si cõcorde est cause de tous biens, discorde de tous maux: euitez l'vne, embrassez l'autre. N'abusez ingratement des commoditez de la France, & ne peruertissez imprudemment l'ancienne police du Royaume, & belle cõuenance des estats du païs. Reprenez la vertu, sobrieté, deuotiõ, iustice, integrité de voz predecesseurs: apprenez à l'exẽple des autres gents & peuples, cõbien sont pernicieux les differents en la religion & police, cõbien est vtile l'vnion par tout, ensemble l'obeissance aux loix & aux magistrats, & desobeissance dõmageable. Voz ancestres ont fondé, estably & conserué longuement ce beau & noble Royaume par sage conduitte, vous l'allez perdant par desordre. Ils ont porté les armes glorieusement par toute la terre habitable: vous attirez honteusement la guerre de toutes parts en France, la ruinans sciemment. Les expeditions qu'ils ont faittes outre mer, ont rendu le nom Frãçois celebre par l'vniuers: vous iouez à l'aneantir, & rendre la nation Frãçoise

treſmiſerable. Si le Royaume eſt diuiſé, il affoiblira. Si par diſſenſion inteſtine que Dieu ne permette, il tombe ſoubs la dominatiõ d'autruy, l'eſtranger en tranſportera à luy & aux ſiẽs toute l'authorité & richeſſe. Il oſtera aux nobles leurs fiefs, iuriſdictions, chaſteaux, villages, bourgs, villes: aux eccleſiaſtiques leurs riches benefices: au peuple l'exercice de iudicature, adminiſtration des finances, ſecretaireries, & autres maniemẽs honorables, ne luy laiſſant que viles meſtiers, & l'entremiſe du labeur, cõme fait le Turc aux Grecs. Conſiderez les ſignes meſſagers de calamitez futures, apparus au ciel, és aſtres, és elements, & en toute nature: aduiſez n'y auoir partie en la terre habitable qui ne ſoit affligee. La plus part de Hongrie n'eſt elle venue n'a gueres en la ſubiection du Turc? En quel eſtat eſt reduitte la Pologne? Cõbien eſt decheuë l'Allemagne de ſon anciẽne integrité & vertu, depuis que les ſectes y ont pullulé? cõbien d'annees ſe ſont entreguerroiez, pour legere occaſion, les Roys de Dannemarc & Suece? puis le Roy de Suece vaincu en bataille par ſon frere puiſné qu'il tenoit par-

auant captif, a esté luy mesme constitué prisonnier, & priué de l'administratiõ du Royaume. D'autre part le Roy de Thunis chassé de son estat par le Roy d'Arger, s'est retiré miserablemẽt à la Goulette en la protection des Espagnols, où tost apres il est mort. Les Arabes se sont esleuez en Egypte contre le grand Turc nouueau: Les Mores Granatins contre le Roy Philippe d'Espagne, comme aussi ont faict quelques Flamans. Les Catholiques en Angleterre, contre la Royne Elisabeth: les Escossois ont empriſonné la Royne Marie, & tué leur gouuerneur. L'arsenal de Venise endommagé par le feu, & vne partie de Constantinople brulee. La France par les François courüe & pillee de tous costez. La mer est couuerte de voiles par la guerre de Cypre entre les Turcs & les Venitiens. Non seulement chacun en particulier, mais publiquemẽt les Roys, citez & nations ont receu calamitez? Quelle sorte de malheur pourroit on imaginer qui ne soit aduenue en ceſt aage? Nous ne menons vie humaine: ains semble que soyons nais à celle fin que la posterité raconte de nous casino-

pinez & estranges. Par tout les Seigneuries sont alterees, les anciennes religions troublees, & leurs ceremonies remuees. Aussi n'y eut il oncques plus de malice au mõde, plus de desloyauté & impieté. Deuotion est esteinte: simplicité & innocence sont mocquees: ne reste que l'ombre de Iustice: tout est pesle mesle confondu, rien ne va comme il appartient. Parquoy deuõs croire que Dieu estant courroucé contre nous, permette telles afflictions vniuersellement aduenir, pour corriger noz vices, & nous reduire à plus grande cognoissance & reuerence de luy. Mais, puis qu'il a voulu particulierement regarder en pitié la France, & luy rẽdre autrefois la paix, mettez peine de l'entretenir longuement, oublians entierement les maux passez: moderez vos courages, reprimez vos choleres: destournez le feu de vos maisons, le sac de vos villes, degast de vos terres, sacrileges & prophanations de vos temples, rauissements & violements de vos filles & femmes, meurdres, & massacres de vos parẽts, alliez, voisins: finablement laissants les nobles leur delices, pompes, superfluitez, festins, exer-

cent touſiours és armes, & ſoient preſts à guerroyer pour la liberté du païs, & droicts de la courõne. Les Eccleſiaſtiques reſident en leurs benefices, gounernants les troupeaux à eux cõmis, ſelon la parole de Dieu, par cognoiſſance de l'eſcriture ſaincte, par integrité de vie, par bons exemples, & par aumoſnes. Le peuple ſe contente de l'eſtat preſent, acquieſſant en ſes commoditez, ſans chercher nouuelletez odieuſes. Les Iuges abregent les procez: ceſſants tous ports & faueurs, ceſſants toutes alliances entre eux, qui les rendent ſuſpects. Ny a doute, que faiſant chacun ſon debuoir à par ſoy, & rapportants tous enſemble vos actions à l'honneur de Dieu, & au bien commun de la France: vous ne la rendez heureuſe & inuincible comme deuant, tournants l'ennuyeuſe diſcorde où eſtes tombez en cõcorde amyable, & l'horrible orage de guerre ciuile en tranquilité paiſible: acquerants auec l'vtilité du repos qui en reuiendra, louenge perpetuelle, d'eſtre reunis pluſtoſt par bon accord durable, que par le douteux euenemẽt des armes tres-pernicieuſes entre vous meſmes. FIN.

PROIECT OV DESSEIN DV ROYAVME de France, pour en repreſenter en dix Liures l'eſtat entier, ſoubs le bon plaiſir du Roy.

AVX LECTEVRS.

AYANT *choisi l'art politique pour y employer principalement mon industrie, & traduit de Grec en François les Politiques de Platon & Aristote: à fin de les mettre en plus grand' euidence, & accommoder à l'vsage present, ie m'estois mis à leur exemple à obseruer les Polices du iourd'huy, mesmement les Monarchies, par lesquelles est maintenant gouuernee la plus part du monde, & signamment nostre France: dont i'auois dressé vn dessein & preparé memoires neceßaires pour representer comme ie pourrois l'estat entier du Royaume, soubs le bon plaisir du Roy: mais en parlant auec les plus grãds, ils n'ont trouué bon de communiquer tant aux estrangers noz affaires. Parquoy m'en suis deporté, comme d'entreprise à laquelle ie n'oserois toucher sans l'expres commandement de sa Maiesté, & au lieu de cela i'ay prins la generalité des Monarchies, y comprenãt tout ce qui me sembloit neceßaire à l'establissemẽt d'vn Royaume ou Empire accomply, dont i'ay bien voulu publier le proiect diuisé en plusieurs Liures: en reseruant à mon opportunité l'execution, ce pendant qu'entendray l'o-*

pinion de chacun, & ſeray aduerty des autres choſes auſquelles ie n'ay encore penſé. Si les affaires ou autres empeſchemẽts ſuruenants iournellement aux mortels, ne me permettent acheuer l'œuure, qui ne fut iamais attenté d'autheur quelconque: parauenture quelque autre ayant plus de loiſir, ſçauoir ou eloquence que moy, la fera ſelon mon deſſein, ou autre meilleur duquel il ſe pourra aduiſer: auquel le cas offrant i'ayderay volontiers des matieres par moy recueillies à ceſte intẽtion, en long eſpace de temps, lecture diligente de tous liures, & curieuſe recherche des gouuernements.

PROIECT OV DESSEIN DV ROYAVME DE FRANCE,

pour en repreſenter en dix liures l'eſtat entier, ſoubs le bon plaiſir du Roy, ainſi que ſ'enſuit.

LIVRE PREMIER.

DEſcription de toute la Frãce anciennemẽt appelee Gaule par ſa longueur & largeur, & correſpõdãce du Ciel, ſuiuãs les anciens Coſmographes.

Ancienne & moderne diuiſiõ du païs, Prouinces, Monts, Foreſts & Riuieres, Mer, la touchant par deux coſtez.

Aſſiete, beauté, commodité, fertilité, temperie, & autres ſingularitez.

Antiquité, nobleſſe, valeur, naturel, induſtrie, facilité, & humanité des habitans, auant & apres qu'ils ont veſcu en Royaume.

Ses peuples, leurs emigrations, guerres, conqueſtes, & victoires plus memorables.

LIVRE SECOND.

Commencemẽt, progrez, accroiſſemẽt, & duree du Royaume de France.

Notables mutations aduenues en icelles, tant au principal gouuernemẽt qu'en ſes parties.

Deduction de pluſieurs autres Royaumes eſtablis depuis la decadence de l'empire Romain, & arriuee des François en Gaule, aſſauoir d'Auſtraſie & Neuſtrie, de Paris, Orleãs, Soiſſons, & Metz, de Bourgõgne & Arles, des Goths à Thoulouze, d'Aquitaine & de Bretaigne.

LIVRE TROISIESME.

Police du Royaume de France.

Departemẽt des gouuernemẽs en iceluy, & pouuoir des Gouuerneurs, ou lieutenans en leur abſence.

Conſeil priué.

Secretaires d'eſtat.

Authorité

Authorité du Roy reglee & moderee par honneſtes moyens.
Comment les trois eſpeces de police y ſont meſlees & temperees.
En quelle maniere les eſtats de France ſont entretenus & vnis enſemble.
Conuocatiõ & aſſemblee des trois eſtats.
Eſtre meilleur que le Royaume ſoit hereditaire, que electif.
Loy Salicque, ſelon laquelle le Royaume va par ſucceſſion maſculine.

LIVRE QVATRIESME.

Eſtat Eccleſiaſtique du Royaume de France.
Reuenu temporel de l'Egliſe.
Amortiſſement des terres acquiſes aux benefices.
Priuileges, franchiſes & libertez de l'egliſe Gallicane.
Priuileges des Vniuerſitez.
Pragmatique Sanction.
Concordats.
Regales appartenantes au Roy ſur aucunes Eueſchez & Archeueſchez.
Serment de fidelité que font les Prelats au Roy.

Octroy equipollént à decimes accordé au Roy par le clergé de France.
Concile national & general.
Hospitaux, maladeries, leproseries, aumosneries.

LIVRE CINQVIESME.

Court de France.
Maison ou hostel du Roy.
Chapelle & oratoire.
Chambre & garderobbe.
Salle, cuisine, table, eschançonnerie, panneterie, lingerie, fruiterie, fourriere.
Portes auec tous leurs officiers.
Medecins, Apothicaires, Chirurgiens, Barbiers.
Chantres & Ioueurs d'instruments.
Peintre, Bõnetier, Cordonnier, Brodeur, Pelletier, Hacquebutier, Artillier, Orfévre, Orlogier, Plumassier, Passementier.
Chambre aux deniers.
Argenterie.
Gardes Françoises, Escossoises, & Suisses.
Deux cens gentilzhommes de la maison.
Escuyrie auec tous ses officiers, dont de-

pendent les poſtes.
Venerie & tous ſes officiers.
Faulconnerie & tous ſes officiers.
Preuoſt de l'hoſtel auec ſes lieutenans & archers.
Grand mareſchal des logis.
Mareſchaulx des logis.
Fourriers du corps & du commun.
Truchemens.
Penſionnaires anciens & modernes.
Treſorier de la maiſon du Roy.

LIVRE SIXIESME.

Treſpas & funerailles d'vn Roy.
Douaire d'vne Royne veufue.
Apanage des fils puiſnez de France.
Mariage des filles.
Nouuel aduenement d'vn Roy à la couronne.
Minorité d'vn Roy.
Regence en France durant la minorité ou priſon d'vn Roy.
Sacre & couronnement du Roy.
Entree en armes à Paris.
Ambaſſades enuoyez & receus à l'aduenement d'vn Roy.

Cõfirmations d'offices Royaux & de priuileges, frãchiſes, & nouueaux acqueſts.
Reünion du domaine & Reuocation de toutes Donatiõs, Ceſſions, tranſports & alienations faictes par les predeceſſeurs Roys, fors les engagemens à prix d'argent pour ſubuenir aux guerres.

LIVRE SEPTIESME.

Reuenu du Royaume de France conſiſtant en domaine, aydes & equiualẽts.
Gabelles.
Tailles & taillon.
Subſides & impoſitions.
Fouages en Bourgongne & Bretaigne.
Traitte foraine & impoſition ſur icelle.
Decimes ſur le Clergé.
Parties caſuelles comme ventes d'offices.
Des officiers comptables comme des Receueurs generaux & particuliers.
Controlleurs generaux en chacune recepte generalle.
Treſoriers de France.
Generaux des finances.
Eſpargne.
Treſoriers de L'eſpargne alternatifs.

Controlleur general de la recepte, & deſpenſe de l'eſpargne.
Intendans des finances ordinaires & extraordinaires.
Secretaires des finances.
Inſtitution de la chambre des Comptes à Paris auec tous les officiers en icelle.
Autres chambres des comptes de Bretaigne, Dijon, Aix, & Blois.
Receueur & ſoliciteur des Reſtes.
Des Monnoies.

LIVRE HVICTIESME.

Force du Royaume de France conſiſtãt en l'vnion & richeſſe des ſubiects.
Obeiſſance & fidelité enuers le Roy.
Munition des villes, Citez & Chaſteaux, meſmement des places ſituees aux frõtieres.
Obſeruãce de la diſcipline militaire, vaillance & exercice de ceux qui ſont appellez aux armes.
Bon conſeil & conduicte des chefs.
Armes françoiſes meſlees de ſubiects naturels & de gens mercenaires.
Nobleſſe de France.

Ban & arriereban.
Gendarmerie entretenue ordinairemẽt.
Penſionnaires de la maiſon du Roy.
Legions de pietons ordõnees par le Roy François premier.
Mortes-payes.
Marine de leuant. General des galleres.
Marine de ponant ou occident. Admiral.
Eſtat de l'Artillerie de France ordinaire & extraordinaire.

LIVRE NEVFIESME.

Iuriſdiction de Frãce criminelle & ciuille, ſubalterne & ſouueraine.
Preuoſtez & Vicontez.
Viguiers en Prouence & Languedoc.
Allouez en Bretaigne.
Bailliages & ſeneſchauſſees.
Sieges preſidiaux.
Parlements.
Grand Conſeil.
Chancellerie auec tous ſes officiers.
Conneſtablie.
Mareſchauſſee.
Admirauté.
Preuoſts des Mareſchaux, generaux &

prouinciaux, ou vibaillifs & viſeneſchaux.
Eaues & foreſts.
Elections.
Greneteries.
Iuſtice ſouueraine des aides à Paris, Mõtpellier, Rouen.
Generaux des monnoies.
Preuoſté de l'hoſtel à la ſuitte de la court.
Requeſtes du palais pour les priuilegiez de la maiſon du Roy.
Requeſtes de l'hoſtel où ſont iugez les tiltres des offices contencieuſes.
Bailliage du Palais.
Chambres du Treſor & du domaine.
Conſeruation des priuileges Royaux par les vniuerſitez du Royaume.
Conſeruation des foires de Lyon.
Iuriſdiction des marchands entre marchãds ſur le faict de marchandiſe ſeulement, exercee par vn Iuge, & quatre Conſuls electifs d'an en an.
Haulte, baſſe, & moyenne Iuſtice appartenãt aux Nobles à cauſe de leurs fiefs.
Iuriſdiction eccleſiaſtique.
Appellations comme d'abus.

Des dignitez,
Offices,
Et magistratz de France.
Des Pairs de France.
De l'institution de l'ordre.

FIN.

LES MONARCHIQVES DE LOYS LE ROY, OV DE LA MONARCHIE ET DES CHOSES REquiſes à ſon eſtabliſſement & conſeruation, auec la conference des Royaumes & Empires plus celebres du mõde anciens & modernes, en leurs cõmencemens, progrez, accroiſſemens, eſtendues, reuenus, forces par mer & par terre, diuerſitez de guerroyer, Trains & Cours de Princes, Cõſeils ſouuerains, Polices, Iudicatures, Loix, Magiſtrats, durees, decadences, & ruines.

A *Treshault & excellent Prince Henry Duc d'Anjou, de Bourbonnois, & Auuergne : Comte de Foreſts & de Monfort : frere du Roy treſchreſtien Charles IX. & Lieutenant general, repreſentant ſa perſonne en tous les païs de ſon obeïſſance.*

SI l'œuure bien commencee eſt demy faicte ſelon le prouerbe, lon pourroit dire celle cy autant importante que nulle autre pieça entrepriſe, eſtre beaucoup auancee par tel deſſein, qui a donné beaucoup de peine à dreſſer, ſeruant de ſommaire ou abregé plein de grand varieté: lequel eſt publié à fin d'en auoir l'aduis de pluſieurs, & eſtre aydé par les autres: en retrencher le ſuperflu, oſter le mauuais, & adiouſter l'omis, auãt la derniere façon: ou laiſſer le tout, pluſtoſt que d'employer tant de temps & de labeur, dont il ne reuint que dommage & meſcontentement. En quoy pourroit ſeruir d'aduertiſſement l'exemple du vigneron: lequel voyant ſa vigne par aucunes annees ne rapporter rien, l'arrache, conuertiſſãt la terre en autre labourage plus aſſeuré & vtile: ſi la vertu ne ſe contentoit d'elle meſme, mettãt le vray fruit du bien-fait au ſeul bien-fait, pourueu qu'il ſoit agreable à Dieu & profitable au public, & n'offenſe les Superieurs ny autres.

A MONSEIGNEVR.

MONSEIGNEVR, Corneille Scipion, urnommé l'Affricain, treſſilluſtre Capitaine entre les Romains : auant qu'attaindre l'aage prefix par les loix pour adminiſtrer la republique, demanda l'Edilité, & voyãt les Tribuns ſ'y oppoſer, il leur dict, qu'il eſtoit aſſez aagé, ſi les Romains le vouloient faire habile : ayant deſlors tant de confiance en ſa vertu, qui depuis apparut admirable, qu'il ne doubta encore

fort ieune demander au peuple ceſt office de grand' importance en leur gouuernement, qu'il exerça tellement, que les Romains ne ſe repentirent de l'auoir eſleu, & de la faueur que luy donnerent par leurs ſuffrages. Et vous Monſeigneur, ſemblablement fort ieune, ayant eſté appellé par le Roy voſtre treſhonoré ſeigneur & frere à la charge de ſon Lieutenant general, ſans y penſer, & ſans la demãder, vous y eſtes deſia conduict tant honnorablement & heureuſement, qu'en auez preſentement acquis grande reputation, & excité à l'aduenir és ſubiects de tous eſtats merueilleuſe eſperance de voſtre vertu: à laquelle le Roy a eu plus d'eſgard qu'à voſtre aage, vous remettant

la pluſpart de ſes affaires en paix & en guerre, & concernans la police de ſon eſtat, pour l'amitié mutuelle & fraternelle intelligence qui eſt entre vous deux. Le Roy Antigone enuoyant ſon fils Demetre en Grece auec groſſe armee pour la deliurer de ſeruitude, l'aduertit que la renommee des choſes bien faites s'eſpãdroit de Grece par tout le monde, comme le feu allumé ſur lieu haut, reluit de tous coſtez: ainſi les beaux faicts d'vn fils, frere, & lieutenant de Roy treſchreſtien, commẽcez en la noble France, ſeront colloquez en la lumiere de l'Europe, & propoſez és yeux & oreilles de toutes gẽs: recitez en pluſieurs langues, ſans que iamais la memoire en periſſe.

Voyant donc chacun, tant Frãçois qu'eſtranger induit par l'admiration des choſes preſentes & paſſees, & eſperance des futures, eſſaier ſelon ſa qualité de vous ſeruir et honorer, & particulieremẽt cognoiſſant le plaiſir que prenez aux lettres, entre tant d'empeſchemẽs ſuruenans continuellement en ſi grãd gouuernement : ie vous ay adreſſé apres les Politiques d'Ariſtote traduittes en François, & eclarcies de Commẽtaires, vn traitté à part de la Monarchie, & des choſes requiſes à ſon eſtabliſſement & conſeruation: dont Ariſtote et Platon ont peu eſcrit, ſ'arreſtans plus aux republiques, par leſquelles la Grece eſtoit alors gouuernee. Eſperant qu'il vous ſera aggreable

pour les matieres d'eſtat et de gouuernemẽt qu'il contient dignes d'eſtre conſiderees, principalemẽt par les Princes. Car vous y trouuerez la conferẽce des Royaumes & Empires plus celebres du monde anciẽs & mordernes, deſquels i'ay peu auoir cognoiſſance par Hiſtoire ou le raport fidele d'autruy, en leurs commencemens, progrez, accroiſſemens, & eſtendues, reuenus, forces par mer & par terre, diuerſitez de milities, trains & cours de Princes, conſeils ſouuerains, polices, iudicatures, loix, magiſtrats, durees & definemens: enſemble leurs ſimilitudes & diſſimilitudes au total et parties principales. Par ou pourrez euidemment ſçauoir leſquels ont eſté mieux fondez, cõ-

duits & gouuernez : qui a eſté la cauſe de leur cõſeruation ou ruine, & des mutations notables y aduenues. Laquelle cognoiſſance eſt le vray miroir des Princes ou ils peuuent veoir clairement les moyens d'acquerir l'amour, fidelité et obeïſſance des ſubiects, en ſe gouuernant dignement, ſelon leurs charges: ou en faiſant autremẽt, hayne, meſpris et indignation. Si ſeront eſcrittes ailleurs les guerres eſquelles auez cõmandé, & celebrees les victoires que Dieu a donnees au Roy par voſtre conduitte. Ce pendant & attendant meilleure occaſion de ce faire, auec la faueur du Roy, & voſtre ayde : ie vous ſupplie treshumblement, Monſeigneur,

ſeigneur, receuoir ceſte partie de politique, repreſentant les haultes actions des grands Princes, & deduiſant amplement les affaires des Monarchies, en telle ſorte que ne furent oncques traittez par autre, auec pluſieurs cas importans beaucoup à l'authorité des Monarques, qu'il n'eſt facile quelquesfois leur remonſtrer, neceſſaires neantmoins à ſçauoir, & par l'ignorance deſquels ils tombent ſouuent en diuers inconueniens. Dieu par ſa ſaincte grace vueille augmẽter touſiours voſtre vertu, & face proſperer voz entreprinſes à ſon honneur, au bien de la France, & vtilité commune de la Chreſtienté.

ESTATS, ROYAVmes & Empires, mentionnez en l'œuure.

Royaume des Assyriens.
Royaume des Medes.
Royaume des Perses.
Royaume des Macedoniens.
Royaume de Surie & d'Asie.
Royaume d'Alexandrie.
Royaume ancien d'Egypte.
Royaume des Parthes.
Empire de Rome.
Empire de Constantinople & de Trepizonde.
Royaume & Empire d'Allemagne.
Empire du Turc.
Puissance des Sarrazins.
Empire du grand Cham de Cathay.
Puissance de Tamberlan & d'Attila.
Estat & Empire des Moscouites.
Estat & Empire du Preteian.
Estat & Empire des Caliphes, l'vn en Bagadet, l'autre au Caire.
Estat & Empire du Soudan.
Papauté Romaine.

Grand Maiſtre de L'ordre de S. Iehan.
Grand Maiſtre de l'ordre Theutonique.
Royaume de France.
Royaume d'Eſpagne.
Royaume de Portugal.
Royaume d'Angleterre.
Royaume d'Eſcoſſe.
Royaume de Dannemarc.
Royaume de Suece.
Royaume de Pologne.
Royaume de Hongrie.
Royaume de Boheme.
Royaume de Naples.
Royaume des Lombars.
Royaume de Fez.
Royaume de Thunes.
Eſtat & puiſſance du Sophi.
Eſtat & puiſſance des Goths.
Royaume de Narſingue.
Royaume de Calecut.
Royaume de Cochin.
Eſtat & puiſſance des Tartares.
Eſtat & puiſſance des Vandales.

SOMMAIRE DES MATIERES TRAITTEES és Monarchiques de Loys le Roy.

LIVRE PREMIER.

ORIGINE, Antiquité & excellence de la Monarchie.

Que la Monarchie pour ſe preſeruer de tyrãnie, ne doit eſtre par ſoy ſeulement & ſimplement eſtablie, ains conuient qu'elle ſoit moderee des deux autres eſpeces de Police.

Parties requiſes à l'eſtabliſſement de la Monarchie.

Differences qui ſe trouuent de la Monarchie.

Des illustres Seigneurs, fondateurs, restaurateurs, & amplificateurs de Monarchies, autheurs ou reformateurs de Polices.

De Moyse & Lycurge, dont l'vn fonda la police Iudaïque, l'autre la Lacedemonienne.

Romule fondateur de Rome.

Thesee qui assembla en vn corps de ville les habitans d'Athenes.

Ninus & Semiramis, qui commencerent le royaume d'Assyrie.

Deioces & Arbaces de Medie.

Cyrus de Perse.

Arsaces de Parthie, & Artaxerses qui le restitua aux Perses: cõme a faict le Sophi n'a gueres, apres qu'il auoit esté occupé par les Sarrazins, Turcs, & Tartares.

Du trespuissant Sesostris Roy de l'ancienne Egypte.

De Iule Cesar & Auguste premiers Empereurs de Rome.

D'Alexandre le grand.

D'Attila, Tamberlan, & Xerses qui ont mené tresgrandes armees.

Clouis, Pepin, & Charles-magne, les

plus grands Roys de France.

Conſtantin le grand qui fonda Conſtantinople, & y tranſporta l'Empire Romain.

De Cinkis premier Cham des Tartares, qui miraculeuſement les tira de ſeruitude, & eſt eſtimé par eux auoir eſté engendré des rayons du Soleil.

D'Othoman fondateur de l'Empire Turquoys,

Amurat qui paſſa premier en Grece,

Mahùmed qui print Conſtantinople,

Selim qui deffeit le Soudan, Soliman qui a conquis l'Aſſyrie & Hongrie.

Auec les comparaiſons des vns aux autres comme viennent plus à propos.

Qui ayde plus au conqueſt des Monarchies, ou la vertu, ou la fortune.

S'il ſeroit poſſible, ou vtile, n'y auoir en toute la terre habitable, ou plus grãde partie d'icelle, qu'vn monarque, ainſi que tous hõmes recognoiſsẽt vn Dieu regnant en l'vniuers, ou ſil eſt meilleur que chacun royaume ait ſon Roy.

Quelles nations ſont plus diſpoſees à receuoir le gouuernemẽt monarchique, & que la plus part des grandes monar-

chies ont esté en Asie.

Que toute region où se trouue beaucoup de noblesse possedant Duchez, Marquisats, Comtez, Baronnies, & autres fiefs, auec vassaux tenans & releuans des seigneurs obligez par foy & hommage : ne peut bonnement estre gouuernee qu'en Monarchie.

Qu'il vault mieux la monarchie estre hereditaire comme sont la pluspart des royaumes, qu'electiue comme l'Empire d'Allemagne, & estat du Soudan : & qu'elle aille par succession masculine comme en France, Turquie & Ethiopie, sans tomber en ligne feminine, comme en Espagne, Angleterre & Escosse.

LIVRE SECOND.

Si la grande estendue d'Empire, qui ne s'acquiert que par effusiõ de sang, & ne se garde qu'auec extreme solicitude & peine, est desirable.

Commencemens, progrez, & accroissemens des monarchies.

Estendues & reuenus des plus illustres

monarchies, auec leurs forces par terre & par mer, à ſçauoir,

Du Royaume d'Aſſyrie.

Du Royaume de Perſe & de Parthie.

De l'Empire Romain, tel qu'il fut en ſa plus grande gloire, lequel eſt comparé à l'Aſſyrien, Perſien, Macedoniẽ, Parthique, Sarraſinois, Turquois & Tartare.

Du Royaume de France, Eſpagne, & Angleterre.

De l'eſtat du Moſcouite, du Preteian & du Sophi.

De l'Empire de Cathay, & du Turc.

De l'Empire d'Allemagne, où n'en reſte plus que le nom & ombre par la pauureté où il eſt reduit, tenãt les Princes Electeurs les terres Imperiales auec les tributs, peages & gabelles hypothequees : & eſtans les principales villes d'Italie & Allemagne affranchies par les Empereurs qui leur ont otroyé priuileges d'adminiſtrer libremẽt leurs Republiques.

LIVRE TROISIESME.

Maniere de viure du Monarque auec les

Païs voisins, Princes & peuples estrangers.

Comment il doit procurer la paix, & quand luy est licité faire la guerre.

Maniere de conquerir estats & païs, & de les garder.

Militie, & combien il en y a d'especes.

Quel danger il y a à se seruir de militie estrangere, en eneruant ses forces propres.

De la discipline militaire, comment elle est necessaire, & en quoy elle consiste quãt au chef de guerre, & aux soldars.

Que le prince execute en personne, ou de l'authorité qu'il doit dõner à son Lieutenant general.

Diuersité d'armes par la diuersité des tẽps & des païs.

Militie des nations plus renommees par les armes.

Assyrienne conferee auec la Romaine.

Parthique auec celle des Turcs & des Mamelucs.

De l'ancien Royaume d'Egypte à la Françoise.

Gendarmerie ordinaire, ban & arriereban de Frãce, & qu'il seroit necessai-

re y entretenir auſſi fanterie d'ordonnance.
Militie & diſcipline Turquoiſe.
Du Sophi comparee à la Turquoiſe.
Militie & diſcipline des Mamelucs.
Infanterie Grejoiſe, Macedonienne, Romaine, Suyſſienne, Allemande, Eſpagnole, & Angloiſe.
Si la fanterie eſt plus à eſtimer que la cheualerie.
Officiers & miniſtres de la militie equeſtre & pedeſtre.
Enſeignes, & ſons militaires.
Priuileges de militie.
Armoiries vſitees ſeulement en Europe depuis Charles-magne.
Fiefs & arrierefiefs, & quand ils furent faicts hereditaires.
Ordres de Cheualerie en Angleterre, Bourgongne, France, & ailleurs.
Religions militaires, la Maltoiſe & Teutonique.
De S. Iacques, de Calatraue, & d'Acantara en Eſpagne.
De Chriſt en Portugal.
De S. Eſtienne à Florence.
Des Templiers.

Iouſtes militaires publiques, à cheual & à pied : en celebrité ou reſiouiſſance de grands mariages, naiſſance de princes, victoires, pacifications, pour exercer la ieune nobleſſe.
Deſcriptiõ du grãd Circe & ieux Circẽſes.
Hippodromes, lices, & tournois.
Duelles & combats en Camp clos.
Roys d'armes & Heraults.

LIVRE QVATRIESME.

Maniere Perſienne & Romaine de leuer gents de guerre.
Comment Cyrus exerçoit les gents de guerre, & les rendoit obeïſſants.
Trois principales actions d'vne armee: camper, marcher, & combatre.
Comment il faut ordonner vne armee, & la conduire de iour & de nuict à la mode Perſienne.
Maniere de camper des Romains.
Comment l'armee Turquoiſe campe, marche, & eſt ordonnee en bataille.
Ordre des Suiſſes à ranger leurs pietons au combat.

Armee assemblee, comparee à l'animal dont l'Empereur est la teste, bataille rangee la poictrine, pietons les mains, cheualiers les pieds.

Armees contraires rangees en bataille, & les exhortations faictes par les chefs de part & d'autre, à fin de plus animer les gents darmes au combat.

Bataille entre les Perses & les Assyriens: où les assyriens auec leurs alliez furent deffaicts, & le Roy d'Assyrie occis.

Autre bataille de Cyrus contre les Lidiens: où le Roy Cresus fut faict prisonnier, & Sardes ville capitale de son Royaume prinse.

Bataille entre Scipion & Hannibal, selon Tite Liue.

Autre bataille donnee à Pharsale entre Pompee & Cesar, selon Appian.

Triomphes, vestements, chariots & arcs triomphaux: auec escritteaux, statues, & histoires grauees, trophees, colonnes, autelz, villes, & autres ouurages publiques en memoire de victoires: ou pour seruir de bornes és frõtieres,

& repreſenter ſignals de voyages.

Que l'effect d'vne bataille & la victoire ne conſiſte au grand nombre d'hommes, ains en la dexterité, & hardieſſe des bons combatans.

Lequel eſt meilleur d'aſſaillir l'ennemy, ou de l'attendre.

Remonſtrances & Harangues des Capitaines aux gents darmes.

Ruſes militaires & embuſches.

LIVRE SIXIESME.

Siege, batterie, aſſault, & prinſe ou deffenſes de fortereſſes.

Si les fortereſſes ſont vtiles ou non.

Maniere ancienne & moderne d'aſſieger & battre fortereſſes, & changement des engins à ce neceſſaires.

Prinſe de Babylone la plus grande, plus forte & illuſtre ville du mõde, en deux manieres, l'vne par force que feit Cyrus, l'autre Daire premier du nom par ruſe.

Siege & prinſe d'Auaric en Gaule par Iule Ceſar, & reddition à luy faicte d'Alexie.

Prinſe de Rome par les Goths & Vandales.

Siege & prinſe de Hieruſalem par Veſpaſian & Titus ſon fils.

Siege & prinſe de Conſtantinople par Sultan Mahomed roy des Turcs.

Comment Tamberlan aſſiegeant villes faiſoit dreſſer és trois premiers iours pauillons de diuerſes couleurs: au premier blancs, au ſecond rouges, au troiſieme noirs, & qu'il vouloit ſignifier par cela.

S'il faut recompenſer les gents de guerre egalemẽt ou ſelon le merite de chacun.

Des couronnes militaires.

Si les finances ſont les nerfs de la guerre.

Que la guerre ne ſe face contre les laboureurs, mais contre les gents darmes.

LIVRE SEPTIESME.

Marine. Ports, & Haures.

Arſenal & armeurerie, auec tous leurs officiers, ouuriers, & inſtruments.

De Veniſe le plus beau & mieux entretenu du monde.

D'Athenes au Piree capable de quatre cents nauires.

De Syracuſe baſty par Denis.
De Carthage.
De Conſtantinople.
Admiraulté en l'Empire de Grece, en France, Angleterre, Eſcoſſe, Eſpaigne.
Baſſa Degnis ayant charge de la mer ſous le Turc.
Prefectures des trois armees maritimes ſous Auguſte Ceſar à Miſene, Rauenne & Freius.
Eſtre neceſſaire à tout grand eſtat prochain de la mer, pour ſa ſeureté, & eſpouuentement des voiſins, auoir flotte armee & touſiours preſte.
Quand les Romains cõmencerent guerroyer ſur mer, d'où vint leur principal aduancement.
Diuerſité des vaiſſeaux en mer.
Maniere de nauiger ancienne & moderne, auec l'vſage de l'aimant incogneu parauant.
Guerre par mer entre les Armoriciens, Gaulois & les Romains, ſelon Ceſar.
Bataille par mer entre Demetre fils d'Antigone Roy de Surie, & Ptolomee Roy d'Egypte, ſelon Diodore Sicilien.

Autre bataille par mer entre Philippe Roy de Macedoine, & Attale roy de Pergame, ſelon Polybe.

Troiſieſme bataille dicte Actiaque entre Octauian Ceſar, & Marc Antoine, ſelon Plutarque.

Sieges de villes par mer & par terre.

De Tyrus par Alexandre.

De Syracuſe par Marcel.

De Carthage & Numãce par Scipion.

De Marſeille par Ceſar.

Siege & prinſe de Rhodes par Sultan Soliman, & ſiege de Malte par luy meſmes.

Naumachies & autres ieux militaires par mer, riuieres, lacs & eſtangs, pour reſiouiſſance, & magnificence plublique.

LIVRE HVICTIESME.

Artillerie auec tout ſon equippage, & officiers.

Diuerſité de canons, & leurs noms.

Poudre d'artillerie.

Combien ſe doit au iour d'huy eſtimer l'artillerie, & ſi elle eſt cauſe qu'il n'y ait plus de ſi vaillants hommes, qu'il y

auoit par le passé.
Maniere de conduire l'artillerie par païs.
Approches & batteries cõtre forteresses.
Fortifications anciennes & modernes, & la diuersité qui y a esté & est selon les païs & les temps, & les moyens d'offendre & deffendre, receus & vsitez.

LIVRE NEVFIESME.

Court & Train de Monarque, auec la comparaison de la vie publique & priuee. Ensemble des peines, dãgers, craintes & suspicions, ausquelles les Princes sont subiects.
Du Roy de Perse.
Du Turc, du Soudan, & du Sophi.
De l'Empereur de Rome.
Du grand Cham.
Du Preteian.
De France, d'Espagne, d'Angleterre, Pologne.
Residence du Monarque qui est & a esté cõmunément en la plus grande & illustre ville de l'Empire ou Royaume, ou autre logeable, & accessible tant à leurs

ſubiects qu'aux eſtrangers qui ont affaire à luy.

Du Roy d'Aſſyrie à Niniue, puis à Babylone.
De Mede à Ecbatanes.
De Perſe à Suſes, ou à Perſepoli.
De Parthie à Seleucie & Cteſiphon.
Des Roys de Surie à Seleuce ou Antioche.
D'Egypte à Memphis & Allexandrie.
Des Empereurs Romains à Rome.
Des Grecs à Conſtantinople.
Du Roy de Lydie à Sardes.
De Tamberlan à Smarcand.
Du grand Cham à Cambalu.
Du Soudan au Caire.
Du Sophi à Tauris.
Du Turc premierement à Burſia, puis en Endrenopoli & à Conſtantinople.
Des Roys d'Angleterre à Londres.
Du Roy d'Eſpagne à Madric, & à Bruxelles, quand il eſt és païs bas.
Les Roys de France ont choiſy Paris pour ville capitale de leur eſtat.
Le Roy Loys XI. reſidoit à Tours.
Charles VIII. à Amboiſe. Loys XII. à Blois.

Audience, facilité, humanité, clemence & iuſtice.
La maniere dont vſoient les Empereurs de Rome à ouyr les gents, & expedier leurs requeſtes en la preſence des Senateurs & Cheualiers.
Maiſon du Monarque.
Palais de l'Empereur Romain, & du grand Cham.
Serrail du Turc.
Hoſtel du Roy de France.
Officiers domeſtiques du Monarque.
Eunuques des Roys d'Orient.
Libertes des Empereurs Romains.
Eſclaues du Turc.
Eſtat des officiers domeſtiques du Roy de France & d'Angleterre.
Des flateurs & plaiſants.
Maiſon de la femme du Monarque.
Ditte Auguſte à Rome.
Imperatrice en Allemagne.
Sultane en Turquie.
Eſtat des officiers domeſtiques d'vne Royne ou Imperatrice, & ſuitte de Dames & Damoiſelles.
Comment la Royne en Perſe eſtoit choiſie & traittee.

Maiſon & entretenement des fils du Monarque, propres, ou adoptifs, & plus prochains heritiers. Enſemble, la nourriture des ieunes Princes.

Des Ceſars à Rome.

Daulphin en France.

Infant en Eſpagne.

Prince de Galles en Angleterre.

Archeduc ou Roy des Romains en Allemagne.

Comment le Turc eſloigne ſes enfans de luy quand ils deuiennent grands, & comment le plus fauori des gensdarmes luy ſuccede, non l'aiſné.

Comment les enfans du Preteian ſont enſerrez en vne montagne, n'en reſtant en liberté apres ſon treſpas, que vn, qui eſt trouué le plus habile à gouuerner.

Nourriture des deux fils de Cirus, & de ceulx de Daire premier du nom.

Apanage des fils puiſnez de France.

Concorde entre fils de Monarque recommandee par Cirus, Micipſa Roy de Numidie, l'Empereur Seuere, & Cinkis Tartare, vſant de la ſimilitude des fleſches, leſquelles ioinctes ſont

difficiles à rompre,& ſeparees faciles.

Maiſon,entretenemẽt,& nourriture des filles du Monarque.

Diuerſe maniere de les marier ſelon les couſtumes & religions des païs.

Quelle election faiſoit Marc Aurele de gendres.

Comment le Turc marie ſes filles à ſes eſclaues, en eſtimant peu l'alliance.

Que le palais du Monarque doit eſtre eſchole d'honneſteté.

Vie de cour, & frequentation en icelle.

cõbien l'oiſiueté eſt dõmageable en cour, & des inconuenients qui en viennent.

Gardes du Monarque,& que les vrayes ne conſiſtent en fortereſſes, armes & archers : ains en la cõpagnie des amis, bienueillance des ſubiects & leur propre vertu.

Armée Pretorienne ordonnee pres Rome par Auguſte pour ſa garde, continuee par les autres Empereurs iuſques à Conſtantin qui la caſſa.

Du grand Cham x i i mil cheualiers.

Du Turc les Soulachs & Ianitzaires à pied, Spachis, Selictarlars, & Vlufegilars à cheual.

Mameluchs du Soudan.

Du Roy de France deux cens gentils-hommes de la maiſon, C C C. Frãçois à cheual, & cent Eſcoſſois, cent Suyſſes à pied.

D'Angleterre cinquante gentils-hommes penſionnaires, & cent archers cõmencez par le Roy Henry ſeptieſme.

Dix mil Perſes eleus par Cyrus pour ſa garde.

Pompe & magnificence du Monarque au ſortir de ſon Palais.

De Cyrus, & autres Roys de Perſe ſes ſucceſſeurs.

Du Turc quand il va és iours de feſte au temple.

De l'Empereur Romain qui faiſoit ſemer du ſablon d'or par la voye où il paſſoit, dedaignãt toucher la terre pure comme les autres hommes.

Feſtins publiques du Monarque.

D'Aſſuerus au liure d'Eſter en la Bible, & du Roy Baltaſar en Daniel.

Du grand Cham.

D'Alexandre le grand.

Des Roys de Perſe.

Des Empereurs de Rome.

Des Roys de France.
D'Antoine & Cleopatre.

LIVRE DIXIESME.

Rien ne duire tant à la droitte administration de la Monarchie, que l'exemple du bon Monarque, monſtrant le premier tel chemin qu'il veut eſtre ſuiuy, & faiſant luy meſme ce qu'il ordonne aux autres : pourtant que naturellement les ſubiects ſe conformẽt aux meurs de leurs Princes, & communément imitent ce qu'ils voient leur eſtre agreable.

Que doit faire le Monarque pour acquerir reputation, & ſe garder d'eſtre hay ou meſpriſé.

S'il eſt meilleur au Monarque d'eſtre craint ou aymé.

Si pour eſtre plus reueré il ſe doit peu monſtrer, demourant la pluſpart du temps enclos en ſon Palais, hors la veuë des hommes, comme faiſoient les anciens Roys d'Aſſyrie & de Perſe, & les premiers Roys de Frãce, & ainſi qu'en vſe auiourdhuy le Turc.

Le grãd Cham ſe mõſtre à ſon peuple

enclos en vne Tour de fin voirre, & le Preteian couurant ſon viſage.

Que le Monarque par ſa grande puiſſance ne ſe norguilliſſe trop, oubliant d'eſtre homme entre les hommes.

Ornemens du Monarque.

De l'Empereur de Rome, Manteau & bottines de pourpre, courõne à rayõs ou de Laurier, Diademe d'or, ſiege & ſceptre d'yuoire, chauſſeure & ceinture couuerte de pierreries, brandon de feu porté deuant XXIIII. licteurs auec faiſſeaux & haches.

LIVRE VNZIESME.

Mutation de Monarque, & Seditions aduenans ordinairement au changement des princes, meſmement quand les imbeciles d'aage & de sẽs ou vicieux viẽnent au lieu des bons, ou qu'il en y a pluſieurs eſleuz en meſme temps.

Combien eſt dangereuſe la guerre ciuile, & comment le Monarque doit l'empeſcher ou appaiſer au pluſtoſt qu'il eſt poſſible, ſoit à ſon arriuee au gouuernement, ou apres qu'il y eſt eſtabli.

Succeſſion en Monarchie ou de fils legitime au pere, comme en Turquie, où deſia douze Seigneurs ont regné conſecutiuement de pere à fils ſans interruption, ce qu'on ne trouue eſtre iamais aduenu ailleurs: ou par adoptiõ, cõme à Rome, où la plus part des Empereurs ont eſté adoptez par leurs predeceſſeurs: ou par l'election du Senat, comme Nerua, Balbin, Maxime & Tacite: ou à l'appetit des gẽs-darmes, qui, tué par eulx l'Empereur, ou mort de maladie, bailloient & oſtoient celle dignité à qui bon leur ſembloit: & aucunefois en diuers exercites en creoient trois ou quatre en meſme temps, leſquels ſ'entreguerroyoient tãt que l'vn d'eux demouraſt par force le maiſtre.

Le baſtard ne ſuccedoit en Perſe, ſinon à faute d'hoir legitime.

Donatif aux gens-darmes, & Congiaire au peuple, faicts par les Empereurs de Rome.

Nafaca du Soudan aux Mameluchs & cõfirmation de luy par le pretendu Calife du Caire, qui luy trãſportoit ſon droict moyennant certain prix.

Vnction des Rois de Iudee.

Sacre & couronnement des Empereurs de Conſtantinople & d'Allemaigne, & quand y commença.

Sacre & couronnement des Roys de Frãce & d'Angleterre.

Serment que fait le Monarque à ſon aduenement, & ſerments qu'on luy preſte.

Confirmations d'offices & de priuileges.

Entree en la ville Capitale de l'Empire ou Royaume.

Teſtament & Treſpas de Monarque, & funerailles.

Dueil & obſeques faittes par les Egyptiens à la mort de leurs Roys.

Funerailles d'Alexandre le grand.

Funerailles imperiales & ceremonie à la deification des Empereurs & imperatrices de Rome, auec Temples, Preſtres, Sodales, flamines & hõneurs diuins decernez meſmement à ceux qui laiſſoient leurs enfans ſucceſſeurs de l'Empire.

Funerailles, enterrement & ſepulture des Roys de France.

Sepulcres de Monarques.

De Cyrus.
D'Auguſte.
De Porſena roy d'Etrurie.
D'Adrian l'Empereur & autres.
De Dauid, où ſubtillement fut muſſé ſon treſor, en ſorte qu'il eſtoit fort difficile à trouuer.
De Simandius Roy d'Egypte.
De Iuppiter en Crete.
Mauſolee du Roy de Carie.
Pyramides d'Egypte.
Meſquedes des quatre Othomãs à Cõſtantinople, ayant chacune par an en reuenu cinquante ou ſoixante mil ducats. Sepulchre des Roys de Fez.

LIVRE DOVZIESME.

Police de la Monarchie.
Que l'authorité ou puiſſance du Monarque ne ſoit trop abſoluë, ne aſtraincte, ains moderee par craincte de Dieu, reuerence de Iuſtice, & obſeruation de bonnes loix & anciẽnes couſtumes du païs.
De l'obeiſſance qui luy eſt deuë.
Departement que fait le Monarque

des honneurs, dignitez, offices & benefices.

Conduitte de ceux qui ont les charges principales ſoubs luy, & aupres de luy.

Ordres ou eſtats du païs.

A Rome, le Senatoire, Equeſtre, Plebeien.

En Inde, les Bramins, Naires, vulgaire.

En Gaule, les Druides & Cheualiers.

En France, Angleterre, & Eſpagne, clergé, nobleſſe, peuple.

Eſtats de l'empire d'Allemagne.

En Egypte ancienne, les Sacrificateurs, nobles appellez Calaſires & Hermotibies, bergers, porchers, cabaretiers, artiſans, truchements, pilotes, mariniers.

Du Clergé, preſtriſe & ſacrificature, & de ſes prerogatiues.

De la nobleſſe & differẽces qui ſ'en trouuent.

Du peuple, & quantes ſortes il en y a.

Traittement de la nobleſſe ou gendarmerie, & du peuple, & comment ils doiuent eſtre entretenus en vnion & concorde.

Des Empereurs Romains, & des Soudás, qui mis en arriere tout eſgard du peuple eſtoient contraincts la plus part du temps ſ'accommoder à la cruauté & auarice des gents-darmes.

Conuocation & aſſemblee generale des Eſtats.

Dietes imperiales d'Allemaigne.

Parlement d'Angleterre, & Eſcoſſe, & l'ancien de France.

Conſeil ſouuerain du Monarque.

Senat Romain durãt la republique, & ſous les Empereurs, & le cens ou bien des Senateurs, ſans lequel ne pouuoiẽt iouyr de celle dignité.

Conſiſtoire des Cardinaulx prez le Pape.

Diuan du Turc & ſa feneſtre dãgereuſe, & Chahous executeurs des ſentences qui s'y donnent, & des commandements du Prince.

Conſeil priué en France & en Angleterre.

Conſeil d'eſtat, Royal, des Indes, d'Italie, & des ordres en Eſpagne.

Secretaires d'eſtat.

Ambaſſadeurs.

Traittez de paix.

Entreueuës de Princes.

Gardes des fortereſſes & des frontieres.

Morteſpayes de France & garniſons.

Aquangis ou Iquingilars en Turquie.

Legions Romaines ordonnees & entretenues és extremitez de l'Empire, tant pour oſter aux ſujects toute occaſion de reuolte, que pour empeſcher les courſes des eſtrangers : huict ſur le Rhin, trois en Eſpagne, vne en Afrique, deux en Egypte, quatre en Surie, trois en Pannonie, deux en Meſie, & autant en Dalmatie.

Gouuernements des prouinces.

Satrapies des Perſes.

Prouinces Pretoriennes, Conſulaires & Procõſulaires en l'empire Romain, Preſidents d'icelles & leurs Legats, auec Queſteurs pour adminiſtrer les finãces, & rapporter au public le butin. Repetondes & peculat contre les malverſants. S'il eſt meilleur que ſoient à vie ou à certain temps, & comment en pluſieurs lieux ils ſont ſyndiquez. Quatre prefectures du Pretoire ordõnees par Cõſtantin en tout l'Empire,

deux pour l'Occidental d'Italie & de Gaule, deux pour l'Oriental d'Illiric & d'Orient.

Exarchat de Rauenne.

Tetrarchies.

Beclerbeiats & Sangiachats ſoubs le Turc.

Vayuodes en Hongrie.

Viceroys ſoubs Eſpagne.

Palatins & Chaſtellains en Pologne.

Douze Barons au Cathay aſſiſtez d'aſſeſſeurs & Secretaires gouuernẽt tout l'eſtat du grand Cham.

Strategies en Thrace.

Nomi en Egypte où le roy Amaſis ordõna, que tous les ans chacun ſur peine de mort euſt à declarer deuãt ſon Nomarche ou gouuerneur, de quel meſtier il viuoit.

Pouoir des XII Gouuerneurs & Lieutenans de Roy en France.

Maiſtre de la milităie.

Le Maire du palais anciennement en France, & maintenant le Cõneſtable auec quatre Mareſchaux. Il y a auſſi Cõneſtable en Caſtille & Angleterre.

Prefecture du pretoire à Rome comprenant

prenant premieremẽt ſoubs vne charge l'intendance des armes & de la iuſtice, puis fut partie en deux pour en amoindrir le pouuoir.

Deux Beclerbeys ſoubs le Turc, Capitaines generaux de toute ſa cheualerie, l'vn de Romanie, l'autre de l'Anatolie, auſquels reſpondent les Sangiaques, Soubacis & Spachis.

Chef de la iuſtice.

Deux Cadileſquers en Turquie, l'vn pour l'Anatolie, l'autre pour la Romanie.

Chancellier en France & Angleterre, auec Maiſtres des requeſtes & Secretaires ordinaires leur aſſiſtans.

LIVRE TREZIESME.

De l'obeiſſance deuë au Monarque.

Que le Monarque qui ſe roidit ou laſche plus ou moins qu'il ne doit, ne demoure Roy ou Empereur, ains deuiẽt ou maiſtre ſuperbe par arrogance, ou ridicule flateur de ſes ſubiects par trop de bonté.

Obeiſſance portee par les Anglois à leur Roy.

Par les Turcs au grand Seigneur.
Par les Moscouites à leur Duc.
Par les Abyssins au Pretejan.
Moyens trouuez par les anciens Roys de Perse, pour se faire obeïr.

Que le cõmander & obeir ont leur source & premiere cause de nature.

De l'obeissance militaire, & du serment des gens darmes.

De la fidelité des villes, & communautez enuers leurs Seigneurs, & que sont tenues la garder iusques à l'extreme peril de captiuité ou ruine, & tant que soient par eux quittees.

De l'obeissance & seruice que sont obligez faire les nobles, comme vassaux à leurs souuerains, à cause de leurs fiefs, & comment deffaillans de la fidelité qu'ils ont iuree, ils les confisquent.

De l'hommage simple & lige.

Du crime de lese majesté, & de felonnie.

Des delateurs & accusateurs.

Comment le Monarque peut estre incõtinent aduerti de tout ce qui se faict és païs de son obeissance, voire és plus esloignez & extremes. Et pourquoy lon dit, le Prince auoir plusieurs yeux

& oreilles.

Maiſons ordonnees par le grãd Cham de huict lieues en huict lieues pour les courriers à cheual, & de trois lieues en trois lieues pour les lacquais.

Angaries de Perſe, & eſcouteurs incogneus ſemez par les Roys entre leurs ſubiects.

Signes par feux allumez en Angleterre, & par ſons de cloches en Eſpagne.

Poſtes en France, inſtituees par le Roy Loys XI. & pour meſme effect ordonnees.

Les cheuauchees des quatre Mareſchaux, des Treſoriers & generaux des charges, & des Eleus, & des Maiſtres des requeſtes.

Viſitations du grand Maiſtre des eaues & foreſts, & des particuliers.

Viſitations des Generaux des monnoyes

Mercuriales des Parlements.

Que pour eſtre obey ſert beaucoup le loyer certain des bõs ſeruices, & peine preſente des meſfaicts: & que le Monarque luy meſme diſtribue les biens, & face les punitions par autres.

LIVRE QVATORZIESME.

Santé du Monarque.

Medecins, Chirurgiens, Apothicaires & Barbiers.

Son repas qui se faict diuersement selon le naturel des gents, & coustumes des païs.

Le Roy de France mange ordinairement en salle deuant plusieurs : celuy d'Espagne & d'Angleterre retiré à part, comme aussi faict le Turc.

Despense ordinaire du Monarque.

d'Alexandre le grand & de Daire roy de Perse, mõtant cent soixante Drachmes.

Du Turc 5000 Aspres, vallans cent ducats, prins sur le reuenu des iardins.

Seruice de table.

Maistres d'hostel, pãnetiers, eschãsons, escuyers trenchans, sommeliers, boulengers, pasticiers, fruitiers, saulciers, sert-d'eaue, portetable, lingiers, lauendiers, pouruoieurs, barilliers, tapissiers & huissiers de salle en France.

Ceux qui seruẽt le grãd Cham à table ont tous la bouche couuerte de tafetas

ou linge delié, pour paour de ietter leur haleine sur son manger & boire. Le grand Seigneur est seruy auec plats de porcelaine garnis de ris, à diuerses sortes, & d'autres potages & viandes à son appetit.

Cuysine.

Escuyers, maistres queux, potagers, hasteux, garde-vaisselle, porteurs, huissiers en France.

Chambre.

Chambellans ou gentils hommes de la chambre, varlets, secretaires, huissiers. Parement de la chambre du roy Daire, & du grand Turc, qui est seruy par douze ieunes hommes, le vestans & despouillans, dont l'vn a charge tous les iours de mettre en son Duliman quarante ducats pour dõner, & ce qui en reste au soir appartiẽt à celuy qui le despouille.

Garde-robe.

Maistre de garde-robe, varlets, portemanteau, tailleur, chaussetier, bonnetier, cordõnier, pelletier, brodeur, plumassier, passementier, armeurier, artillier, orfeure, orlogier.

Logis du Monarque allant par païs.
Mareschaux des logis. Fourriers de corps & du commun en France.
Porte.
Capitaine de la porte, son lieutenant & Archers.
Capigis en la premiere & seconde porte du Serrail du Turc, & aux portes de son pauillon.
Exercice & passetemps du Monarque.
Exercices indignes de Sardanapale, Neron, & Commode.
De la chasse, & que l'exercice en sert fort à la guerre.
Difference de Chasses selon les païs, & les bestes qui s'y trouuent, cõme d'Elephans és Indes, de Lyons & Tygres en Afrique, de Dains en Angleterre, de Ours, Cerfs, cheureux, Sangliers, buffles, asnes & taureaux sauuages, liéures, & autres sortes d'animaux par course de chiens, vol d'oiseaux, rets ou filets, lacs, pieges, trebuschets, cages, glus, espieux, arquebuses, arbalestes, & autres bastons de traict.
Des chiens & du chenil.
Venerie & Faulcõnerie, auec leurs estats

en France, Turquie & Cathay.
Des oiſeaux, & depuis quel temps l'art de Faulconnerie a eſté trouué.
Chaſſes royales de grands Princes en diuerſes ſaiſons.
Eſcuyrie.
Grand eſcuyer, premier eſcuyer, autres eſcuyers, ſeruans par quartier. Pages, palfreniers, ſelliers, eſperonniers, mareſchaux, & autres en France.
Quatre mille cheuaux en la grand eſtable du Turc, & deux cens dedans ſon Serrail, entre leſquels en y a ſept ou huict choiſis pour ſa perſonne, qui ſont menez en main apres luy quād il ſort, enharnachez treſrichemēt. Ses Harats.
Harats des Mameluchs, & l'ordre qu'ils gardoient à faire paiſtre leurs beſtes.
Hippotrophe en Surie, ou Harats de xxx. mille Iuments, & trois cents eſtallons d'elite, ou eſtoient entretenus dompteurs de cheuaux.
Qu'il ſeroit beſoing y auoir harats publiques en France.

LIVRE XV.

Du reuenu de la Monarchie.

Que les tributs & impoſts ſont deuz aux Princes par droit diuin & humain, pour ſouſtenir les grãdes deſpenſes de leurs eſtats, & entretenir la dignité de leur maiſon.

Adminiſtration des finãces, & officiers à ce requis.

Communément le reuenu de toute grande Monarchie valoir autant qu'il plaiſt au Monarque, & n'eſtre poſſible en dreſſer eſtat certain & arreſté: iaçoit que ſ'en facẽt de generaux au plus pres de la recepte & deſpenſe: comme feit Auguſte, & ont accouſtumé faire par chacun an les Roys de France.

Que les Empereurs d'Allemagne, les Roys d'Eſpagne & d'Angleterre ne peuuent exiger deniers extraordinaires ſans le conſentement des eſtats.

L'ordre que donna Cyrus au maniement du reuenu de ſon domaine, creant officiers ayans auctorité les vns ſur les autres, en la meſme façon dont il vſoit au faict de la guerre.

Que au regne de Cyrus & Cambyſes n'y auoit en Perſe tributs certains impoſez: ains ſe contẽtoient des preſents

& dons gratuits de leurs peuples: comme encores auiourd'huy en vſe le Sophi nouueau conquerant.

Meſnage de leurs ſucceſſeurs qui auoient en ſinguliere recommendation l'agriculture & militie: meſmement de Daire premier du nom, qui diuiſa le Royaume en prouinces, aſſignãt à chacune tribut annuel, où, & comment la contribution en ſeroit faicte.

Comment l'empereur Neron delibera oſter les vectigales, & en fut diſſuadé par le Senat.

Du reuenu de l'Empire Romain conſiſtant en vectigales cueillis ſur les terres publiques labourees, paſturages, portoires, ſalines, & marchandiſes de outre mer. Et en tributs qui ſe leuoiẽt annuellement par teſte, ou ſelon la quantité du cens de chacun, ou extraordinairement par forme d'emprunts en vrgente neceſſité de guerre, qui eſtoient rendus en bon temps.

Commẽt le tout eſtoit baillé à ferme par les Cenſeurs aux Publicains, puis repreſenté aux Queſteurs & Tribuns eraires ayants l'intendãce des finances.

Du Fiſque, de ſon procureur & aduocat & du procureur de Ceſar.

Reuenu de France en Domaine, aydes, tailles, gabelles, decimes, impoſts, ſubſides, fermes, foraine, amendes, confiſcations, aubeines.

Les tailles eſtre aſſiſes & cueillies par deſpartements: dont le premier eſt faict au conſeil du Roy ſur les prouinces, le ſecond par les gouuerneurs, generaux des finãces, & deleguez des eſtats prouinciaux ſur les elections: le troiſieme par les eſleus ſur les parroiſſes: le quatrieſme par les habitans des parroiſſes eſliſans d'entre eux aſſeeurs & collecteurs.

Ceux qui ont la charge des finances ordinaires & extraordinaires ſont les Treſoriers de France & Generaux des finances, Controlleurs & Receueurs: tant generaux que particuliers.

Treſoriers de l'Eſpargne, Intendans & Secretaires des finances, Chambre des Comptes, & du treſor ou domaine. Court de la Iuſtice des aydes.

Que anciennement les Officiers ne rendoient compte ſeulement du manie-

ment des finances, mais auſſi de toute adminiſtration & exercice.

Le reuenu du Turc au Tymar ou domaine, és tributs, gabelles, minieres, traittes, doganes, impoſts ſubſides, cõfiſcations. Prent tous les biens de ceux qui decedent en ſa ſoulde ſans hoirs, ou la dixieſme ſ'ils ont hoir, ſur les ſurgondes ou meſtaiers ſiens la moitié du reuenu.

Y auoir collecteurs comme du caraz les protogeres entre les Chreſtiens ſes ſubiects: qui reçoiuent les tributs, puis les baillent au Cadis ou Soubacis: ceux cy aux Sãgeachs. Les Sãgeachs à leurs Bellerbeys. Les Bellerbeys aux Defterderlers, qui ſont intendans generaux de ſes finãces: l'vn de Romanie, l'autre de l'Anatolie. Et ce par receueurs ſous eulx les deliurans finablement au Roſanamgi grand Controlleur qui met les deniers au Caſnar ou treſor, & employe par l'ordonnance deſdicts Defterderlers, ou par le commandement du ſeigneur. Et ſ'en faict la recepte par poix de mil aſpres en mil aſpres, ne cõptans plus auant.

Son treſor gardé au Serrail, ou en ſept tours de Conſtantinople.

Qu'il ne faict extraordinaire, & deſpēd ſeulement les tributs leuez ſur le peuple à la deffenſe d'iceluy, viuant de ſon domaine, & du reuenu des iardins.

Le Roy d'Angleterre ſe contente de ſon domaine ou patrimoine, auquel il a adiouſté les terres des abbayes: ſans leuer aucune ayde, ſi ce n'eſt pour paſſer en Frāce, ou aller en Eſcoſſe. Prēt le bien des enfans nobles pupilles tenans fiefs de luy, iuſques à ce qu'ils ſoient en aage: leue daces ſur la laine & toutes autres marchandiſes entrantes au païs ou en ſortātes, ayant pour ce rechercheurs eſtablis és ports. Il prent auſſi la premiere annee des benefices vacans, & tient en ſa main la plus part des minieres d'eſtain & de plomb.

Maiſtres d'echiquier & leurs clers tiennēt les regiſtres du reuenu, & de la depēſe du Royaume.

Grand treſorier premier officier du Royaume, intendant ſur toutes les finances & receueurs d'icelles: comme il y auoit anciennement en France.

Le gebre ou reuenu du Pretejan se paye en or, draps d'or, de soye, & de coton, vaches, mules, cheuaux, & autres bestes à labourer, en nombre inestimable: qui se leuent és païs de son obeissance selon leurs commoditez par les Betudetes plus grands officiers de sa court, par les Barragas, & Tigremahõ, & par les Roys ses tributaires, & autres seigneurs qu'il enuoye gouuerner ça & là.

Il serre son or en vne cauerne, suffisant pour achepter la moitié du monde, auec ce que la quantité en est par chacun an de beaucoup accreuë & multipliee, sans en oster aucunement.

Les Roys de Perse pour garder leur tresor faisoient fondre l'or & l'argent & l'entonnoient en barils de terre cuytte, puis quand les vaisseaux estoient pleins ils les faisoient charrier ça & là à la suitte de leur court, & s'ils en auoiẽt besoing en rompoiẽt autant qu'il leur en failloit.

Comment le grand Cham n'vsant ne permettant vser en ses païs d'aucune mõnoye d'or & d'argent, tire à soy tout l'or & l'argent: qui luy cause vn tresor

ineſtimable: tellement qu'il n'y a Prince ne Roy en tout le monde qui le ſurpaſſe en richeſſe.

En France au temps du Roy Charles ſixieſme ceulx de ſon conſeil, & qui auoient charge de ſes finances, meſnagerent ſi bien, qu'ils luy amaſſerent grand treſor: & voyans qu'il eſtoit fort enclin à donner, delibererent qu'on ne garderoit point d'or monnoyé: ains le mettroient en gros lingots, & apres en feroient fondre vn grād ſerf tout d'or maſſif, & pour le patron fut fait celuy qui eſt en la ſalle du palais eleué entre deux piliers: & deſlors fut commencé par la teſte & le col, ſans paſſer oultre.

Budé eſtime que le reuenu du Royaume de Frāce aye proportion preſque ſubquadruple au reuenu de Perſe.

Comparaiſon des finances Romaines & Françoiſes, & difference en l'adminiſtration d'icelles, par le meſme Budé.

LIVRE XVI.

N'eſtre poſſible auoir cognoiſſance du reuenu des Monarchies anciennes &

modernes, sans entẽdre les mõnoyes.
Qu'és monnoyes consistent les principales richesses des Monarchies, & le commerce d'entre les subiects des Monarques, & celuy qu'ils ont auec les peuples voisins & estrangers.
Pourquoy a esté inuentee la monnoye, de son vsage, & quand il commença.
Officiers des monnoyes : Maistres, preuosts, greffiers, essayeurs, tailleurs, contregardes, ouuriers, monnoyeurs, chãgeurs, generaux en France. Leurs priuileges.
Comment en changeant choses pour choses, par ce que toutes n'estoient transportables: les hõmes accorderent bailler & prendre les vns des autres or, argent, erain, cuyure, & autre semblable matiere aisee à trãsporter, definie premierement par quantité & par poix, puis marquee, en y imprimant diuerses effigies.
Cõment en la Mauritanie, & en la Guynee lon vse d'or pulueriſé au lieu de monnoye marquee, & en l'Empire du Pretejan de sel en forme quarree, & en celuy du grand Cham, d'escorces de

meurier taillees en pieces : eſquelles ſont imprimees les characteres, & armoiries de l'Empire.

Que l'or & l'argent ſont les deux metaux principaux, dont ſont compoſees les monnoyes : auſquels lon a adiouſté le cuyure, à fin de les manier plus facilement, ſans toutesfois auoir eſgard en les apreciant, qu'au fin de l'or & de l'argent.

De leur proportion, qu'elle eſt commune, & preſque meſme en toute l'Europe, Aſie & Afrique : & cõment vn Roy des Indes entendãt la meſme proportion deſdits metaux qui eſtoit en ſon païs, eſtre gardee par les Romains, il loua leur iuſtice.

Comment le Tiltre & bonté d'Aloy chãge ſelon la diuerſité des gouuernemẽs, & n'eſt communément à vn prix, demourant touſiours meſme le poix du marc & de la liure.

Du marc, liure, gros, denier, eſtelin, felin, grain, & de leurs valeurs.

Du pied, Tiltre, Carats, Alloy, Billon, Braſſage, Taille, Remede, Eſcarcete, Foiblage, Traitte ou rendage.

Des

Des mõnoyes Grecques, Romaines, Iudaïques, Perſiennes, Indiennes, Turquoyſes, Italiennes, Eſpagnoles, Françoiſes, Angloiſes : & comment leurs ſupputations differentes ſe peuuent rapporter les vnes aux autres.

Remedes pour obuier aux falſifications, roigneures, billonages, & autres abus qui ſe commettent és monnoyes. Enſemble du crime & punition de faulſe monnoye.

Qu'en Angleterre tout billon eſt decrié, & n'y a point de monnoye d'erain: ains eſt preſque d'argent pur : au contraire, y a monnoye fort petite en Eſpagne, Italie, & France.

Que le prix des monnoyes eſt venu ſi hault & ſi exceſſif, que les choſes neceſſaires à la vie humaine en ſont encheries, & encheriſſent par chacun iour outre meſure.

Que le changement des monnoyes qui n'eſt faict en temps opportun, & auec iuſte cauſe & vrgente neceſſité, eſt dangereux, cauſant grand meſcontentement & occaſion de mutinerie : comme il aduint en France au temps de

Philippe le Bel, & durant la prison du Roy Iean.

LIVRE XVII.

Comment toute Monarchie composee de villages, villes, citez, prouinces, & bien peuplee de personnes dissemblables rapportans leurs exercices diuers à sa conseruation & augmentation, ne peut estre reputee heureuse, si elle n'est en soy & par soy suffisamment fournie de tout ce qui luy faict besoing, tant és choses necessaires qu'hõnestes: non seulement pour bien viure selon toute vertu, mais aussi commodément & liberalement, n'ayant rien ou peu affaire de l'autruy.

De l'abondance des aliments, & du soing que doit auoir le Monarque à l'entretenemẽt de l'agriculture, pecuaire, pescherie, & autres semblables qui preparent les viures.

Des mestiers tant necessaires que seruãs au plaisir & ornemẽt: sans lesquels vn païs ne peut estre habité. Si ceux qui les font és villes doiuent estre separez

par quartiers, comme ils estoient anciennement ordonnez par le Roy Sesostris en Egypte, & sont encores auiourdhuy au Caire & à Fez, ou indifferẽmẽt entremeslez, à la mode de Paris.

De la Marchãdise & entrecours du Commerce, voiture par terre & par eaue douce & salee, portefaix, reuendeurs ou regratiers. Du prix & taux, poix, mesures des denrees, & d'oster tous monopoles.

Entretenemẽt des eaues & forests, & officiers à ce requis: comme en France grãd Maistre & reformateur, son lieutenant general. Maistres particuliers, & leurs lieutenans, conseillers, enquesteurs, gruiers, verdiers, maistres des gardes, maistres sergents, graiers, forestiers, capitaines, cõcierges, arpẽteurs, mesureurs, archers, sergents, gardes.

Des pierres, marbres, plastre, chaux, merrain, fer, & autres matieres requises à bastir.

Comment les hommes habitent diuerſement par les champs, aucuns par bourgades, les autres par hamiaux.

Quels païs sont les plus commodes, & du

territoire qui est le meilleur. Ensemble du voisinage de la mer.

De l'assiette, grandeur, beauté, netteté, & salubrité des villes. Fortification, murs, tours, plattes formes, bouleuers, bastillons, donjons, rampars, fossez, portes, põt-leuis, citadelles, chasteaux. Police, Maireries, Escheuinages, Conseilleries, Greffe, Recepte, Procuratiõ, hostel de ville ou maison commune, Quartiers & Quarteniers. Edifices priuez & publiques, baings, estuues, aqueductes, quais, ports, & ponts sur les riuieres passans parmy, ou aupres. Rues, places, marchez, halles, boucherie, poissonnerie, poullaillerie & cochonnerie, gibbier, pastisserie, rotisserie, cabarets, hostelleries. Iurisdictiõ, Chastellets, Palais, Basiliques, Prisons, Guet, Pilory. L'oraison & predication, Temples & chapelles: d'ou dependent les maisons Episcopales, & cloueſtres de Chanoynes, Moines, & Nonnains. Hospitaulx & maladeries, Cemetieres, s'ils doiuent estre dehors comme ils estoient anciennement, ou dedans comme sont au iourd'huy en

plusieurs lieux. Ieux publiques & passe-temps du peuple, Theatres & Amphitheatres à la maniere des Grecs & des Romains.

Reigle somptuaire pour entendre comment viuent les subiects, à quelles œuures s'occupent, quels mestiers exercent, les manieres de gaigner & de despendre qu'ils suyuent: leurs viures, habillements, bastiments.

Censure des meurs pour corriger & reformer abus, obuier aux dissolutions, irreuerẽces, blasphemes, aux larrecins, voleries, querelles, meurdres, portements d'armes deffendues, assemblees illicites, conuenticules secrets, & nocturnes.

Si pour entretenir la discipline entiere d'vne monarchie il est expediẽt de n'y receuoir estrangers, ne permettre aux subiects de frequenter ailleurs: comme Lycurgue l'auoit ordonné en Lacedemon.

Loy tres-rigoureuse en la Chine, defendant sur peine de mort l'entree du païs aux estrãgers, & à leurs mariniers de les y amener.

En Ethiopie, Suece, & Moſcouie, les païs eſtre tellement garnys de gardes, que non ſeulemẽt les eſtrangers, mais auſſi les gents du pais ne peuuẽt entrer & ſortir ſans lettres du Prince.

Au cõtraire les Romains ne receuoiẽt ſeulement les eſtrangers en leur Cité, & leur octroyoient droict de bourgeoiſie, mais auſſi les appelloient aux honneurs & charges publiques.

Qu'en France nul eſtrãger peult tenir office ou benefice, ne diſpoſer de ſes biẽs qu'ils ne tombent en Aubeine apres ſon decez, ſ'il n'eſt naturaliſé au parauant, & ſes lettres de naturalité enterinees par les gents des Comptes. Lon expedie en la Chãcellerie d'Angleterre ſemblables lettres de naturalité aux eſtrangers qui ſ'y veulent habituer.

LIVRE XVIII.

Du Mariage & procreation d'enfans, de leur nourriture, exercices & inſtitution.

S'ils doiuent eſtre inſtituez publiquemẽt comme eſtoient iadis ceux des Perſes, ou priuément à la volonté des parẽts,

en quoy, & comment.

S'il eſt bon de les enuoyer incontinẽt au loing: comme faiſoient les Gaulois, ou les retenir pres le pere & la mere.

Puis que les hommes deuiennent bons & vertueux par nature, couſtume, & raiſon: ſi le naturel ſert plus à cela que le ſçauoir, & qui eſt le meilleur naturel: ou ſi tous deux enſemble y ſont neceſſaires.

Que le Monarque doit ſoigneuſement pourueoir que ſes ſubiects eſtudiẽt en bonnes lettres, & qu'il y ait beaucoup de ſçauans entre eux en Theologie, droit ciuil, Medecine, & autres facultez pour ſ'en ſeruir.

Des eſcholes publiques & vniuerſitez.

Des gages ordonnez du public aux regẽs & profeſſeurs par les Empereurs Romains, par le Roy François premier, & autres.

De la promotion & graduation des eſtudians: des priuileges & immunitez ottroyees à eux & à leurs ſuppoſts, auec pouuoir d'auoir entre eux forme de republique gouuernee par vn Recteur & autres officiers electifs.

En quelle autorité fut l'vniuerſité de Paris au regne du Roy Charles ſixieſme, laquelle ſ'entremettoit du gouuernement du Royaume, & faiſoit ſouuent remonſtrances ſur la reformation d'iceluy.

Eſtudes fameuſes anciennes & modernes par le monde.

En Athenes.

Alexandrie.

Marſeille.

Tarſe.

En l'Empire Grejois.

A Conſtantinople.

En France.

A Paris pour la Theologie, philoſophie, lettres humaines, & les langues.

A Thoulouſe pour le droict ciuil.

Poictiers.

Bourges.

Orleans.

Angers.

A Mompellier pour la medecine.

En Angleterre.

A Oxfort.

Cantabrig.

En Eſpagne.

Salamanca.
Alcala de Enares.
Lerida.
Hueſia.
En Portugal.
A Coimbria.
En Allemaigne.
A Baſle.
Cologne.
Eildeberg.
Tubinge.
Fribourg à Briſgau.
Vuitemberg.
Lipſen.
En Pologne.
A Cracouie.
En Flandres.
A Louuain.
En Italie.
A Turin.
Pauie.
Padoue.
Bologne.
Piſe.
Salerne.
Entre les Mahumetiſtes.
A Bagdet.

Damas.
Au Caire.
A Fez.

Et ailleurs, où pareillement leurs princes ont faict de riches fondatiõs à ceste fin.

Colleges fondez és vniuersitez.

Magnifique Musee basty en Alexãdrie par les Ptolemees, puis augmenté par les Cesars, où toutes sciences estoient monstrees, & y viuoient les estudiants en commun, ayãs vn prestre pour chef.

Colleges de Nauarre & Bourgongne entre plusieurs autres fondez à Paris richement, & bastis magnifiquement par les Roynes de France.

Le College de trois lãgues que le Roy François premier proposoit y bastir & fonder.

Le College de Sorbonne.

Comme aussi en y a presque en toutes les vniuersitez susdittes de fondez par les Roys & Roynes & autres seigneurs spirituels & temporels, auec rentes & reuenus pour l'entretenemẽt des pauures escholiers, & à fin que les bons esprits à faulte d'ayde ne se perdent.

Bibliotheques.

En Alexandrie audict Musee fournie de sept cens mille volumes.

D'Auguste à Rome de laquelle M. Varron fut maistre.

Du Roy Attale à Pergame de deux cẽs mille liures.

De Luculle, ayãt grãdes galeries à promener & escholes à disputer & cõferer, pleine de liures exquis, Grecs & Latĩs.

Des Gordians soixãte mille volumes.

Du Roy François à Fontainebleau.

De Sainct Victor, des Colleges de Nauarre & Sorbonne, à Paris.

Que les lettres ayãs prins leur commencemẽt en Ethiopie, & de là venues aux Egyptiens, consequemment aux Lybiens & Chaldees, puis aux Grecs, Romains, Arabes, François, Allemans, Anglois, Polonois, ont excellemment fleury és temps des plus illustres Monarques, comme au regne de Cyrus auquel commença la Philosophie Ionique & Italique. Par la liberalité d'Alexandre & Auguste vindrẽt tous arts à souueraine perfection en Grece & Italie. Charlemaigne non moins fauteur des lettres qu'amateur des armes,

instituа l'vniuersité de Paris la plus celebre du monde.

Des anciens Roys d'Egypte qui estoient autant soigneux des autres disciplines que de la militaire. Et des Empereurs du Cathay qui ne peuuent paruenir à l'empire s'ils ne sont sçauãs, & en l'aduancement des personnes aux honneurs & magistrats n'ont esgard à la noblesse & richesse, ains au seul sçauoir. Et comment Alexandre le grand estimoit plus surmonter les autres en cognoissance des excellẽtes doctrines, qu'en puissance & force d'armes.

LIVRE XIX.

Comment les grandes Monarchies sont diuinement constituees à fin de maintenir la societé humaine par bonne iustice, & sont transportees de païs à autre, par iniustice: & partant que Iustice est vraye Royne, puis qu'elle dõne & conserue les Royaumes, & luy doiuẽt tout attribuer les vrays Roys, mesmement les engendrez de Roys, & qui engendreront Roys, comme celle par

laquelle ils regnent.

De la Iudicature pour rendre droit, & decider les procez. Des iuges, conſeillers, greffiers, aduocats, procureurs, ſolliciteurs: dont il y a plus grand nombre en Frãce qu'au reſte de la terre habitable.

D'ou procede la multitude & longueur des procés qui y eſt, dont tous ſe plaignent pieça, ſans qu'on y voye amendement, quelque ordonnance qui y interuienne ſur la reformation de iuſtice.

Que le bon Prince doit oſter les occaſiõs de plaider, & ſur tout faire abreger les formalitez captieuſes de practique.

Iuridiſdiction ciuile & criminelle, ſubalterne & ſouueraine, ordinaire & extraordinaire de France. De la Chancellerie, Parlemẽs, bailliages, ou ſeneſchauſſees. Preuoſtez & viſcontez, ſentences, appellations verbales, & procés par eſcrit, enqueſtes, arreſts & executions. Requeſtes ciuiles & propoſitions d'erreur, contrarietez d'arreſts. Recuſations & euocations.

Gages des Iuges, & eſpices de procés, d'ou elles ont procedé.

Que la iudicature entre les anciens Grecs & Romains estoit imposee par necessité aux iugeans, portant honneur, sans gueres de proufit, comme est auiourd'huy en Angleterre, & en Suysse.

Que l'eloquẽce & prolixes oraisons sont bannies maintenant des iugemens, & comment les Areopagites seueres iuges en Athenes auoient retranché d'icelles les proemes & epilogues, auec les emotions des cueurs, à fin que par icelles les iuges ne fussent destournez du droict en l'absolution ou condemnation.

Difference entre Iuges & Magistrats.

Du serment des Iuges.

S'il est meilleur que les Iuges donnent leur aduis par viue voix comme en France, ou par tablettes comme iadis à Rome, ou par balotes, cõme à Venise: & qu'ils ne regardent les personnes, ains les causes seulement, sans poursuyttes & solicitations des parties, ainsi que les Areopagites en Athenes: qui iugeoient de nuict & en tenebres, ne cognoissans demãdeur ne deffendeur.

Si les offices de iudicature doyuent estre

à vie comme anciennement en Perſe & maintenant en Frãce, ou qu'ils ſoiẽt à temps & ſindiquez comme les Alcades & correcteurs en Eſpagne, les Poteſtats en Italie, & Vicelegats du Pape, Cadis en Turquie.
Iuſtice Perſienne & ſeuerité en la punition des iuges maluerſans.
Athenienne & Areopagitique.
Egyptienne antique.
Françoiſe ancienne & moderne auec la complainte de Budé ſur le deſordre que y eſt, & la longueur & multiplicatiõ des procez. Eſpagnole auec l'Hermandat, adminiſtree par Alcades Correcteurs, viſiteurs, & des audiences ou Chancelleries qui y iugent en dernier reſſort correſpondantes aux parlemẽs de France.
Conſeil de la chãbre imperiale à Spire iugeant en ſouueraineté les cauſes de toute la Germanie.
Conſeil Amphyctionique en Grece.
Moſcouitique fort ſimple, ou n'eſt loiſible ſubtiliſer pour entretenir les plaideurs en longueur de procez.
Iuſtice de Calecut eſtroittement gar-

dee, Ethiopienne où lon n'vſe point d'eſcrittures.

Turquoiſe.

Angloiſe.

De Hongrie qui ſ'adminiſtroit ſimplement par les mœurs & couſtumes du païs, puis reduitte à la mode Romaine par les Iuriſconſultes Italiẽs qui accompagnerẽt Madame Beatrix fille du Roy Ferdinand de Naples mariee au Roy Mathias, remplit tout le royaume de procés.

Supplices differents ſelon les crimes & les païs comme l'empalemẽt en Turquie, la Rouë en Allemagne. Eſtre tenaillé, tiré & demembré à quatre cheuaulx, bouilly en huille & en plomb, ſerré en vn ſac couſu auec beſtes cruelles, & ietté en l'eauë, bruſlé vif, & autres ſemblables.

S'il eſt plus expedient & plus eſpouentable de laiſſer les criminels en vie, eſtropiez de quelque mẽbre, ou aueuglez, comme ſe pratique en Ethiopie, ou bien qu'enchaiſnez ils ſeruent au public, comme ils faiſoient en Egypte au temps du Roy Sabacus, & que lon

en

en vſe auiourd'huy en France enuers les bannis aux galeres, & iadis à Rome enuers les deportez aux mineres.

En quelle maniere pluſieurs Empereurs Romains adminiſtroiẽt eulx-meſmes iuſtice. Et du Roy de France ſeant au liẽt de iuſtice, quand il entre és parlemens & preſide en la chambre du plaidoyé aſſiſté de ſon Chancelier. Et des Roys de Iudee, leſquels au matin deuant leur porte iugeoient les affaires des Iuifs. Et de ceux d'Egypte, qui ſe leuants au matin eſtoient premierement tenuz receuoir les requeſtes qui leur eſtoient preſentees. Item, comment le Roy d'Eſpaigne les reçoit en allant à la meſſe, puis les ſoubſcrit ou faict expedier par autres.

De l'inuention & conſtitution des loix, ſans leſquelles ne peut eſtre la monarchie, ne autre forme de republique.

De la Loy vniuerſelle & perpetuelle empraincte és cueurs & entendements de tous humains, auant qu'il y eut entre eux aucune ordonnance eſcripte, ſur laquelle toutes autres loix particulieres locales ou temporelles doiuẽt eſtre

dreſſees, reiglees, moderees, expoſees.

Des Loix eſcrites qui ne peuuent touſiours eſtre meſmes, n'eſtant poſſible de les faire immuables ſur cas continuellement muans: ains par la diuerſité des mœurs, couſtumes, opinions, affections & autres choſes humaines variables: il eſt beſoing en faire inceſſammẽt de nouuelles, abroger les anciennes, corriger les mauluaiſes, moderer par diſpenſes les trop rigoureuſes ou ſeueres.

Qu'il appartient au Monarque ſeul en ſa Monarchie faire Loix, & les interpreter: & qu'eſtant par deſſus les loix, il ſ'y doit neantmoins ſubmettre, & viure ſelon icelles.

Qu'il doit y auoir en toute Monarchie peu de loix, leſquelles ſoient iuſtes, vtiles, intelligibles, ſimples, poſſibles, accordantes enſemble & cõuenantes à la forme de l'eſtat & aux hõmes, qui regardent plus à l'inſtitution publique qu'à la conduitte des commerces priuez, & combien en eſt pernicieuſe la multitude ſuperflue.

Des Legiſlateurs & Iuriſconſultes anciẽs.

Des Loix Egyptiennes.

Perſiennes.

Atheniennes.

Lacedemoniennes.

Romaines, des XII tables & imperiales, eſquelles eſt compris le corps du droit ciuil, ſur lequel ſe trouuent infinis liures & commẽtaires radoubez les vns des autres.

Gothiques & Lombardes.

Angloiſes baillees par Guillaume le conquerant.

Des edicts & ordonnances de France qui n'ont authorité auant qu'elles ſoient publiees és courts ſouueraines. Ce qui ne fut touſiours obſerué au regne de Loys XI.

Comment n'eſtant poſſible comprendre és loix generalement eſcrittes tous cas humains particuliers ſuruenants iournellement: il eſt neceſſaire auoir magiſtrats qui ne ſoient ſeulement miniſtres & executeurs des loix, mais auſſi ſupplient leur defectuoſité és circonſtances non ſpecifiees ne decidees.

Comme la loy ſoit magiſtrat muet, & le magiſtrat loy parlante, ſingulierement

le souuerain magistrat estre loy viue & voyante: d'ou dependent les autres loix & magistrats, pouuant commander de faict & de parolle, & chastier promptement ceux qui ne font leur deuoir.

Que le Monarque ne pouuant seul satisfaire à toutes les charges de son Empire, luy est besoing auoir soubs luy plusieurs officiers: lesquels s'ils n'estoient deument ordonnez en leurs exercices, tout y seroit confus, & ne pourroient consister les champs, maisons, villages, villes & prouinces: où les plus foibles seroient sans cesse & sans respect opprimez des plus puissants.

Que les magistrats soient de bonne race & bien conditionnez, constants, patiens, faciles, gracieux, prudents, experimentez, diligents, accordants ensemble, affectionez à l'estat monarchique, & ayants vertu conuenable à celle forme de Republique.

Qu'ils ne soient venaux, ne lucratifs, ne corruptibles par dons, ny ambitieux.

S'il est meilleur que le Monarque és païs de son obeïsance pouruoye à tous ma-

giſtrats, ou qu'il en laiſſe l'electiõ d'aucuns au peuple: & qu'ils ſoient à temps prefix, comme les correcteurs en Eſpagne, qui ſont bienaux: ou à vie, comme en Frãce, ſans pouuoir eſtre ſuſpendus ou depoſez, que par forfaiture prouuee, & que procez leur ſoit faict, iaçoit qu'és lettres de prouiſion il ſoit adiouſté, tant qu'il plaira au Roy.

S'il eſt expedient que tous ſoient ſubiects à correction, & à rendre raiſon de leurs actions, comme il ſe faiſoit anciennement en Grece par deuant les Nomophylaces, & à Rome par deuãt les Cenſeurs, & au iourd'huy en Eſpaigne par deuant les viſiteurs: & commẽt Budé ſe plaint que le Syndicat n'aye lieu ſur les Magiſtrats de France, ſignamment ſur les parlements, & qu'ils ſoient perpetuels.

Qu'vn perſonage ne tiẽne & exerce pluſieurs magiſtrats.

Magiſtrats Grecs, Romains, Frãçois, Anglois, Eſpagnols, Allemans, & autres: de leurs noms & charges differentes és particularitez, iaçoit qu'en general conuiennent les vns auec les autres.

LIVRE XXI.

De la religion plus naturelle à tous hommes que nulle autre chose, & qu'il n'y eut iamais nation au monde qui n'ait eu & n'aye quelque reuerence enuers Dieu, iaçoit q̃ la plus part en ignore la vraye adoratiõ, & maniere de le prier.

Trois choses s'entresuyure, Religion, Sapience, & Puissance.

Que peu prouiteroient les loix & institutions humaines, si elles n'estoient aydees de la Religion diuine, sans laquelle n'est possible maintenir police entre les hommes: & que le premier soing du Monarque doit estre de la vraye religion, & du pur seruice de Dieu.

De l'heur des Monarchies, esquelles pieté & iustice sont bien establies, & du Royaume des Iuifs, lequel institué & conserué par le vray Dieu, dura tant qu'ils demourerẽt en la vraye religion.

Qu'en tous affaires de paix & de guerre ne se trouueroit fidelité, sans la crainte de Dieu & dilection humaine, principalement recommandees en toutes religions.

Qu'en la diuerſité des religions qui a touſiours eſté & eſt encores au mõde, tresheureux ſont ceux auſquels Dieu l'a donnee vraye, comme ſeuls ſe doiuent reputer les Chreſtiens.

Des ſuperſtitions, abus, erreurs, ſectes, hereſies & autres ſcandales, & des conciles generaux, prouinciaux, & dioceſains, pour y remedier, les corriger & oſter.

De l'inquiſition contre les Heretiques, & de leurs peines & ſupplices : meſmement du conſeil de la ſaincte inquiſition en Eſpagne cõpoſé d'vn preſident eccleſiaſtique, & de douze conſeillers iugeãs les matieres de la religion, chaſtians les heretiques, faiſans obſeruer les choſes catholiques, & viſitans les liures à imprimer.

Combien eſt dangereux le changement en la religion, & qu'ordinairement il apporte auec ſoy changemẽt de l'eſtat.

Que le Monarque ſur tout ſe doit monſtrer religieux, & apparoiſtre tel ſans faintiſe ou hyprocriſie.

Comment les Monarques religieux ont proſperé, les irreligieux mal veſcu &

mal finy. Et contre ceux qui ont voulu estre adorez comme Dieux, & reputez dieux ou fils de dieux.

De la prosperité de Constantin & de Theodose.

Le Roy de Perse admonnesté tous les matins à son réueil de craindre Dieu, & pourueoir aux affaires que Dieu auoit commis en sa charge.

Philippe de Macedoine prenant les armes pour la protectiõ du Tẽple & oracle Delphique, commença sa grãdeur.

Nul pouuoit estre Roy en Egypte qu'il ne fust prestre.

Aucuns põtifes des Iuifs, comme Aristobule, ont esté Roys.

Les Empereurs Romains estoiẽt aussi grands Pontifes, & les premiers Roys à Rome furent sacrificateurs.

Les Califes des Sarrasins Roys & Pontifes ensemble. Depuis le Soudã se disoit chef de celle religion : comme le Roy de Calecut est de la sienne, precedẽt, à raison de ceste dignité, tous les autres Roys des Indes : appellé Samory, c'est à dire, Dieu en terre.

Les Moscouites confessent publique-

ment la volonté de leur prince estre la volonté de Dieu, & tout ce qu'il faict le faire par la volõté de Dieu, l'appellans Chambellan de Dieu, & porte-clef de Paradis.

Quant aux irreligieux, Nabucodonosor par son orgueil & irreuerence enuers Dieu fut dechassé arriere des hommes, & habita auec les bestes paissant herbe cõme elles: iusques à ce qu'il cogneust que le Dieu souuerain auoit puissance sur les Royaumes, & qu'il y constitue ceux qu'il veut. Semblablemẽt Baltasar fut occis, & son estat diuisé, & trãsporté aux Mediẽs & aux Perses. Cambyses deuint insensé, & se defeit luy mesme. Neron bãny de l'Empire & abandõné de tous, se tua aussi de sa propre main, ne trouuant personne qui le vouluſt tuer.

Iulian l'apostat ennemy de la Chrestiẽté regna peu, & perdit malheureusement la vie & l'empire.

L'orgueil de Cosroé Roy de Perse, & blasphéme enuers Iesus Christ, chastié par son fils Siroé.

La Hierarchie ou ordre des gẽts deputez

à l'exercice de religion, auec leurs biens immunitez, priuileges, franchiſes & libertez en pluſieurs païs.

Les Leuites en Iudee eſtoient ſeparez des autres Iuifs, pour exercer l'office de ſacrificature, & le pontificat en la race d'Aaron, receuans droicts d'ineſtimable valeur.

Les Preſtres en Egypte auoient grand credit & authorité, tant pour ce qu'ils auoient le ſoing & cure des choſes diuines, comme pour ce qu'ils eſtoient treſſçauans, & enſeignoient les autres. Ils eſtoient appellez aupres des Roys, pour leur donner conſeil és grands affaires : prediſans les choſes futures, qu'ils cognoiſſoient par les ſacrifices, & par les eſtoilles. Et iouyſſoient de la troiſieſme partie du reuenu du païs, eſtans eux & leurs enfants exempts de tous ſubſides.

Les Chaldees tenoient en leur republique tel lieu & telle authorité que les Preſtres d'Egypte faiſoiẽt en Egypte, & inceſſammẽt eſtudioient, eſtans reputez treſſçauãs, & experts en Aſtrologie, par laquelle ils pronoſtiquoient

les choſes à venir, & par augures & ſacrifices deſtournoient les mauuaiſes fortunes, & en faiſoiēt venir de bōnes.

Les Brachmanes entre les Indiens tenoient le premier lieu auſquels lon portoit grand honneur, & faiſoit on de grands dons, comme à gents agreables aux dieux, & qui eſtoient eſtimez cognoiſtre ce qui ſe faiſoit és enfers.

Ils preſidoient au commencement de l'an les ſeichereſſes, pluyes, vēts, maladies. Et eſtoient exempts de toutes charges.

Les Bramins auiourd'huy pardela tiēnent le meſme rang, & precedent les Naires qui ſont les nobles.

Les Mages en Perſe gouuernoient la religion & l'eſtat, auec telle authorité qu'ils entreprindrent vſurper le Royaume, durant l'abſence de Cambyſe, au voyage d'Egypte, & faire l'vn d'eux Roy.

Les Druides en Gaule miniſtres de la religion, & de la iuſtice, eſtoient grandement honorez, & exempts de tous tributs & impoſts, & des charges militaires.

A Rome les Sacerdotes, Aruſpices, Augures, Flamines, Vierges Veſtales, gardãtes les feu eternel, grand Pontife & Pontifes inferieurs, Intendans de leurs Ceremonies, ſacrifices & ſuperſtitions, entendoient le droict ciuil, & manioient les affaires plubliques.

Les Preſtres & preſtreſſes cõmis en Grece, & ailleurs, ſur l'obſeruation de la religion payenne, fondee en oracles, eſtoient moult reſpectez, & receuoiẽt d'immenſes offertes.

Les Eccleſiaſtiques par Allemagne, France, Angleterre, Eſpagne, Hongrie, Pologne, tiennẽt pieça les premiers lieux au conſeil des Roys, & en adminiſtration de iuſtice, poſſedãs terres & fiefs, auec toute iuſtice, & autres grands biẽs amortis, à eux ottroyez par les Monarques, montans quant à la France, où les Roys ont eſté plus deuotieux, à la tierce partie du reuenu du Royaume.

Thaliſmans, Paracadis, Cadis, Preſtres & Iuges en la Loy de Mahumed, Menitſſmarls, & Imans, bien priuilegiez, & exempts de tous ſubſides. Chacun

Prince Mahumetan tient pres ſoy vn Muhpti, comme Patriarche intendant de la religion, & iugeant és matieres de la Loy, & a groſſe penſion. Le grand Cham des Tartares Zauologues à Smarcand, le Sophi à Tauris. Il en y a par l'Affrique à Fez, Coroan, Telmeſſen, Tunes & ailleurs. Le Turc porte au ſien plus de reuerence qu'à homme de ſon Empire.

Fondations riches faictes par les Sultans Baſſas, & autres d'Iſmarats & Meſgedes, ou Meſquites, dotees de grãds reuenus, pour eſtre employez en aumoſnes, à la reception & traittement des paſſants, entretenement des pauures eſcholiers, & des regẽs, & preſtres qui en ont la charge: cõme eſt à Conſtantinople la Moſquee de Sultan Mahumed, aupres de laquelle il eſt inhumé, ayãt ſoixante mille ducats de rente par an. Celle de Selim trente mille, & ainſi des autres.

Des Temples où ſaſſemblent les gents à l'oraiſon publique, & à la predication de la parole de Dieu, differẽts en aſſiete, forme & ſtructure, ſelon la diuerſi-

té des religions, des temps, & des païs.

Les Mages en Perſe n'auoient temples, autels, n'images, ains offroient les ſacrifices és hauts lieux.

Mais Dieu commãda aux Iuifs que quãd ils ſeroiẽt habituez en la terre promiſe, qu'ils euſſent à edifier vne ville principale, vn Temple, & vn autel pour tous conuenans en vne religion, & en vn Dieu : lequel fut depuis magnifiquement edifié, dedié, orné, & enrichy par Salomon.

Le Roy Numa edifiant Temples aux Romains, defendit qu'on n'y meit aucune effigie de Dieu, ne d'homme, ne d'autre animal paincte ou en boſſe. Et Tarquinius Priſcus, nourry en la religion Grecque & Etrurienne, leur enſeigna la maniere de dreſſer ſimulachres corporels.

Temple de ſaincte Sophie baſty à Conſtantinople par l'Empereur Iuſtinian, le plus beau du monde, quand il eſtoit entier.

Preſque tous les temples auoir eſté baſtis anciennement ronds, ſur le patron du monde, qu'on eſtimoit le premier &

principal temple de Dieu.

Egliſes des Chreſtiẽs longues, la pluſpart croiſees, meſmement les grandes, & tournees vers l'Orient, auec cloches és Tours.

Meſgedes & Meſquites des Muſulmans, rondes & hautes, ſans pilliers, vitrees au milieu par en hault, eſquelles n'y a rien que des lampes ardentes, & ſont tournees vers le midy d'ou ils priẽt, & au lieu de cloches y a crieurs qui montent aux Tours, appellans à haute voix les gents à l'oraiſon, quand l'heure eſt venue.

Pagodes des Indiens, reſſemblantes aux Egliſes des Chreſtiens Latins.

Temples des Payens celebrez auec leurs oracles.

Temple & oracle d'Ammon & de Serapis en Egypte.

De Iuppiter Bellus en Babylone.

De Iuno à Same.

D'Apolon en Delphy, auec ſes riches offertes & grand apport de tout le monde.

De Diane à Epheſe nombré entre les ſept miracles du monde.

Le Pantheon à Rome.

Des Asyles ou refuges aux temples, & des franchises qui de tout temps y ont esté gardees.

Qu'en chasque sepmaine estant par tout ordõné vn iour de feste pour le repos & l'oraison publique, il est obserué diuersement, selon les religions.

Les Iuifs ont le Samedy.

Les Chrestiens le Dimenche.

Les Bramins le Lundy.

Les Mahometistes le Vendredy.

Cõment l'Empereur de Moscouie voyãt les dissentions des prescheurs & troubles qui en venoiẽt, a osté les predications, & au lieu de cela proposé certaines homelies des docteurs grecs & latins traduites en Esclauon sur les Euãgiles & Epistres, pour estre leuës aux prosnes par les Ecclesiastiques, sans y adiouster rien du leur sur peine de mort.

LIVRE XXII.

Se trouuer naturellement quatre aages és Monarchies, comme és personnes, & qu'elles

& qu'elles ont semblables maladies, & consequemment finissent toutes: en comparant leur commẽcement à l'enfance, l'accroissement à l'adolescẽce, la vigueur à la virilité, declinaison à la vieillesse, & dissolution à la mort.

Quatre aages de l'empire Romain diuisees par Seneque, Lactãce & Florus. Du Royaume de France par Syessel au Panagyrique du Roy Loys XII. D'Angleterre par Polydore Virgile en l'histoire Angloise.

Combien qu'il y ait eu plusieurs grandes Monarchies, neantmoins les Theologiens fondez sur la vision de Daniel en mettre quatre principales, des Assyriens, Perses, Macedoniens, Romains. Et comment Orose constitue quatre Empires és quatre parties du monde. Le premier en Orient estably à Babylone. Le secõd au Midy en Carthage: le troisiesme vers Septentrion en Macedoine: le quatriesme en Occident à Rome.

Les temps des Monarchies estre ordõnez par le iugement & puissance de Dieu.

Que les Astrologiens attribuent les du-

rees, prosperitez & aduersitez des Monarchies aux mouuements & reuolutions celestes, affermans les cognoistre par la situatiõ des astres, au iour de leur commencement: comme les vies, fortunes & fins des personnes par l'obseruatiõ de leur natiuité ou geniture.

Les Chaldees, Persiens, Indiens, Egyptiens auoir Iugé les principaulx euenements du monde par les eclipses du soleil & de la lune, puis par les estoilles qui regardent les lieux des eclipses, ou qui montent ensemble, ou qui sont au milieu du ciel. Et les Arabes regardans au long espace de temps que faict le firmament en sa reuolution, l'auoir diuisé par les grandes coniunctions des planettes, principalement des trois superieures, à sçauoir, Saturne, Iupiter & Mars: qu'ils maintiennẽt pouuoir beaucoup sur les alterations de ce monde inferieur, & mutations des royaumes & religiõs: selon la qualité des triplicitez, esquelles aduiẽnẽt, ignees, aeriennes, aquatiques, terrestres: qu'il en y a desia eu sept, selon les Hebrieux, & leur supputation, trois

deuant le deluge, & quatre apres: cottans les cas illustres aduenus en chacune, & que l'huictiesme sera l'an du monde 7040, & de l'incarnation de Christ 1693.

Marc Varron escrire la duree & aage de Rome auoir esté preueuë & cogneuë par les douze Vautours qui volerent à son commencemẽt, à sçauoir de douze cens ans, signifiant chacun Vautour, vn siecle ou centaine d'ans. Et qu'en son temps il auoit ouy d'vn Vectius Augur que Rome paruiendroit iusques à douze cens ans, puis qu'elle en auoit eschappé CXX.

Les Turcs se glorifier que la Monarchie leur soit destinee par le ciel: & des princes, ausquels par les Astrologiẽs & autres deuins a esté promis l'empire du monde, & depuis est aduenu: comme, à Auguste Cesar par Iule Marathe, qui auant la naissance de luy, predit au Senat & au peuple Romain que nature en bref leur produiroit vn Roy: & par Publé Nigide lequel cognue sa geniture, afferma y auoir vn Seigneur du monde nay.

A Tibere par Scribone & Thraſylle.

A Veſpaſian par Ioſephe.

Aages & durees des Monarchies.

Aſſyrienne. XXXV. Roys. MCCCLX ans.

Medienne. IX Roys. CCC ans, huict mois.

Perſienne. XIIII Roys. CCXXX ans, cinq mois.

Grecoiſe en la perſonne d'Alexandre. XII. apres le decez duquel fut diuiſee en ſept Royaumes : dont les plus celebres furent, le Macedonien, où regnerent XVI Roys, & dura. CLIIII. ans.

D'Aſie & Surie. XIX. Roys. CCLXXXIX.

D'Alexandrie. XI. Roys. CCLXXXVIII.

La Monarchie Romaine commençãt en Auguſte, & finiſſant en Auguſtule, CCCCLXXI.

Le Royaume d'Egypte, auquel Herodote, ſuyuant les preſtres du païs, eſcrit y auoir regné CCCXXX Roys, & qu'il auoit duré CCCXLI. generatiõs d'hommes, equipollentes à vn-

ze mille quarante ans. Preſque touſiours auoir eſté tenu par Seigneurs du païs,& peu par eſtrangers : dont les Ethiopiens y dominerẽt XXXVI ans. Les Perſes CXXXV. Les Macedoniens CCLXXVI. ſelon Diodore Sicilien. Apres a eſté poſſedé par les Romains & les Grecs enuiron D. & preſque autant par les Caliphes des Sarraſins reſidens au Caire. Par les Soudans & Mameluchs CCC,iuſques en l'an de Chriſt M D X V I I. qu'il fut conquis par les Turcs en iouiſſants à preſent.

La Parthoiſe, depuis Arſaces, iuſques à Artaban C C C C ans, laquelle fut remiſe en Perſe par Artaxerſes, & dura C C C X V I I I. puis oſtee par les Sarraſins : dont les Caliphes reſidens à Bagdet,regnerent en Orient C C C C X V I I I. Apres eulx les premiers Turcs, de l'an de Chriſt M L I. iuſques à M C C X I : quand les Tartares ſortirent de leur païs, qui occuperent en peu de temps la plus grande partie du Septentrion, de l'Orient, & Midy: Dont yſſit l'inuincible Tambetlan,

MCCCC, qui effraya toute la terre habitable. Et auiourdhuy tiennẽt tout le païs, qui eſt depuis la riuiere du Tanais, & les Mers du Pont & de Bachu, iuſques au Cathay & à la Chine, où commande le grand Cham: & d'eux ſont ſortis les Othomans regnans largement. Ainſi ont varié les Royaumes d'Aſie & d'Orient, comme auſſi ont faict ceux d'Affrique par l'inconſtance & deſloyauté de la nation.

La Turquoiſe. XIII Roys. CCCLXX.
Le Royaume des Iuifs au quatrieſme roy fut pty en deux, de Iuda & d'Iſraël.
Royaume de Thunes. DCCCC.
Grenade. DCCC.
Caſtille cõmençant à Pelagé. DCCC.
Portugal. CCCCLX.
Lombardie. XX. Roys. CCIIII.
Des Goths en Italie, depuis Thierry Veronois iuſques au decez de Teias. LX.
Des Vandales en Afrique. XCV.
D'Angleterre en la poſterité de Guillaume le conquerant. XXVII.
Roys. DIII.
Les Seigneurs du païs y dominerent

premierement, puis les Romains, en apres les Anglois venus d'Allemagne.

Conſequemmẽt les Danois, qui en furent chaſſez par les Normans.

De Naples en la poſterité de Guichard Normand. CCC.

De France. LX. Roys. MCL ans.

De Hõgrie, depuis Geyſa & S. Eſtienne ſon fils, iuſques au Roy Loys dernier. DXXIII.

Pologne erigee en royaume. DCCCC XCIX. puis reduitte en Duché, & de rechef remiſe en Royaume MCC XCV. Depuis Primiſlaus, iuſques à Sigiſmond Auguſte à preſent regnãt. CCCXXV.

Dannemarc treſancien commencé auant la natiuité de Ieſus Chriſt, auquel ont eſté ioincts les Royaumes de Noruege, & Suece, puis ſeparez.

D'Ethiopie ſous le Pretejan, qu'ils diſent auoir duré depuis Salomon, & la Royne Sabba, iuſques à preſent.

Eſtat & puiſſance des Mahumetiſtes, appellez Sarrazins, commença l'an de Chriſt, DCXLIIII. & a duré en diuers païs, & diuerſemẽt eſtablie. 926.

Boesme erigee en Royaume, l'an de Christ, MLXXXVI. par l'Empereur Henry quatriesme. DXVI.

Escosse cõmençãt son regne à Edgart. CCCCLXIII.

Espagne commãdee par les Carthaginois, Romaïs, Vãdales, Goths, qui faillirẽt au Roy Roderic, Sarrazins qui y entrerent, l'an de Christ, DCCCC XIIII. & l'occuperent presque toute, constituans royaumes entr'eux à Cordube, Sibile, Carthage la neuue, qu'ils garderent iusques à Ferdinand III. par lequel furẽt reserrez en Grenade: dont furẽt chassez. MCCCCLXXX.

Empire d'Allemagne, que les Allemans commencent à Charles-magne, l'an de Christ, DCCCI. en la race duquel il demoura plus de cent ans estant hereditaire, puis a esté faict electif premieremẽt en la personne de Conrad Duc de Franconie: qui fut le premier appellé Roy de Germanie, puis Empereur. Laquelle election se faisoit par auãt par tous les Princes de Germanie, tant seculiers qu'Ecclesiastiques, estãs en nombre de 53. ou 54. Puis a esté

reduitte à sept appellez Electeurs, 769.

Empires des trois plus celebres villes du monde, qui ont eu selon Orose semblable origine, puissance, grandeur, temps de duree, decadẽce, ruine, semblables biens, & semblables maux.

De Babylone depuis Semiramis qui l'edifia, iusques à Arbaces, qui la despouilla du Royaume. MCLXIIII.

De Rome, depuis Romulus iusques à Alaric Roy des Gohts, qui la print & pilla, le XVIII. an du regne d'Honore, & de Iesuchrist CCCCXIIII. M. CLXIIII. & à Genseric Vãdale qui la pilla autrefois, M.CCIX. & à Totila qui la destruit. MCCXCVI. D'Auguste, DIIII, de la ruine de Carthage DCC, lors que Scipion en preueut la destruction telle qu'elle aduint. De Constantinople, iusques à ce qu'elle a esté occupee par les Turcs. M.CCCCLIII. M.CLX ans.

Les Monarchies qui se peuuẽt maintenir auec leurs forces propres, estre plus durables que celles qui vsent d'estrangeres auxiliaires & mercenaires: & les heriditaires que les electiues, & entre les hereditaires celles qui vont par suc-

ceſſion maſculine ſeulement, que les autres qui peuuent tomber en ligne feminine, & les moderees en l'authorité du Monarque & eſtendue de Seigneurie, que les trop grandes & abſolues: ſans qu'il en y ait de perpetuelles, quelque puiſſance ou police qu'elles ayent pour vn temps.

L'authorité & reputatiõ des Monarchies eſtre conſeruees par la meſme ſobrieté, patience, continence, diligence, vaillance, & autres vertus qu'elles ſont acquiſes: & cõment icelles delaiſſees ou muees en leurs vices contraires, la fortune ſe change auec la maniere de viure.

Qu'és Monarchies bien policees lon doit ſur tout obſeruer, qu'il ne ſ'y face rien contre les loix & couſtumes, dont l'infraction eſt ruineuſe.

Les acquiſes par armes, & conſeruees en guerroiant, perir incontinent qu'elles commencent à repoſer.

Que pour la ſeureté & conſeruation de la monarchie, il eſt neceſſaire au Monarque ſe rendre redoutable au dedans entre ſes ſubiects, & au dehors

enuers les estrangers: moyennant sa bonne conduitte, & forces tant siennes que de ses alliez & confederez: qui iamais ne luy fauldront, pourueu qu'il soit bien reiglé & discipliné.

Que les Princes soigneux de leur estat ostēt l'oisiueté de leurs communs subiects: ne leur donnans trop de liberté, ne les astraignans à seruitude immoderee: & empeschent les quereles entre les plus grands, d'ou procedent les guerres ciuiles.

Que ne laissent auancer trop leurs seruiteurs en richesse & suitte de gents: ne donnēt à leurs amys tant d'authorité, qu'il n'y ait quelque distance d'icelle à leur dignité souueraine: comme feirent

Xerses à Artaban,
Tybere à Seian,
Commode à Percenne.
Theodose second à Eutrope.
Iustinian à Bellisaire.
Don Ferdinand au grand Consalue.
Les Merouingues & Carlingues en France aux Maires du palais.
Sultan Soliman à Imbrahim bassa.

Et autres, dont les vns penſans n'auoir plus faulte que de l'Empire à la perfection de puiſſance, ont cõſpiré contre leurs Seigneurs qui les auoient eſleuez, & les ont priuez de leurs vies & eſtats : les autres ont eſté preuenus & occis, comme leur ingratitude & deſloiauté meritoit : les autres amoindris & appouris, à fin de ſe deliurer du ſubſon qu'on auoit deux, comme lon dict que Iuſtiniã feit creuer les yeux à Belliſaire le plus grand Capitaine de ſon temps, & luy oſta ſes biens, le contraignant mendier ſa vie.

Que les Monarchies eleuees en grandeur & honneur par la vertu des premiers conquerans, ſe perdent & aneantiſſent par la laſcheté effeminee, & mauuaiſe vie des ſucceſſeurs : comme l'Aſſyrienne de Sardanapale.

La Medienne d'Aſtyage.

Perſienne de Daire dernier.

l'Alexandrine de Ptolemee le flutteur, & de la Royne Cleopatre, dame de mœurs deshonneſtes.

Que lon doit deſirer les bons princes, & quels qu'ils ſoiét les tolerer, à fin d'ob-

uier aux desordres aduenans par les mutations, qui ne se font gueres sans combats, sans effusion de sang, & l'occision des principaux seigneurs, auec la diminution du peuple, & calamité de l'estat.

Toutes Monarchies se corrompre par succession de temps, & perir ou interieurement d'elles mesmes par leurs vices propres & naturels qui les consomment : comme par longue paix tournee en paresse, par superfluitez & delices procedantes d'opulence excessiue, par seditions, par l'insuffisance des princes, leur mauuais gouuernement, & traittement.

Ou exterieuremẽt par armes estrãgeres, quand il y a republique contraire prochaine ou loingtaine plus puissante: comme les Romains viuans en republique destruirent les Royaumes de Macedoine, Bithynie, Cappadoce, Pont, Cypre, Surie, Numidie, Mauritanie, & autres qu'ils reduirent en prouinces.

Ou autre Monarchie de diuerse religion, comme les Sarrasins ruinerent l'Em-

pire Romain Oriental.

Saladin le royaume des Latins en Hierusalem.

Don Ferdinand des Mores à Grenade.

Le Turc a occupé les empires de Constantinople, & de Trepizonde, & le Royaume de Hongrie.

Où combien que soit de mesme religion, neantmoins y a ialousie & inimitié entre princes voisins: comme le Turc vouloit mal au Soudã, qu'il a destruict auec ses Mamelucs: au Caraman & à l'Auandole, lesquels iaçoit que fussent Musulmans comme luy, n'ont esté moins espargnez que les Chrestiens.

Que la Monarchie Romaine la plus grãde & plus puissante qui fut oncques, a esté ruinee par les moyens inuentez pour sa seureté & conseruation: à sçauoir par les armees ordinaires ordonnees par Auguste tant aupres de Rome qu'es frontieres de l'estat: par le transportement de l'empire que feit Constantin de Rome à Byzance. Et par les armes estrangeres mercenaires & auxiliaires que les autres Empereurs

cuydans se fortifier, appellerent à leur secours, en eneruant leurs forces propres & naturelles: mettans ainsi sans y penser l'Italie, & consequemment les autres prouinces, entre les mains des Barbares.

FIN DES MONARCHIQVES DE LOYS LE ROY.

De l'Imprimerie de Federic Morel, M.D.LXX. Au Mois de Septembre.

Jm

H"